



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

# Observatoire Régional de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Ile-de-France 2024

Chiffres clés au 31/12/2023





# Préambule

L'Observatoire Régional de l'AB d'Ile-de-France animé par le GAB Ile-de-France (GAB IdF) produit chaque année un état des lieux le plus complet possible de la production et des circuits de distribution des fermes en AB de la région et donne, depuis l'année dernière, un aperçu des opérateurs (préparateurs, distributeurs...) qui proposent des produits bio dans leur gamme et représentent des débouchés potentiels pour les fermes en AB franciliennes.

Ce document est le fruit d'un traitement minutieux des informations récoltées par les agents du GAB IdF dans le cadre de leurs missions d'animation et de conseil auprès des fermes de 1988 à aujourd'hui, des chiffres globaux fournis par l'Agence Bio (notifications des fermes bio ou en conversion et des opérateurs de l'aval), des attestations de production des exploitations établies par les organismes certificateurs, des données du dernier recensement Agreste (2020), des données sur les Aires d'Alimentation de Captages, captages prioritaires, etc. fournies par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).

La production de cet Observatoire est soutenue par la Région Ile-de-France et l'AESN, en lien avec la DRIAAF et l'Agence Bio.





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Ile-de-France



# Sommaire

1. L'Agriculture Biologique en Ile-de-France .....4 - 16
2. Les tendances de l'AB en Ile-de-France .....17 - 25
3. L'Agriculture Biologique et l'eau en Ile-de-France .....26 - 30
4. L'Agriculture Biologique dans les départements .....31 - 44
5. Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés  
.....45 - 69
6. Les opérateurs de l'aval certifiés en AB en IdF .....70 - 91
7. La consommation des produits en AB en Ile-de-France  
.....92 - 95
8. Sigles, abréviations et lexique .....96 - 98



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 1. L'Agriculture Biologique en Île-de-France

Les chiffres clés .....	5
L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien .....	6
Les productions .....	7
Les surfaces par production .....	8
La mixité des exploitations .....	9
L'emploi .....	10-12
La pyramide des âges .....	13
Les femmes dans l'Agriculture Biologique francilienne .....	14
La transmission des + de 55 ans .....	15
La diversité des ateliers de production .....	16



# Les chiffres clés

## Place de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France

Sur les 563 966 ha de Surface Agricole Utile (SAU) en région Ile-de-France Tous Modes de Productions Confondus (TMPC : exploitations conventionnelles et biologiques, Agreste 2020), 38 800 ha sont aujourd'hui cultivés en Agriculture Biologique, soit près de 6,9% de la SAU régionale, une part en constante augmentation. Parmi ces surfaces, 42,2% sont en cours de conversion. Les exploitations en AB (667) représentent 15,1% des exploitations TMPC (4 425 exploitations TMPC estimé, Source : Agreste 2020).

2023 est une année au plateau, qui montre cependant une certaine progression de l'Agriculture Biologique :

- **38 nouvelles fermes en AB** et **782,3 ha** nouvellement engagés en AB :
  - **20 fermes** créées pour **33,6 ha**
  - **2 agriculteurs** installés sur des fermes en AB existantes, permettant de maintenir 51,9 ha en AB ;
  - **1 nouvelle ferme** est issue de l'arrêt puis de la fusion de 2 fermes, totalisant ainsi 287,8 ha en AB.
  - **15 conversions** ont engagé **748,7 ha** ;
  - 56,1 ha ont été identifiés sur des fermes dont les surfaces nous étaient inconnues en 2023.
- **40 fermes** en AB ont engagé **902 ha** supplémentaires en AB (poursuites de conversion).
- **32 arrêts** sont recensés en 2023. **1404,9 ha** déconvertis dont **365,6 ha** ont été maintenus grâce à des reprises. Plus de détails à la page 25.

# 667

exploitations sont engagées dans une certification AB à fin 2023

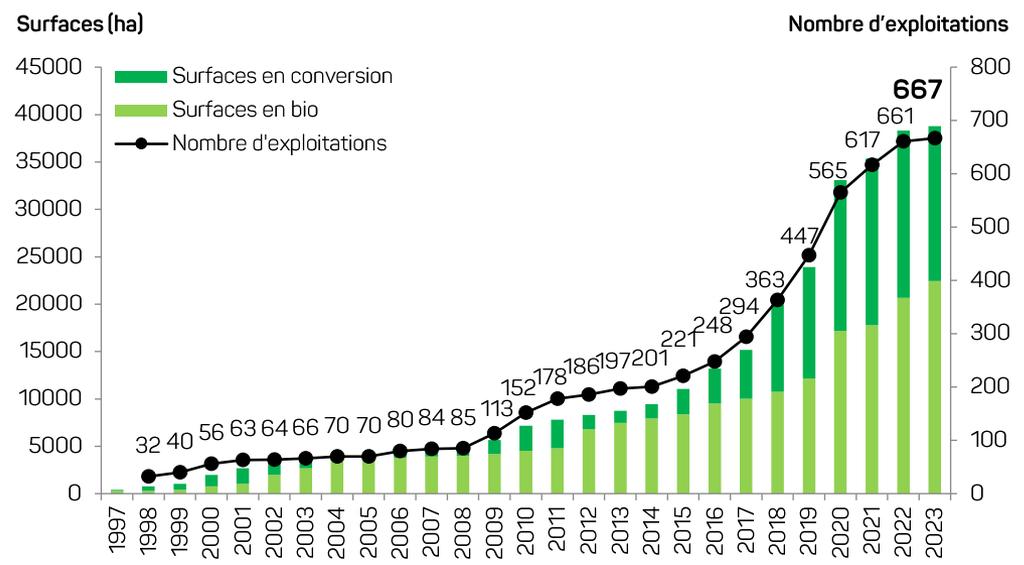
# 38 800 ha

sont cultivés en bio ou en conversion fin 2023

# 15,1%

des exploitations agricoles franciliennes sont engagées en AB à fin 2023

## Surfaces et nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique depuis 1997





# L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien

Exploitations engagées en AB par type de production principale et par surfaces cultivées en AB par commune

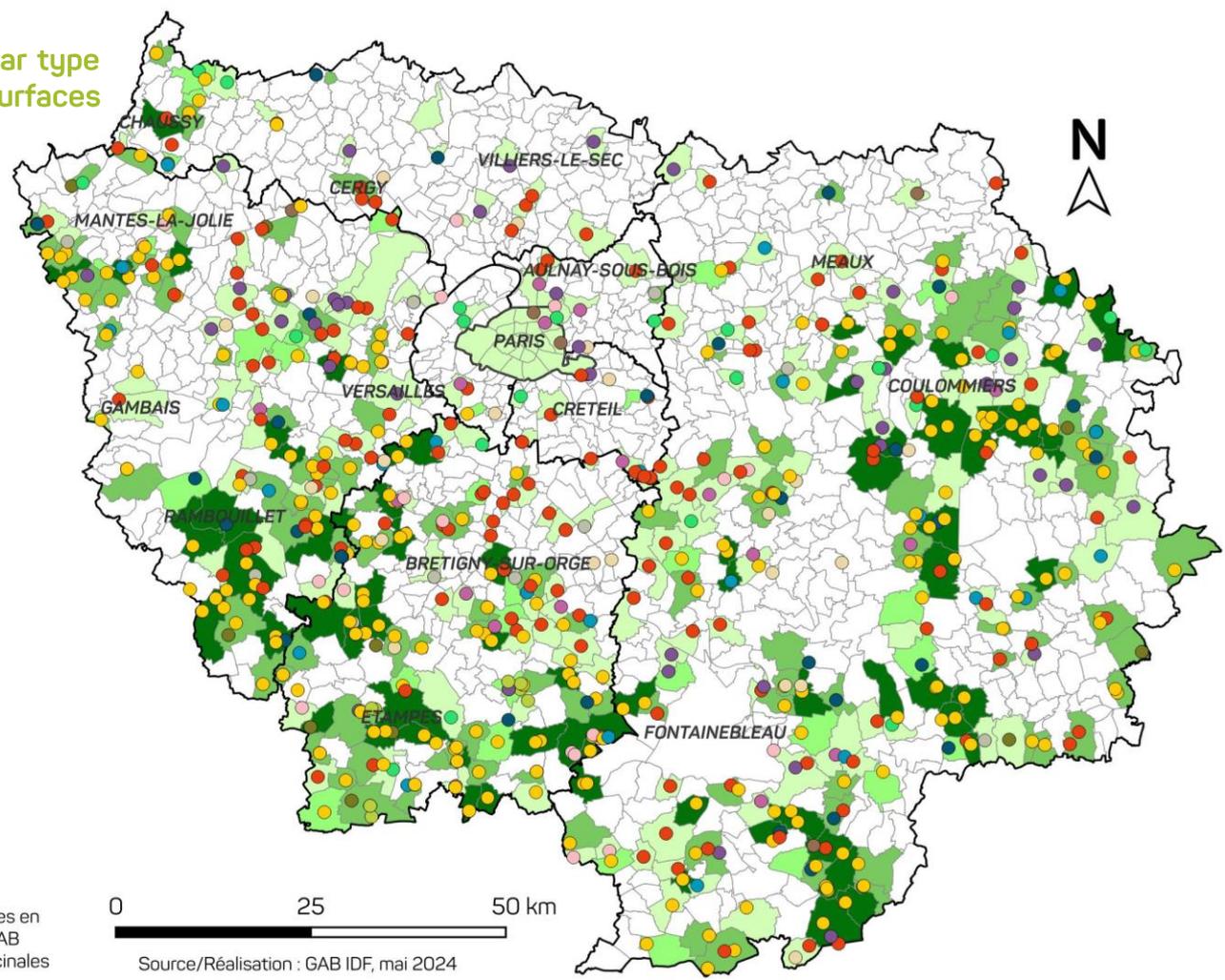
### Surfaces en AB

- 0 - 20 ha
- 20 - 50 ha
- 50 - 200 ha
- 200 ha et plus

### Exploitations engagées en AB par type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre\*
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM\*\*
- Viticulture

Autre \* : terres (généralement des prairies) engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB  
PPAM \*\* : Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales



Source/Réalisation : GAB IDF, mai 2024



# Les productions

## 3/4

des fermes engagées en AB de la région Ile-de-France produisent principalement des grandes cultures ou des légumes.

### Mieux comprendre

Les surfaces « Légumes » concernent le maraîchage diversifié, les légumes de plein champ, les légumes secs, les champignons, le cresson et les plantes à parfum aromatiques et médicinales. Les grandes cultures désignent la production de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes à fibres. La production principale « Autre » désigne des exploitations qui ont des terres certifiées en AB - généralement des prairies - mais qui ne sont pas valorisées en AB ou ne sont pas exploitées par leur propriétaire. Elles peuvent être allouées à d'autres agriculteurs. On peut utiliser ce terme pour désigner les fermes dont l'engagement en AB est confirmé, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur la production.

### Répartition des exploitations d'Ile-de-France par type de production principale\* et par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	 Grandes Cultures	 Légumes	 Arboriculture et petits fruits	 Polyculture-élevage et élevage	 Apiculture	 Pépinières et Cultures Ornementales (PCO)	Autre	Total
<b>77</b>	120	77	34	30	8	6	6	281
<b>78</b>	67	51	15	13	8	1	5	160
<b>91</b>	73	58	5	8	4	5	4	157
<b>95</b>	5	13	6	4	2	-	-	30
<b>75, 92, 93, 94</b>	1	20	7	2	3	5	1	39
<b>Région</b>	<b>266</b>	<b>219</b>	<b>67</b>	<b>57</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>667</b>
<b>Part</b>	39,9%	32,8%	10%	8,5%	3,7%	2,5%	2,4%	100%

\* La production principale désigne la production qui génère le chiffre d'affaires le plus important.



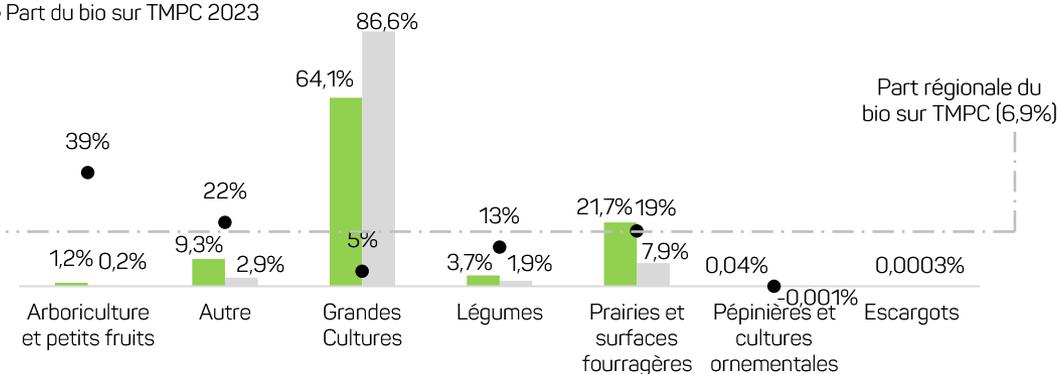
# Les surfaces par production

## 85,8%

des surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont consacrées aux grandes cultures et aux prairies et surfaces fourragères.

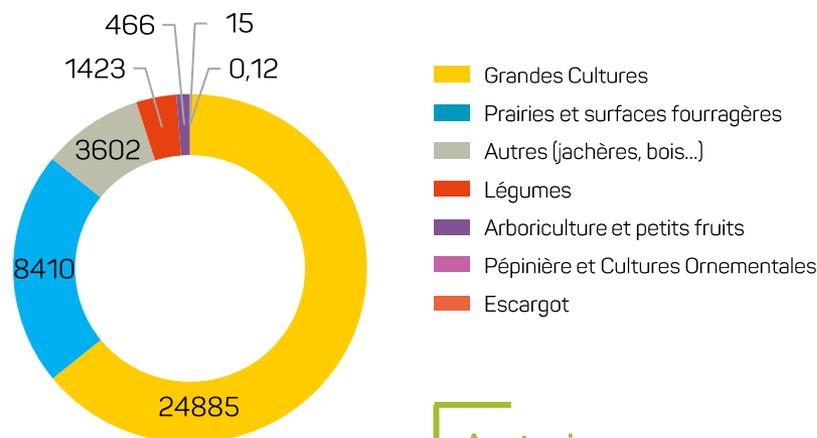
### Part (%) des surfaces AB et TMPC par type de production (Source : GAB IdF, 31/12/2023 et Agreste 2020)

- Part de la SAU bio 2023
- Part de la SAU TMPC 2023
- Part du bio sur TMPC 2023



### Répartition des surfaces (ha) AB d'Ile-de-France par type de production

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



### A retenir

Les surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont principalement cultivées en grandes cultures (64,1%). Leur proportion est inférieure à la part des grandes cultures dans l'agriculture francilienne TMPC (86,6%).

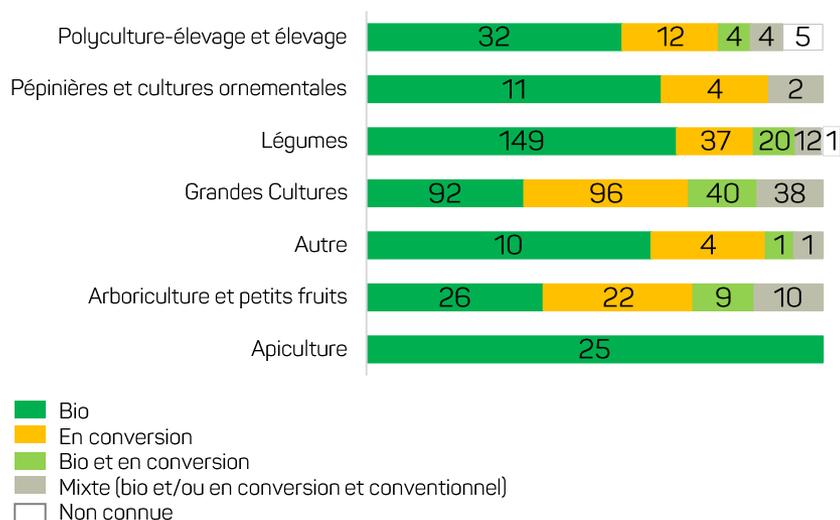
On observe que les surfaces de prairies et de productions fourragères en bio représentent 21,7% de la surface engagée en AB en Région IdF, contre 7,9% en TMPC. Ces surfaces sont utiles dans les rotations de culture, notamment pour les productions céréalières.

\* Les calculs liés au TMPC 2023 sont issus d'une projection avec les écarts moyens entre 2010 et 2020



# La mixité des exploitations

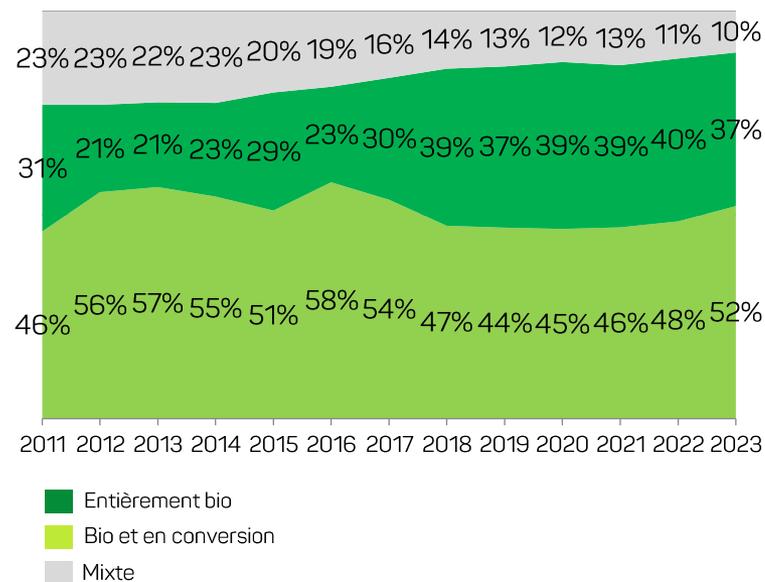
## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB par type de production (Sources : GAB IdF, 31/12/2023)



## A retenir

94,1% des exploitations légumières engagées en AB ne sont pas mixtes, c'est-à-dire qu'elles n'ont que des surfaces en bio et/ou en conversion. 68% ont terminé leur conversion, c'est-à-dire qu'elles ont toutes leurs surfaces en bio. En grandes cultures, 85,7% ne sont pas mixtes et 34,6% ont achevé la conversion.

## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



## Mieux comprendre

Cette mixité des exploitations franciliennes engagées en AB s'explique principalement par une conversion progressive.

# 89,1%

des fermes engagées en AB en Ile-de-France conduisent l'ensemble de leurs surfaces en Agriculture Biologique (c'est-à-dire que les surfaces sont labellisées bio ou dites en conversion).

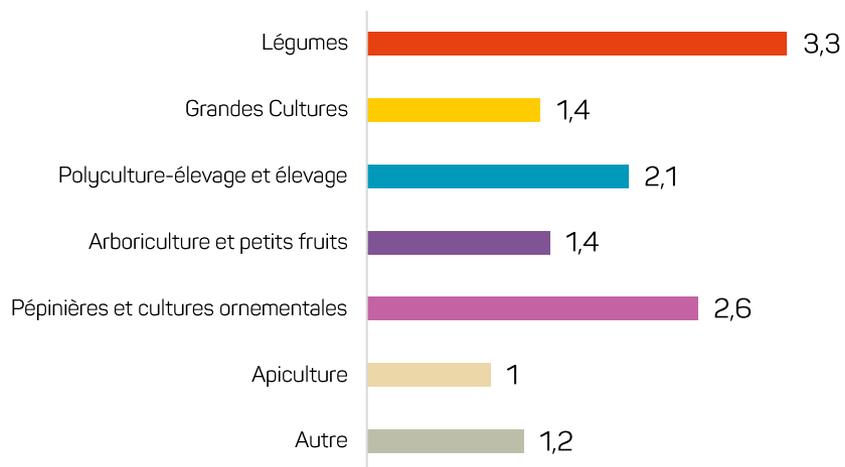


# L'emploi

# 1 191

Unités de Travail Agricole (UTA) sont liées à la production AB en Ile-de-France à fin 2023. Les données proviennent de 571 fermes sur les 667, ce qui conduit à une projection totale de 1391 UTA. 48,8% sont des chefs d'exploitation (679 UTA) et 51,2% sont salariés permanents (712 UTA) dont 5,7% sont issus du cadre familial. Les salariés saisonniers dont le nombre est particulièrement variable d'une année à l'autre, ne sont pas pris en compte ici, mais représentaient en 2023 près de 428 UTA.

## Moyenne des UTA par exploitation (hors emplois saisonniers) par type de production principale *(Source : GAB IdF, 31/12/2023)*



# 77,1%\*

des UTA sont liées exclusivement aux exploitations agricoles. Ce sont les chefs d'exploitation et les salariés permanents dont les UTA familiaux, soit 918 emplois.

# 22,9%\*

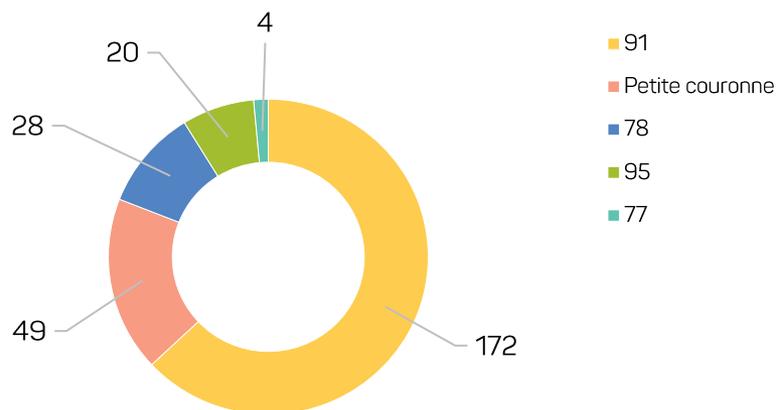
des UTA sont liées aux 16 structures d'insertion, soit 273 emplois (cf. p.11).

*\*Hors saisonniers*

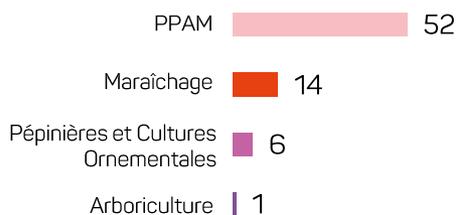


# L'emploi

## Nombre de salariés (encadrés et encadrants hors saisonniers) des structures d'insertion produisant en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



## Moyenne des Unités de Travail Agricole (UTA) pour les structures d'insertion par type de production principale (hors saisonniers) (Sources : GAB IdF, 31/12/2023)



**16** structures d'insertion sont engagées en AB en Ile-de-France.

Ces structures n'ont pas pour activité première la production agricole, mais la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

- 11 sont des Jardins d'Insertion par l'Activité Economique (JIAE). Elles emploient 159 salariés. Parmi elles, 3 jardins du Réseau Cocagne emploient 36 salariés.
- 5 sont des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Ils emploient 114 salariés.

12 de ces structures font principalement du Maraîchage, 2 des PPAM, 1 Pépinière et Cultures Ornementales et 1 de l'Arboriculture.

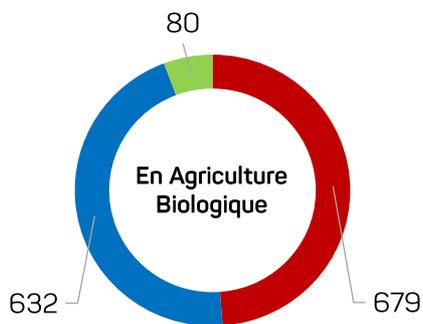
### A retenir

Ces structures ont davantage de salariés que les exploitations agricoles, en raison de leur mission d'insertion professionnelle.



# L'emploi

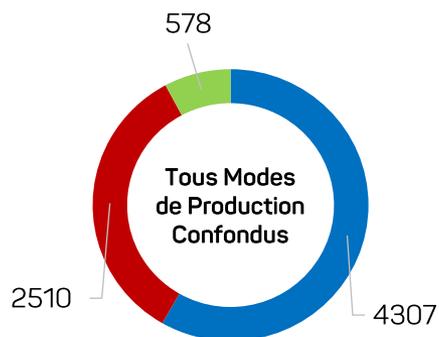
## Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes (hors saisonniers) (Sources : GAB IdF, 31/12/2023 et Agreste 2020)



**2,1** UTA en moyenne par exploitation en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- UTA chefs d'exploitation et coexploitants
- UTA salariés permanents
- UTA familiales (hors chefs d'exploitation)



**1,7** UTA en moyenne par exploitation TMPC

(Source : Agreste 2020)

## Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes (hors saisonniers) selon le mode de production (Sources : GAB IdF, 31/12/2023 et Agreste 2020)

- Part des UTA exploitations TMPC
- Part des UTA exploitations bio
- Part du bio sur TMPC



### A retenir

En Agriculture Biologique, il y a en moyenne par exploitation de **1,2 fois plus** de salariés qu'en tous Modes de Production Confondus. Les Unités de Travail Agricole (UTA) en Agriculture Biologique (AB) représentent **18,8%** des Unités de Travail Tous Modes de Production Confondus (TMPC).

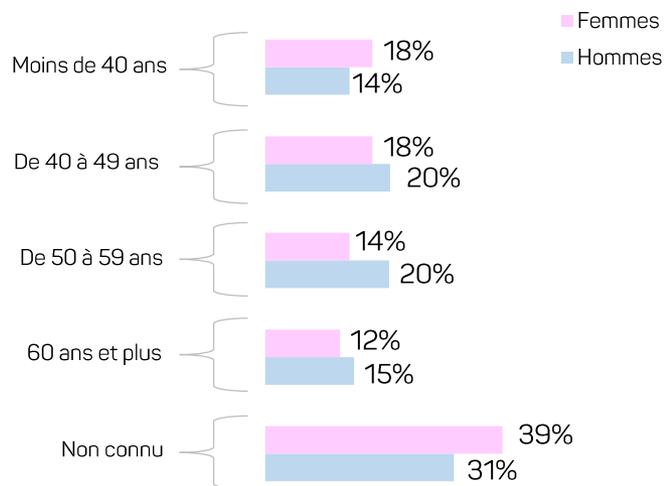


# La pyramide des âges

## 49,6 ans

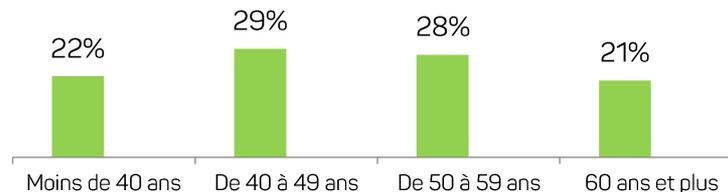
C'est l'âge moyen des chefs d'exploitation engagés en AB sur la région Ile-de-France.  
*(Source: GAB IdF, 31/12/2023)*

### Pyramide des âges selon le genre des agriculteurs engagés en AB en Ile-de-France *(Sources: GAB IdF, 31/12/2023)*



### Répartition des chefs d'exploitations engagés en AB

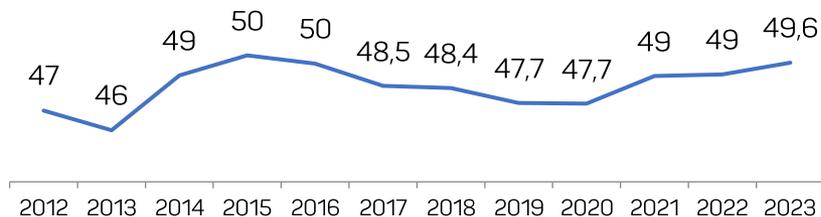
*(Source: GAB IdF, 31/12/2023)*



Les tendances cette année se traduisent par une légère augmentation des tranches « de 40 à 49 ans » et « 60 ans et plus » contre une diminution des tranches « moins de 40 ans » et « de 50 à 59 ans ».

### Âge moyen des agricultrices et agriculteurs en AB franciliens

*(Source: GAB IdF, 31/12/2023)*





# Les femmes dans l'AB francilienne

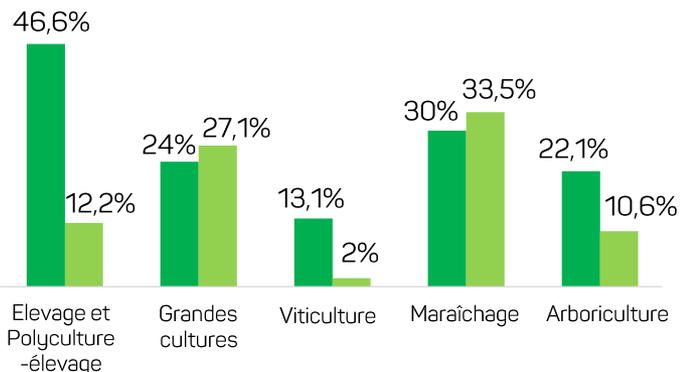
## 49 ans

C'est l'âge moyen des agricultrices engagées en AB (passant de 48,5 à 48,9 ans en 2023) dans la région Ile-de-France contre 45 ans pour la moyenne nationale (Source : Enquête FNAB – Agence Bio, 2018).

## Répartition (en %) des fermes où travaillent les agricultrices en AB selon les productions

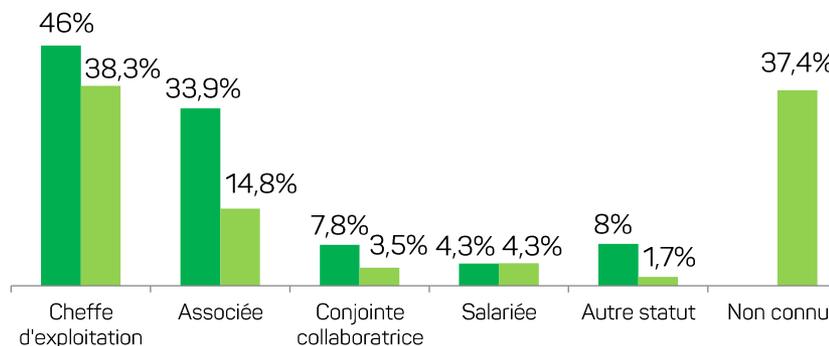
(Sources : GAB IdF, 31/12/2023 ; Enquête FNAB – Agence Bio, 2018)

■ Enquête Nationale FNAB - Agence bio  
■ Données régionales du GAB IdF



## Répartition des agricultrices bio selon leur statut juridique dans les fermes en AB (Sources : GAB IdF, 31/12/2023 ; Enquête FNAB – Agence Bio, 2018)

■ Enquête Nationale FNAB - Agence bio  
■ Données régionales du GAB IdF



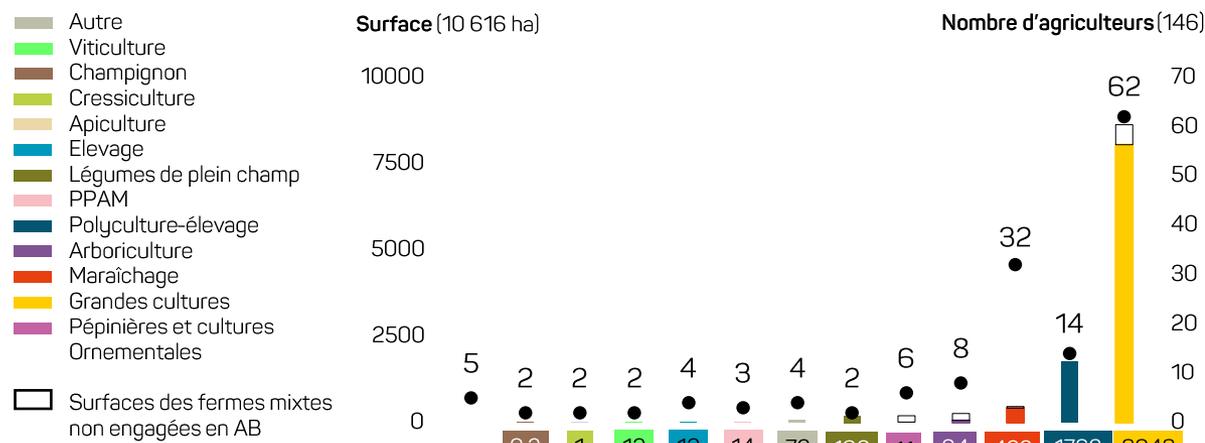
## 81 femmes

sont cheffes d'exploitation ou associées parmi les 188 femmes engagées en AB en Ile-de-France. Parmi les 614 fermes (en dehors des 53 structures qui ne sont pas des exploitations agricoles en vocation première, comme par exemple, les établissements d'insertion, etc.), 125 sont dirigées par des femmes, soit 20,4% des exploitations en AB contre 25% en TMPC.



# La transmission des + de 55 ans

Nombre de fermes et surfaces en AB par production principale dont le chef d'exploitation a plus de 55 ans *[Source : GAB IdF, 31/12/2023]*



## 22,3%

des agriculteurs engagés en AB ont aujourd'hui 55 ans et plus. Cela représente 23,8% des fermes en AB franciliennes (*hors structures à visée d'accompagnement professionnel de type chantier d'insertion, etc.*) et 27,4% des surfaces en AB d'Ile-de-France.

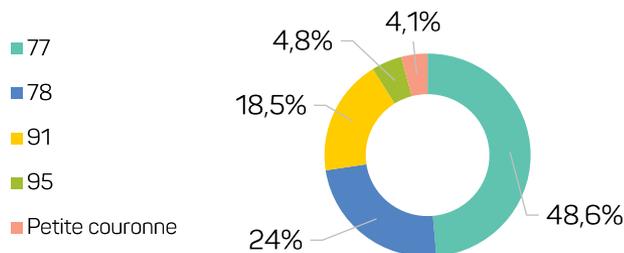
Certaines de ces fermes sont mixtes (possèdent des surfaces en AB et non engagées en AB) : 1004,1 ha sont non engagées en AB et répartis entre les fermes en production principale grandes cultures, arboriculture, PCO et maraîchage.

## Le saviez-vous ?

Le GAB IdF accompagne les futurs cédants à transmettre leurs fermes en AB. Fort de son accompagnement à l'installation, le GAB IdF contribue à mettre en relation les cédants avec des candidats à la reprise et propose un accompagnement personnalisé tout au long de la transmission. Des formations et des outils spécifiques permettent aux cédants d'obtenir les clés d'une transmission réussie.

## Répartition des producteurs de plus de 55 ans par département

*[Source : GAB IdF, 31/12/2023]*



La transmission des fermes en AB est un enjeu majeur pour maintenir les surfaces en AB.

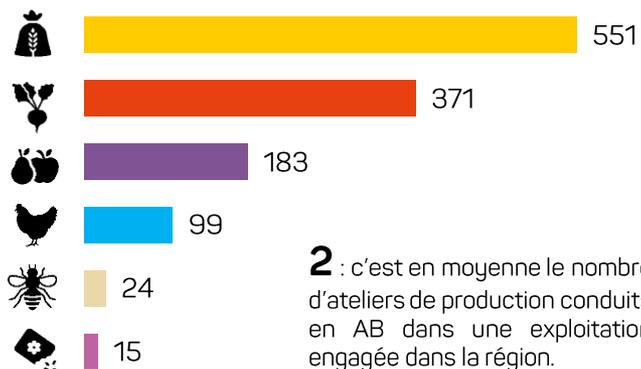
## 48,6%

des producteurs de plus de 55 ans se situent en Seine-et-Marne, soit 71 sur 146.



# La diversité des ateliers de production

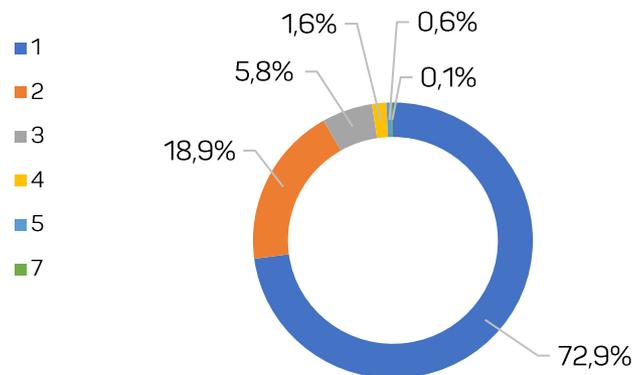
## Les ateliers de production AB par catégorie de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



**27,1%** des exploitations ont 2 ateliers ou plus.

**1 243 ateliers** sont conduits en AB dans la région. Les ateliers les plus représentés sont les grandes cultures (551) et les légumes (371, dont 192 en maraîchage diversifié). Les surfaces dédiées à l'élevage (les prairies temporaires et permanentes, les légumineuses, ainsi que des surfaces fourragères) représentent 481 ateliers supplémentaires.

## Répartition des exploitations AB par nombre d'ateliers de production (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



### Mieux comprendre

#### Qu'appelle-t-on « atelier de production » ?

Il s'agit d'une unité de gestion considérée comme autonome au quotidien, mais coordonnée dans le temps. Ainsi, on identifie un atelier de production par type de production différente dans une exploitation (grandes cultures, maraîchage, etc.).



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

## 2.

# Les tendances de l'AB en Ile-de-France

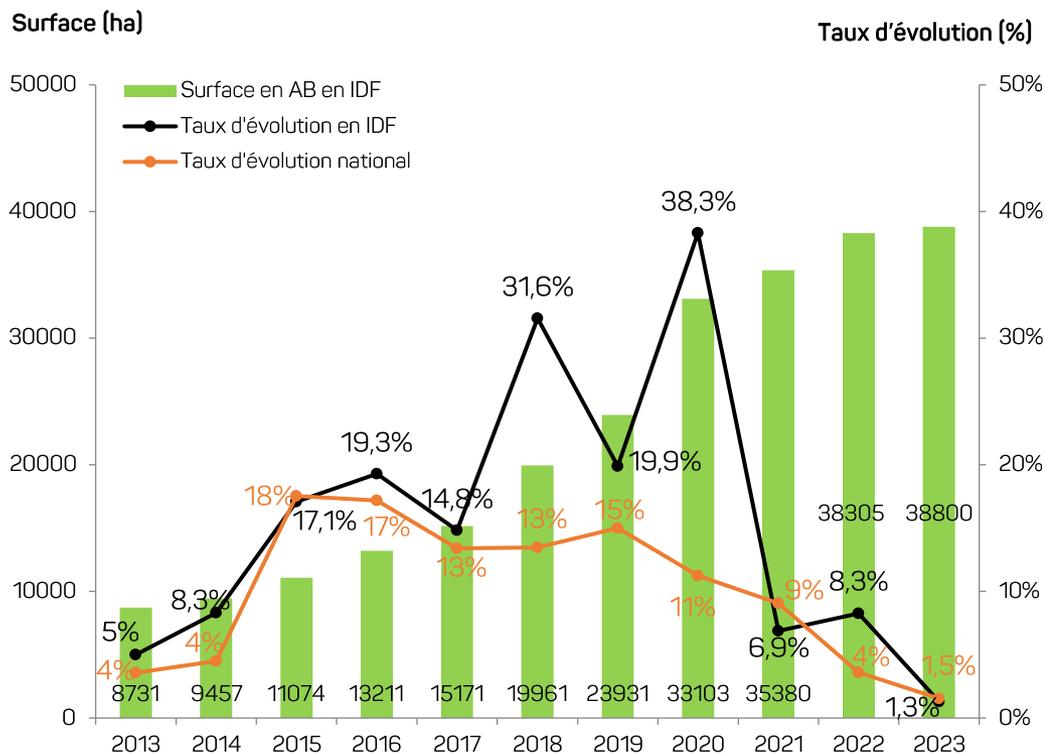
Détail de l'évolution de l'AB .....	18
Les installations .....	19
Les conversions .....	20
Les poursuites de conversion .....	21
Bilan des installations et des conversions .....	22 - 25



# Détail de l'évolution de l'AB

## Historique de la progression des surfaces engagées en AB

[Source : GAB IdF, 31/12/2023]

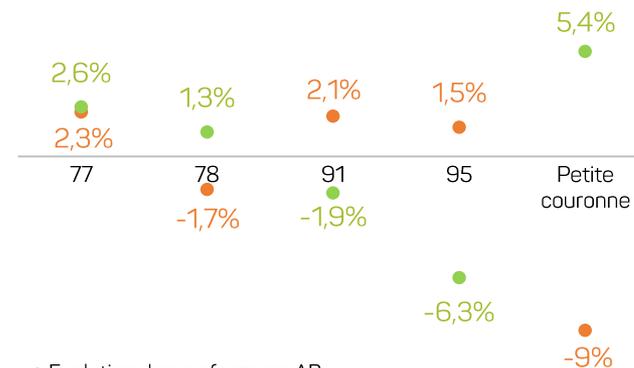


Le détail de ces évolutions est à retrouver dans l'analyse par département page 31 à 44 de cet Observatoire.

**+ 35** nouvelles exploitations  
**+ 782** nouveaux hectares

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées par département francilien entre 2022 et 2023

[Source : GAB IdF, 31/12/2023]



● Evolution des surfaces en AB  
 ● Evolution du nombre d'exploitations en AB

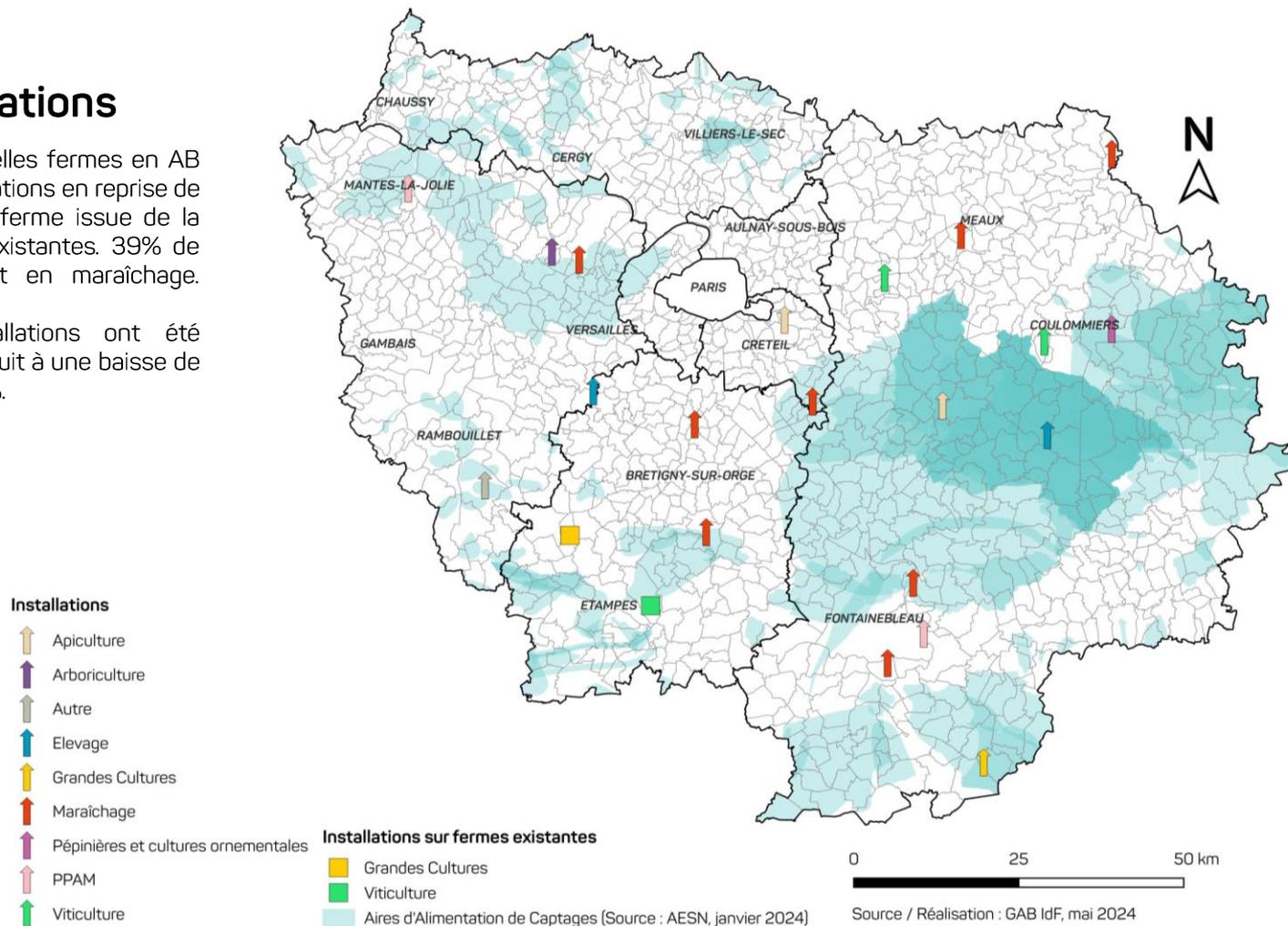


# Les installations

## 23 installations

Dont 20 sur de nouvelles fermes en AB (soit 33,6 ha), 2 installations en reprise de fermes et 1 nouvelle ferme issue de la fusion de 2 fermes existantes. 39% de ces installations sont en maraîchage.

En 2022, 40 installations ont été recensées ce qui conduit à une baisse de la dynamique de 42,5%.



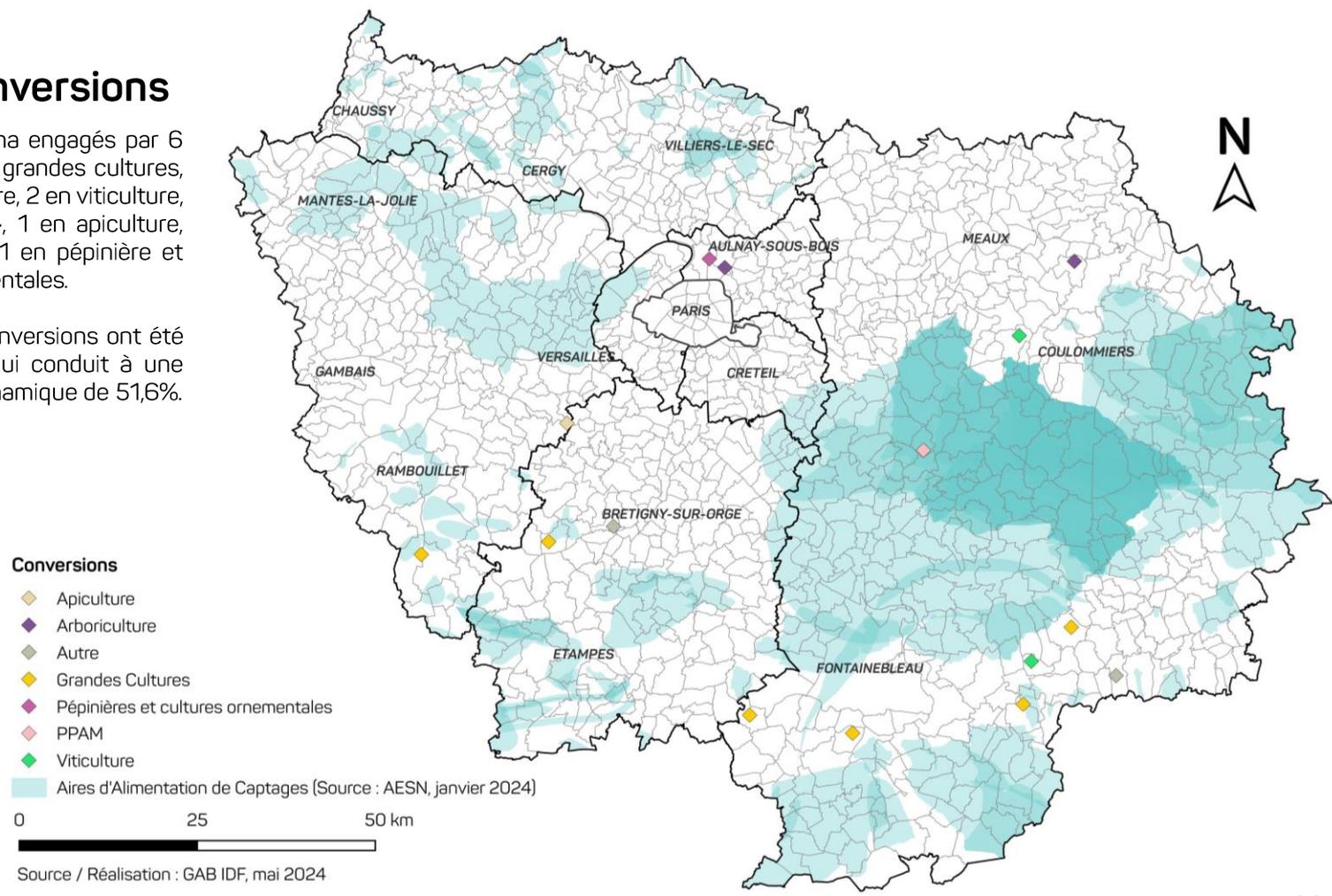


# Les conversions

## 15 conversions

Ce sont 748,7 ha engagés par 6 conversions en grandes cultures, 2 en arboriculture, 2 en viticulture, 2 en « Autre », 1 en apiculture, 1 en PPAM et 1 en pépinière et cultures ornementales.

En 2022, 31 conversions ont été recensées ce qui conduit à une baisse de la dynamique de 51,6%.



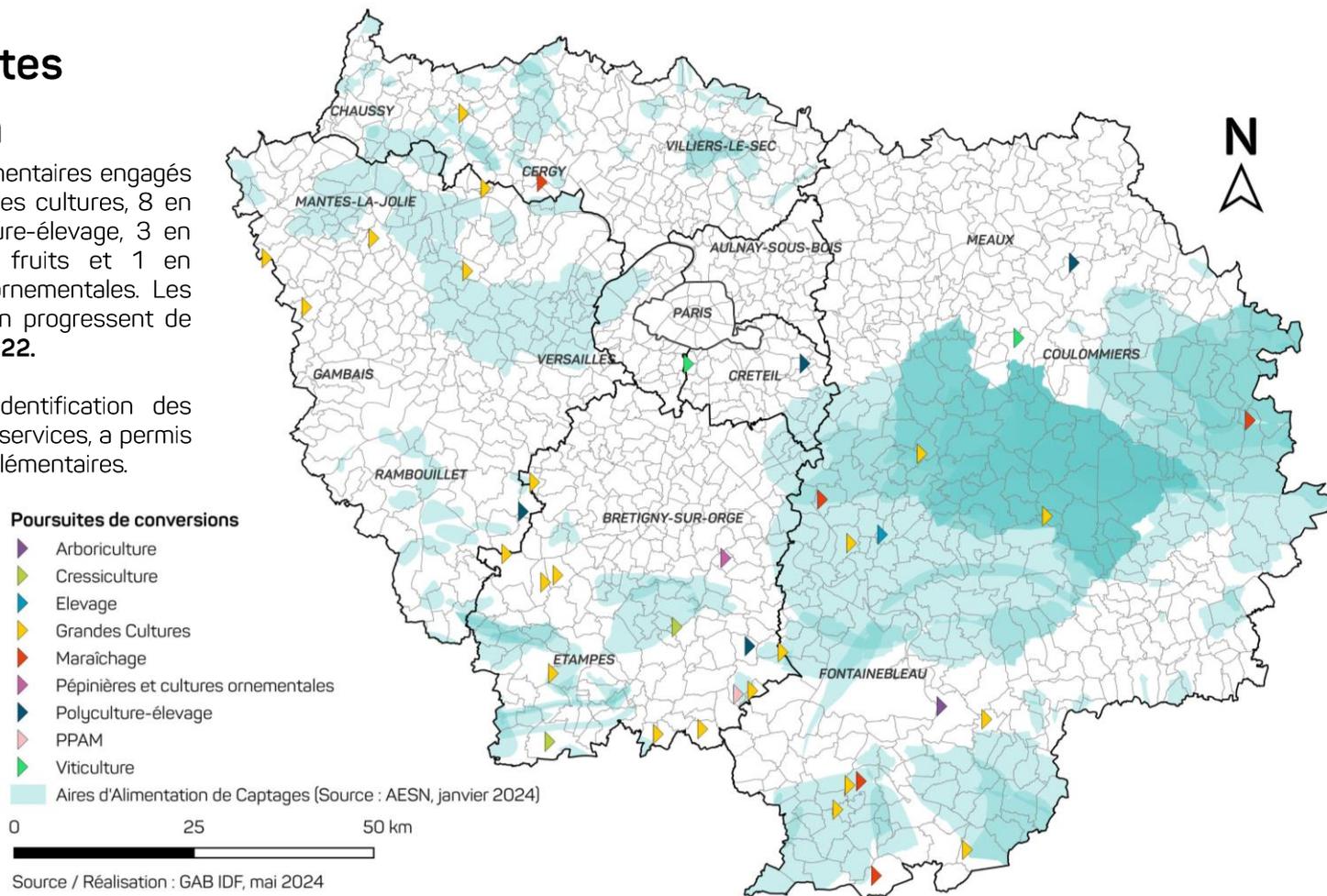


# Les poursuites de conversion

## 40 poursuites de conversion

Ce sont 902 ha supplémentaires engagés par 23 fermes en grandes cultures, 8 en légumes, 5 en polyculture-élevage, 3 en arboriculture et petits fruits et 1 en pépinières et cultures ornementales. Les poursuites de conversion progressent de **+42,9 % par rapport à 2022**.

La suite du travail d'identification des terres inconnues de nos services, a permis de référencer 56 ha supplémentaires.





# Bilan des installations et des conversions

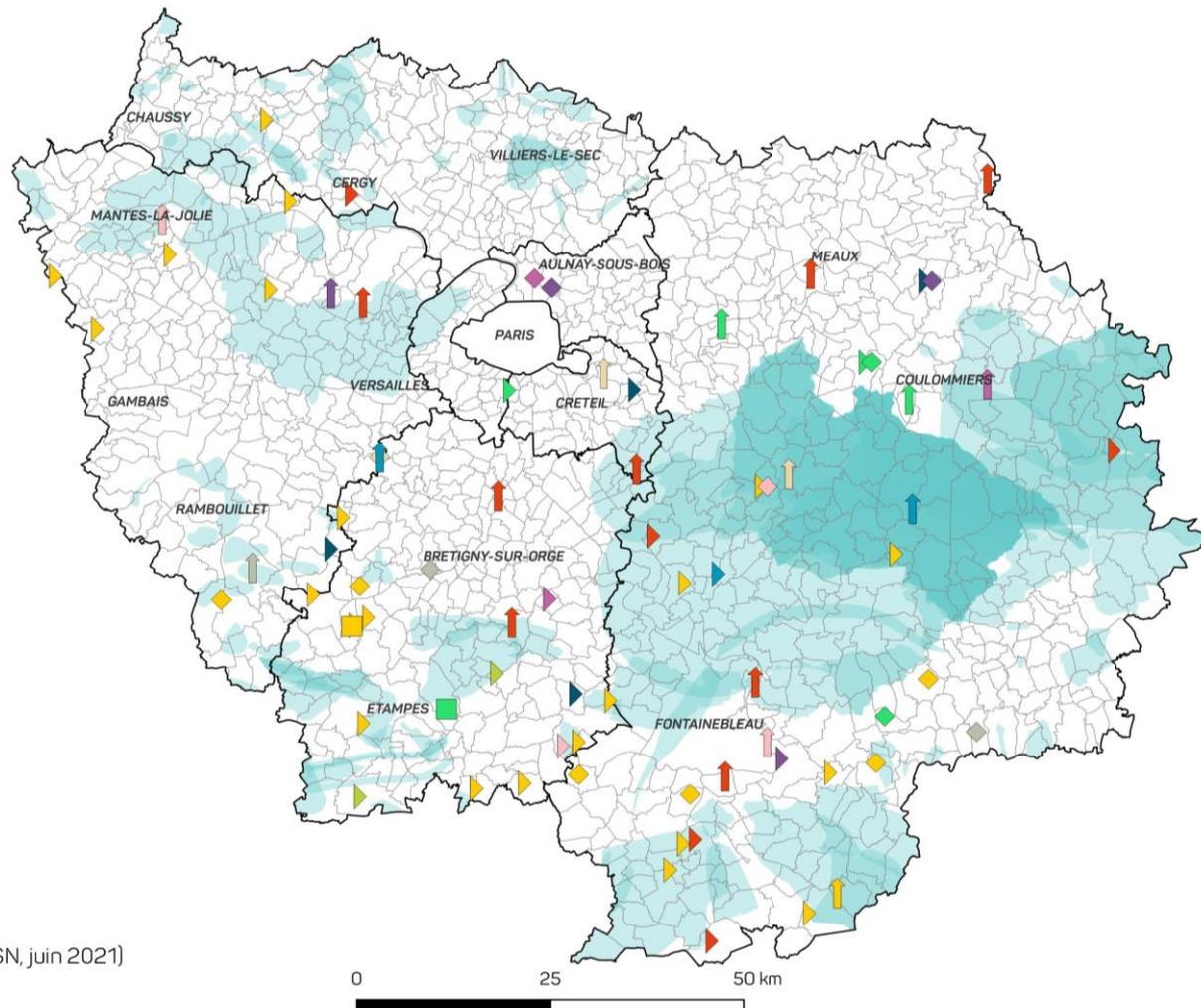
**75** exploitations nouvelles ou en poursuite de conversion ont contribué à l'extension de la production en AB de la région francilienne pour 1 684 ha.

- ↑ Installation
- Installation sur ferme existante
- ◆ Conversion
- ▶ Poursuite de conversion

## Type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture

■ Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, juin 2021)

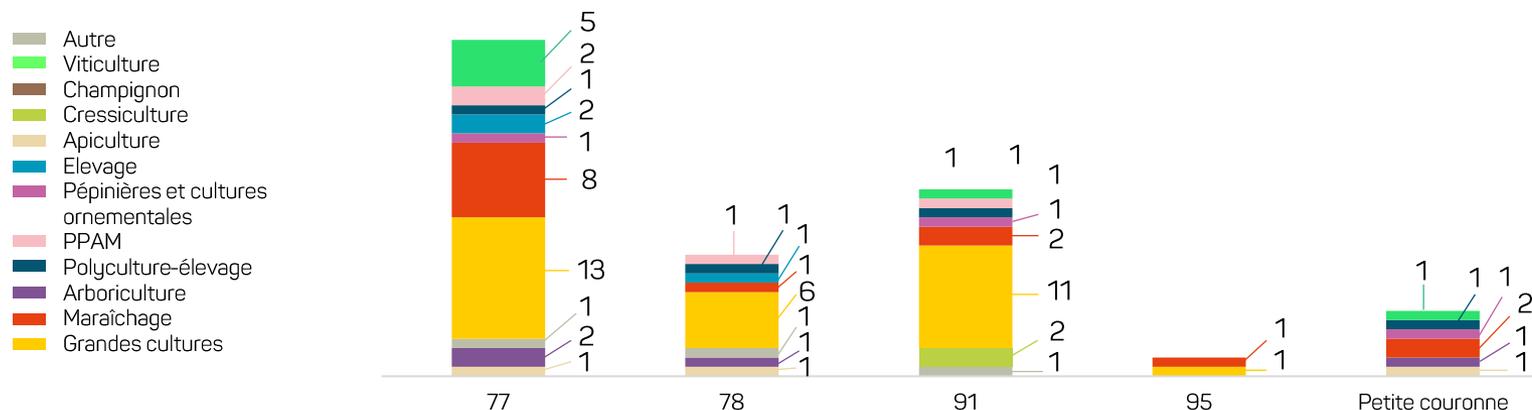


Source/Réalisation : GAB IdF, mai 2024



# Bilan des installations et des conversions

Répartition des nouveaux engagés et des poursuites de conversion en 2023 par type de production principale et par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



Les installations et conversions en AB sur l'année 2023 (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

	77	78	91	95	Petite couronne	Région
Conversion	9	2	2	-	2	15
Installation	11	5	2	-	3	21
Installation sur ferme existante	-	-	2	-	-	2
<b>Total des nouveaux par département</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>38</b>
Poursuite de conversion	16	6	14	2	2	40

## A retenir

La Seine-et-Marne totalise à elle seule près de 55,6% des 36 nouvelles fermes engagées ; les Yvelines 19,5% et l'Essonne 11,1%.



# Bilan des installations et des conversions

Récapitulatif des nouveaux engagements : Exploitations Agricoles (EA) et surfaces en 2023 par statut et par type de production (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

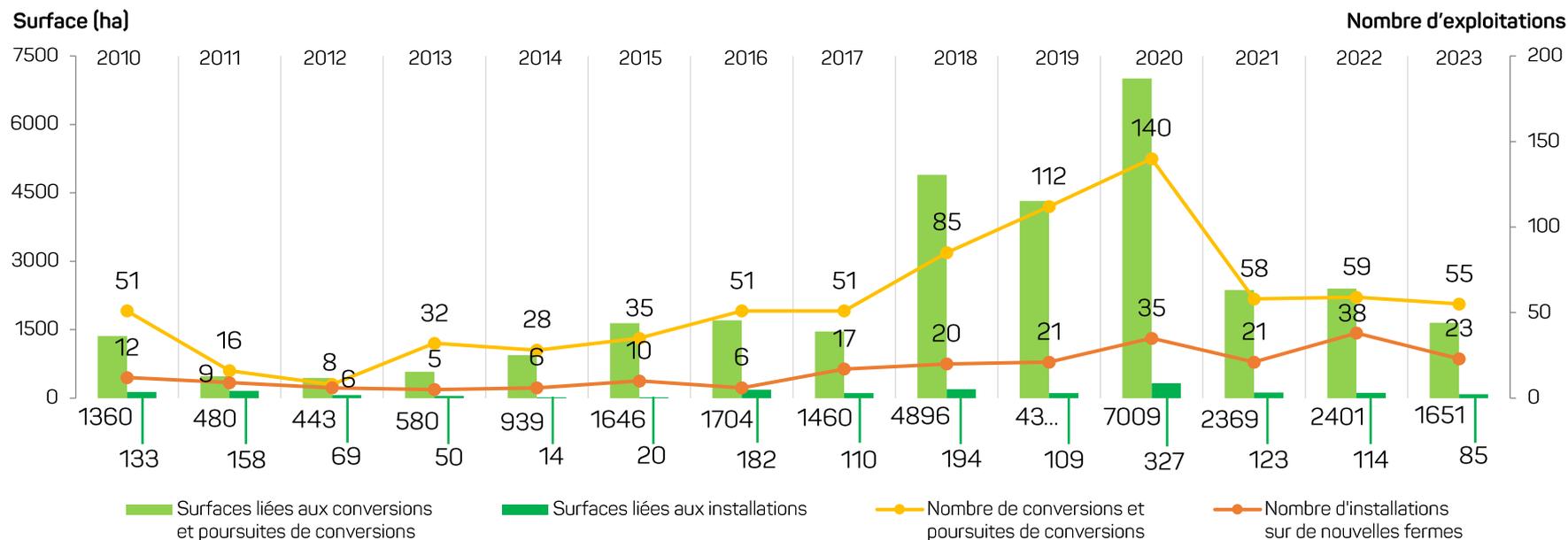
Catégorie Observatoire	Installation		Conversion		Poursuite de conversion		Total EA concernées	Total des surfaces liées aux nouveaux engagés en AB en 2023
	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)		
Apiculture	2	-	1	-	-	-	3	-
Arboriculture et petits fruits	3	8	4	7	3	5	10	20
Autre	1	1	2	20	-	-	3	21
Grandes Cultures	-	-	6	721	23	811	29	1532
Légumes	11	22	1	1	8	16	20	38
Pépinières et cultures ornementales	1	3	1	0,2	1	10	3	13
Polyculture-élevage et élevage	2	-	-	-	5	60	7	60
<b>Total général*</b>	<b>20</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>749</b>	<b>40</b>	<b>902</b>	<b>75</b>	<b>1684</b>

\*Sont comptabilisées ici, les 75 exploitations qui ont engagées des surfaces en AB en dehors des 2 reprises de ferme qui ont permis le maintien de 52 ha.



# Bilan des installations et des conversions

Nouvelles surfaces (ha) engagées en AB par année depuis 2010 *(Source : GAB IdF, 31/12/2023)*



## Mieux comprendre

**32 arrêts sont recensés en 2023, dû à :**

- 13 arrêts de certifications dont 1 reprise partielle par une ferme en AB pour 1 de ces arrêts
- 7 clôtures de l'entité juridique dont les terres ont toutes été reprises/absorbées par des fermes en AB (nouvelles ou non)
- 5 arrêts d'activité agricole (départ en retraite ou autre)
- 7 arrêts dont les raisons restent inconnues

Ça représente **1404,9 ha déconvertis** dont **365,6 ha ont été maintenus** grâce à leurs reprises par des fermes en AB.

*Ces données sont détaillées pour chacun des départements de la page 31 à 44.*



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 3.

## L'AB et l'eau en Île-de-France

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) .....	27-29
Les zones à enjeux en Île-de-France .....	30



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

**438** fermes en AB

(65,7% des fermes en AB) soit

**27 040** ha

(69,7% des surfaces en AB)

sur des communes faisant partie d'une AAC délimitée ou en cours de délimitation

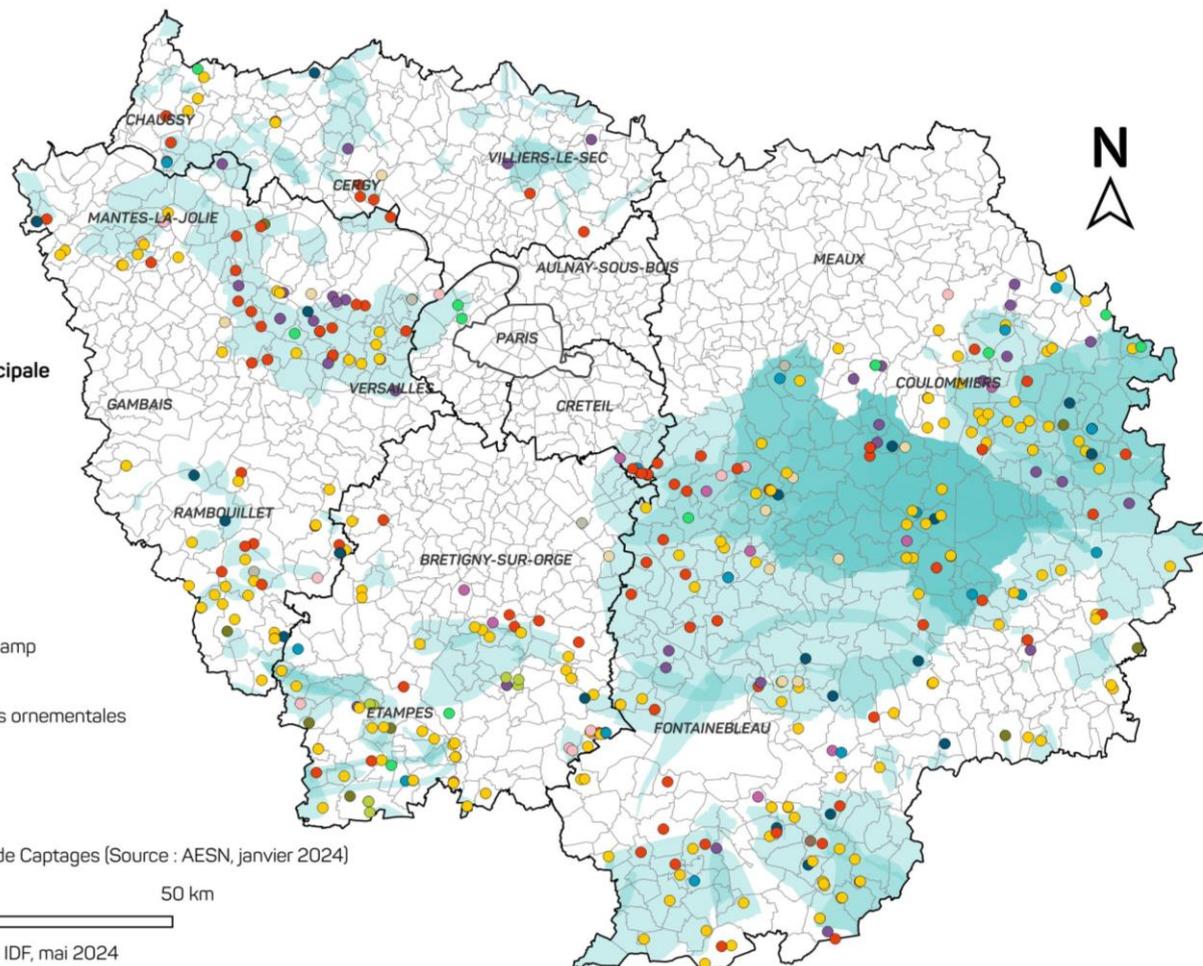
## Type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture

Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, janvier 2024)

0 25 50 km

Source / Réalisation : GAB IDF, mai 2024





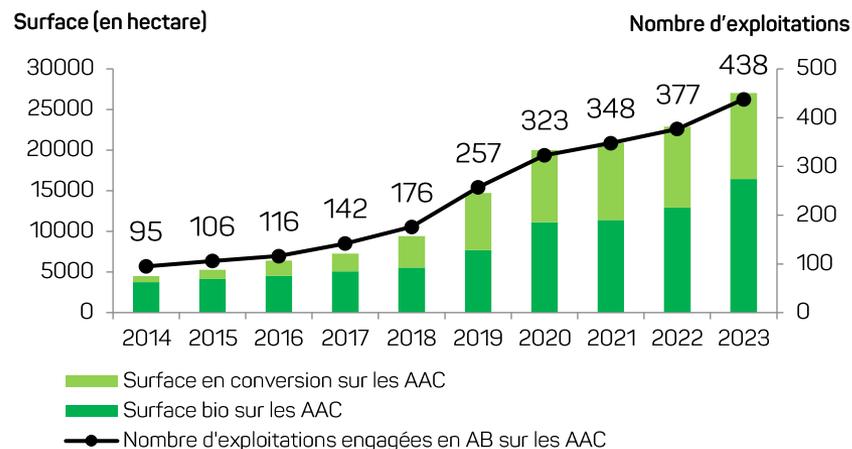
# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

**+ 18,1%**

de surfaces engagées en AB sur les AAC d'Ile-de-France en 2023 et 16% de fermes en plus.

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces sur les AAC

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



### Mieux comprendre

**Qu'est-ce qu'une Aire d'Alimentation de Captage ?** « C'est l'ensemble des surfaces contribuant à l'alimentation du captage. Autrement dit, l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement » (Source : LEMA, n°2006-1772, article 21)

**Près de 5 fois plus** d'exploitations en AB situées sur les AAC d'Ile-de-France en 11 ans (90 à 438). Cette augmentation considérable s'explique par le développement de l'AB sur les AAC ainsi que par la mise à jour et l'élargissement des AAC dont la dernière date de janvier 2024.

## Répartition du nombre d'exploitations et de leurs surfaces sur les AAC délimitées en région Ile-de-France (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

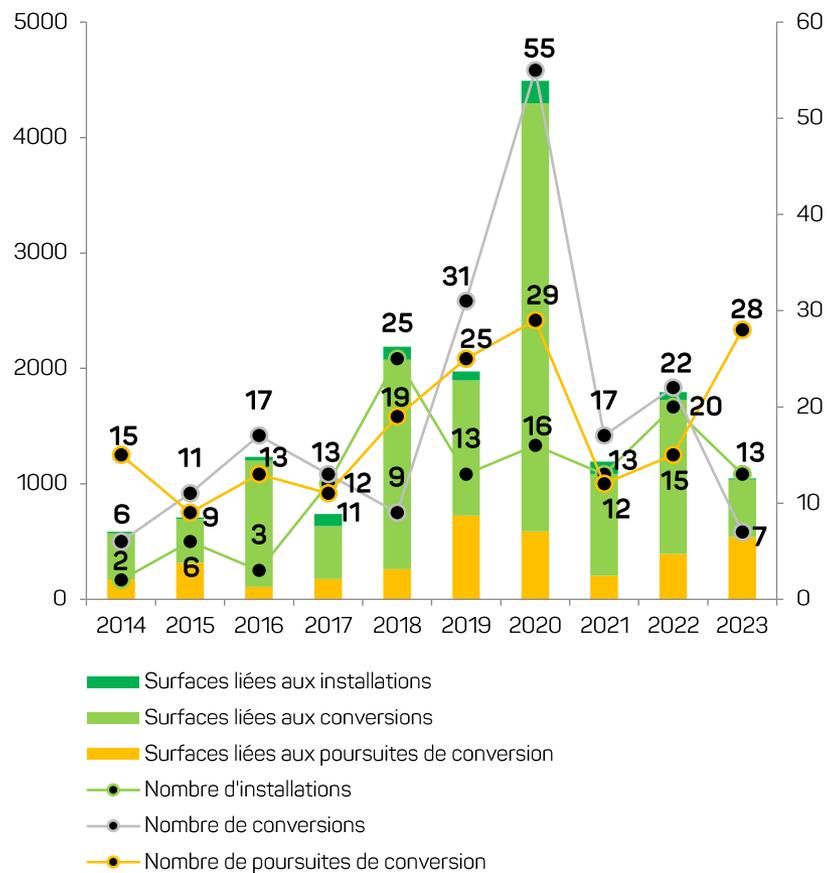
	Nombre d'exploitations	Part*	Surface bio	Part*	Surface en conversion	Part*	Total des surfaces	Part
2016	116	46,8%	4529	47,6%	1866	50,5%	6395	48,4%
2017	142	48,3%	5075	50,7%	2201	42,6%	7276	48,0%
2018	176	48,5%	5552	51,6%	3867	42,0%	9419	47,2%
2019	257	57,5%	7685	63,2%	7044	59,8%	14729	61,5%
2020	323	57,2%	11145	64,9%	8846	55,5%	19991	60,4%
2021	348	56,4%	11420	64,2%	9508	54,1%	20928	59,2%
2022	377	57%	12951	62,6%	9952	56,5%	22903	59,8%
2023	438	65,7%	16435	73,3%	10605	64,8%	27040	69,7%

\* calculée en fonction du nombre total d'exploitations et des surfaces bio et en conversion.



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

Evolution des nouvelles exploitations et surfaces sur les AAC entre 2014 et 2023 (Source: GAB IdF, 31/12/2023)



	Installations	Conversions	Poursuites de conversion
Légumes	6	1	8
Grandes cultures	1	5	16
Polyculture-élevage et élevage	1		3
Arboriculture et petits fruits	2	1	1
Pépinières et Cultures Ornementales	1		
Apiculture	1		
Autres	1		
	<b>13 installations sur 11 ha</b>	<b>7 conversions sur 497 ha</b>	<b>28 poursuites de conversion sur 539 ha</b>
<b>Bilan sur AAC</b>	Part des nouveaux engagés 54,6% **	<b>61,9%*</b> 71%**	<b>70%*</b> 53,6%**
	Part des surfaces engagées 59,7% **	<b>32,7%*</b> 75,5%**	<b>59,8%*</b> 61,9%**

Ces parts (\*2023 et \*\*2022) sont calculées sur la totalité des nouveaux engagés et des poursuites de conversion sur et hors des ZPA pour rendre compte de la part comprise sur ces territoires d'action.



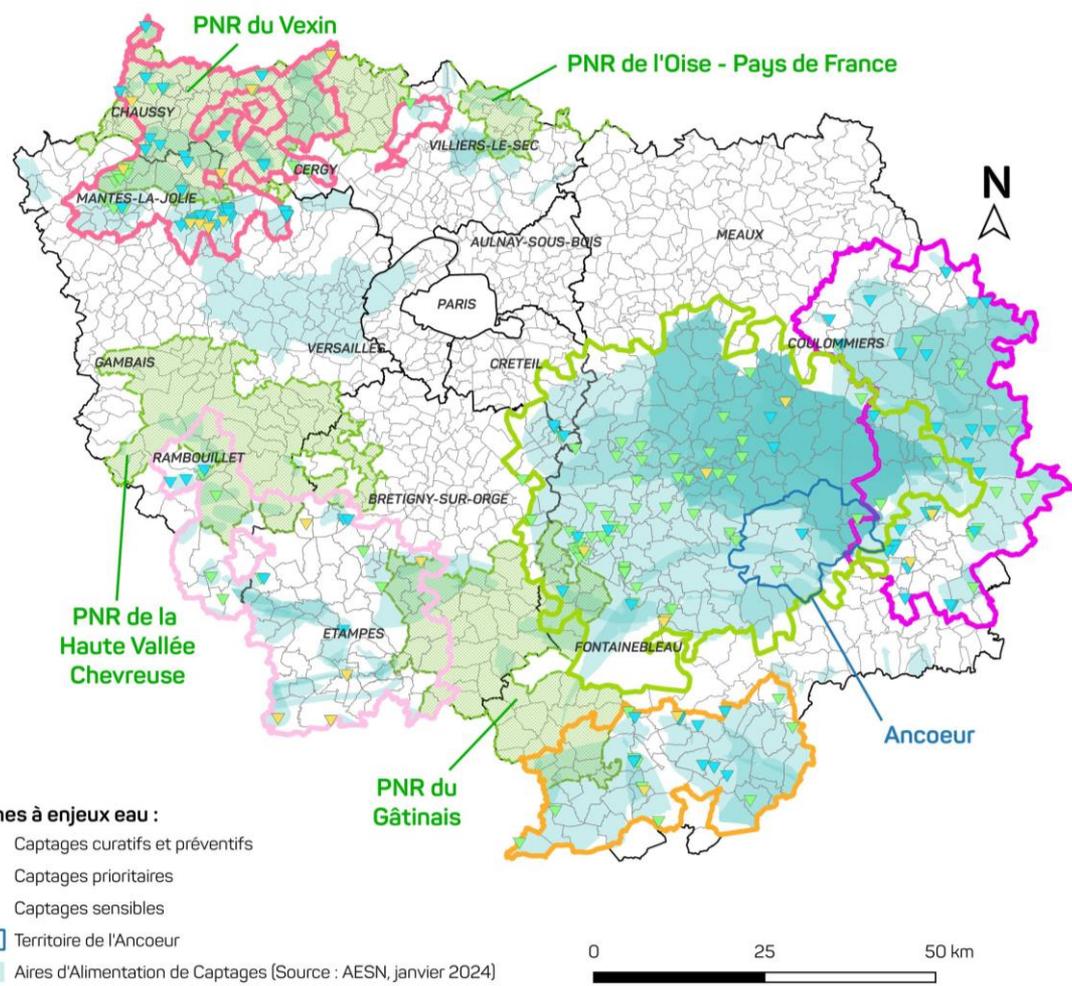
# Les zones à enjeux en Ile-de-France

## Mieux comprendre

Le GAB IdF, en lien avec ses partenaires, mène des actions sur les territoires à enjeux (eau potable, biodiversité etc.) pour sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans le but de développer les fermes et les surfaces en AB.

Le GAB IdF anime des actions spécifiques sur 6 zones prioritaires : le territoire historique de l'Ancoeur, la Fosse de Melun, l'Est Seine-et-Marne, l'Etampois Sud-Essonne, le Loing Lunain Sud Seine-et-Marne et enfin le Vexin.

Le GAB IdF propose des diagnostics territoriaux, des formations et des rencontres avec les agriculteurs et les collectivités et accompagne les projets de conversion, d'installation et de structuration de filières.





• GAB ÎdF •

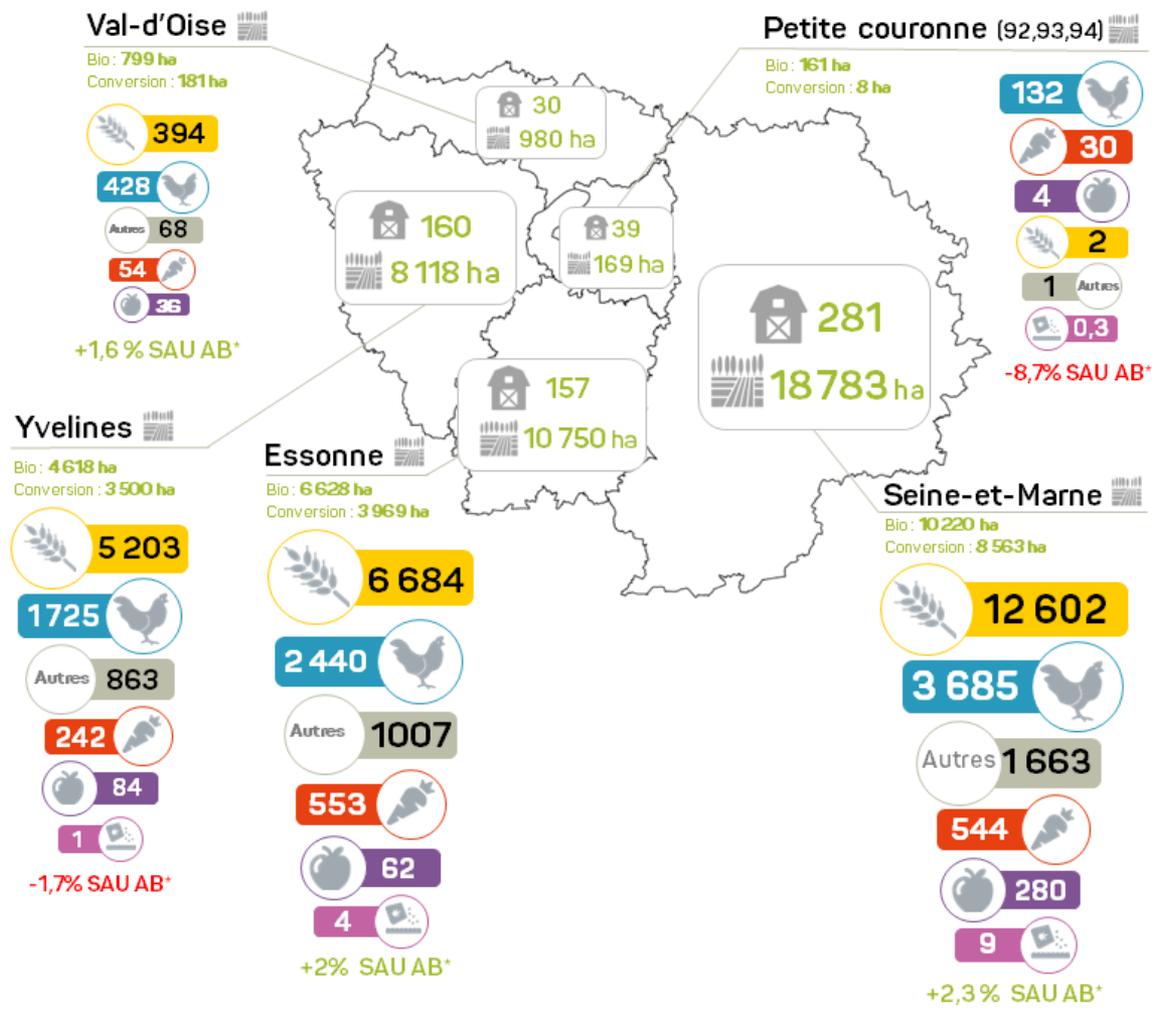
Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 4. L'Agriculture Biologique dans les départements

L'Agriculture Biologique par département .....	32
Les exploitations par département .....	33
Les surfaces par département .....	34
La Seine-et-Marne .....	35-36
L'Essonne .....	37-38
Les Yvelines .....	39-40
Le Val-d'Oise .....	41-42
La petite couronne (75, 92, 93, 94) .....	43-44



# L'Agriculture Biologique par département



## Type de surface (ha)

- Grandes Cultures
- Légumes
- Autres (jachères, bois...)
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinière et Cultures Ornementales
- Prairies et surfaces fourragères (en partie dédiées à l'élevage)

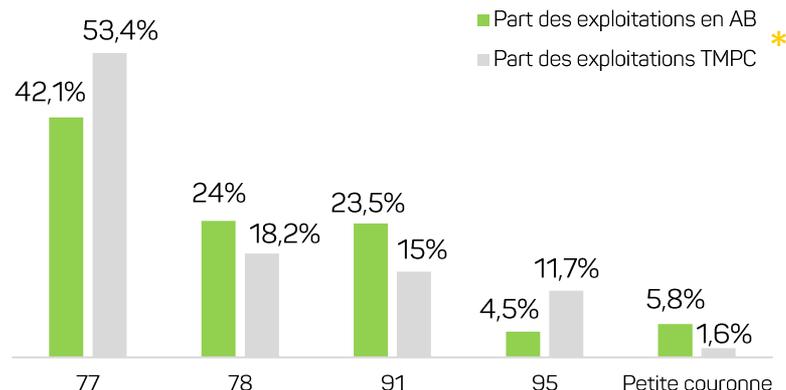
\* % Evolution en AB entre 2022 et 2023  
 \* % Diminution en AB entre 2022 et 2023  
 (Source / Réalisation : GAB IdF, mai 2024)



# Les exploitations par département

## Répartition des exploitations engagées en AB et TMPC par département dans la région Ile-de-France

(Sources : GAB IdF, 31/12/2023 et Agreste 2020)



### A retenir

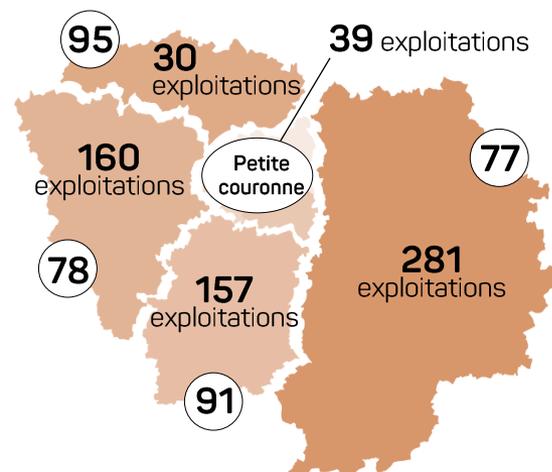
La Seine-et-Marne concentre le plus grand nombre de fermes en AB franciliennes. Et la somme des exploitations de l'Essonne (91) et des Yvelines (78) représente 47,5% des exploitations en AB franciliennes (33% pour les exploitations TMPC). On remarque une prévalence des exploitations engagées en AB dans la petite couronne (5,8%) par rapport au TMPC (2%). La répartition des exploitations sur le territoire reste stable par rapport à 2022, On note que les Yvelines repassent devant l'Essonne en nombre de fermes engagées en AB.

### \* Mieux comprendre

Les exploitations engagées en Agriculture Biologique (AB) comprennent les exploitations ayant des surfaces certifiées biologiques et/ou en conversion.

Les exploitations Tous Modes de Productions Confondus (TMPC) désignent l'ensemble des exploitations agricoles franciliennes, c'est-à-dire les exploitations en production biologique et conventionnelle.

## Nombre des exploitations engagées en AB par département (Sources : GAB IdF, 31/12/2023)





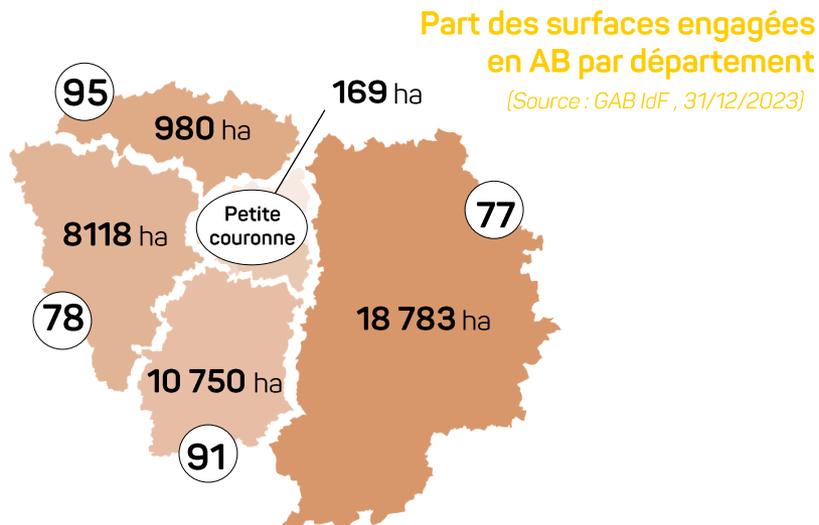
# Les surfaces par département

## 61 ha

C'est la surface moyenne des exploitations engagées en AB en Ile-de-France. La surface moyenne des fermes en AB a augmenté de 32% depuis 11 ans.

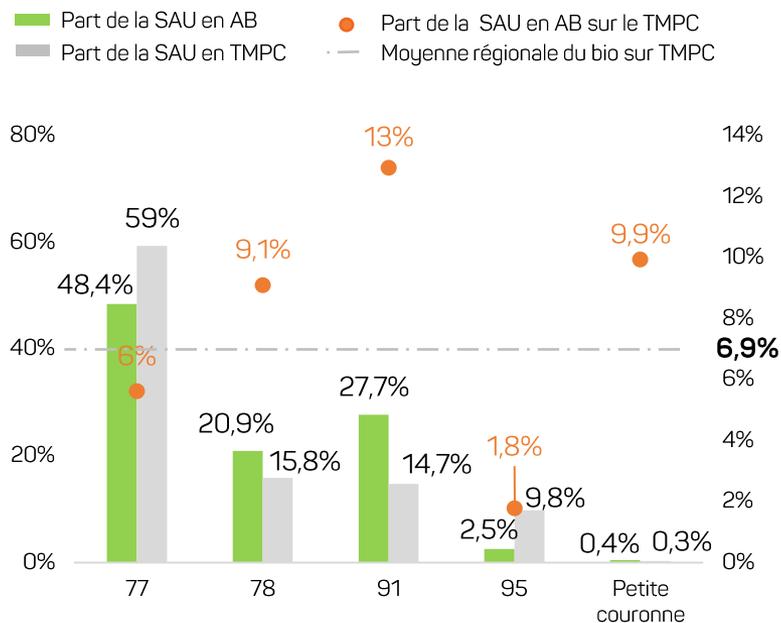
Surface (ha) AB moyenne*	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	46,2	47,3	50,1	53,3	52,8	54,9	58,6	62,7	60,8	60,3	<b>61</b>

\* chiffres établis hors exploitations apicoles et sans les exploitations dont nous n'avons pas les surfaces



## Répartition des surfaces en AB et TMPC par département

(Sources : GAB IdF, 31/12/2023 et Agreste 2010)



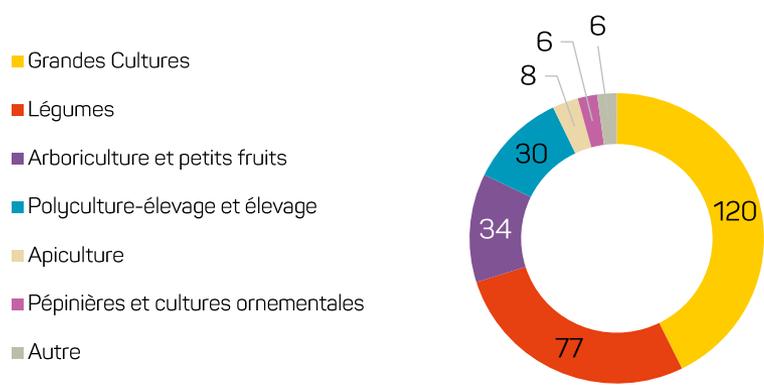
### A retenir

Le département de l'Essonne a une part de 13% de la SAU TMPC cultivée en AB. C'est presque 2 fois la moyenne régionale qui est de 6,9%. Il est suivi par la Petite couronne (9,9%) et les Yvelines non loin derrière avec 9,1%.



# La Seine-et-Marne

## Exploitations engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2023)



## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2023)



**1<sup>er</sup>** département francilien en nombre d'exploitations (281) en surfaces engagées en AB.

**11,9%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 281 exploitations.

**5,6%**

de la SAU est engagée en AB, soit 18 783 ha (dont 45,6% en conversion).

### A retenir

La Seine-et-Marne compte 281 exploitations engagées en AB, soit 42,1% des exploitations en AB de la région.

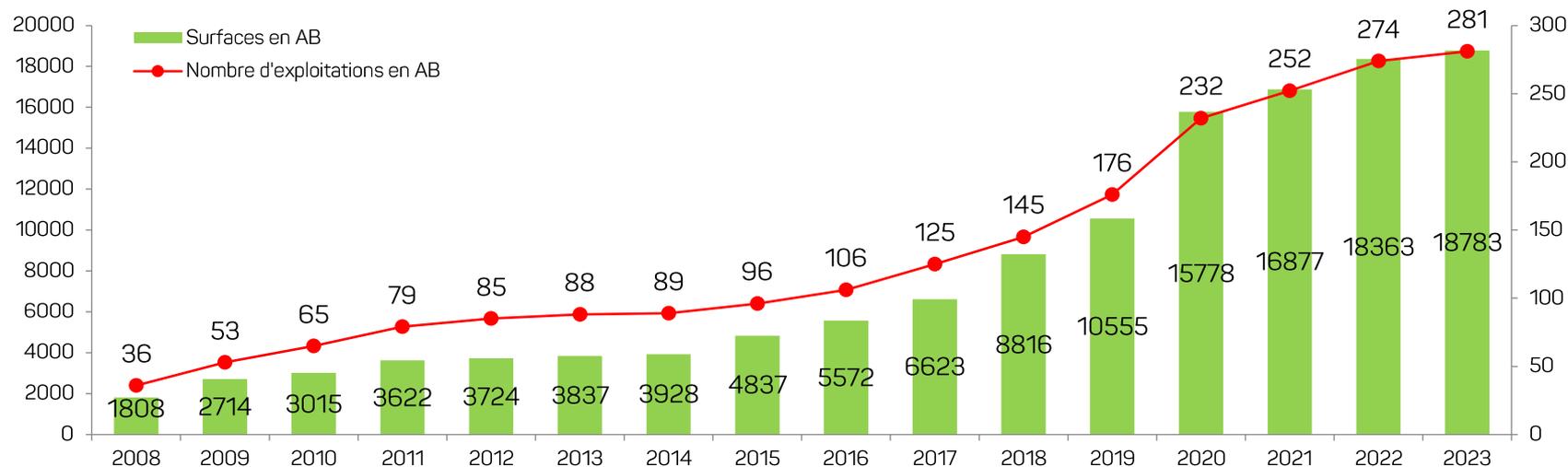
Les deux productions principales (*grandes cultures et légumes - maraîchage ou de plein champ, PPAM, etc.*) représentent près de 70,1% des exploitations.

Au niveau des surfaces, 12 602 ha sont consacrés aux grandes cultures : elles représentent 67,1 % des surfaces engagées en AB du département.



# La Seine-et-Marne

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 77 [Source : GAB IdF, 31/12/2023]



## + 20 exploitations

se sont engagées en AB en Seine-et-Marne sur l'année 2023 : **10 installations** (4 en maraîchage, 2 en viticulture, 1 en élevage, 1 en apiculture, 1 en PCO et 1 en PPAM), **9 conversions** (4 en grandes cultures, 2 en viticulture, 1 en PPAM, 1 en arboriculture et 1 en « autre ») et **1 création d'exploitation** à la suite d'une fusion de 2 fermes sous un nouveau statut. On dénombre **13 décertifications** au 31/12/2023. Elles sont liées à 3 arrêts d'activité agricole (dont 1 départ à la retraite), 4 arrêts de certification (pour des raisons technico-économiques et personnelles), 1 arrêt par absorption, 2 arrêts pour la fusion/création d'une nouvelle exploitation et 3 dont la raison est inconnue.

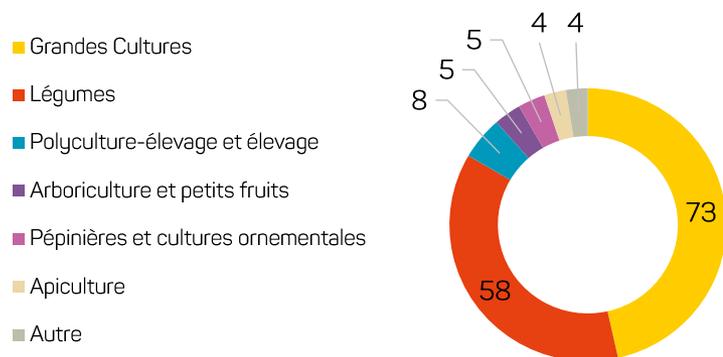
## + 420 ha

supplémentaires sont cultivés en AB dans le département en 2023, soit une augmentation de près de 2,3% des surfaces AB contre 8,8% en 2022.



# L'Essonne

## Exploitations engagées en AB dans le 91, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF, 31/12/2023)*



## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 91, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF, 31/12/2023)*



## 2ème

département francilien surfaces engagées en AB (10 750 ha) et 3<sup>ème</sup> en nombre d'exploitations (157). Il est aussi 2<sup>ème</sup> en dynamique de croissance des surfaces (+2%).

## 23,6%

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 157 exploitations.

## 12,9%

de la SAU est engagée en AB, soit 10 750 ha (dont 38,3% en conversion)

### A retenir

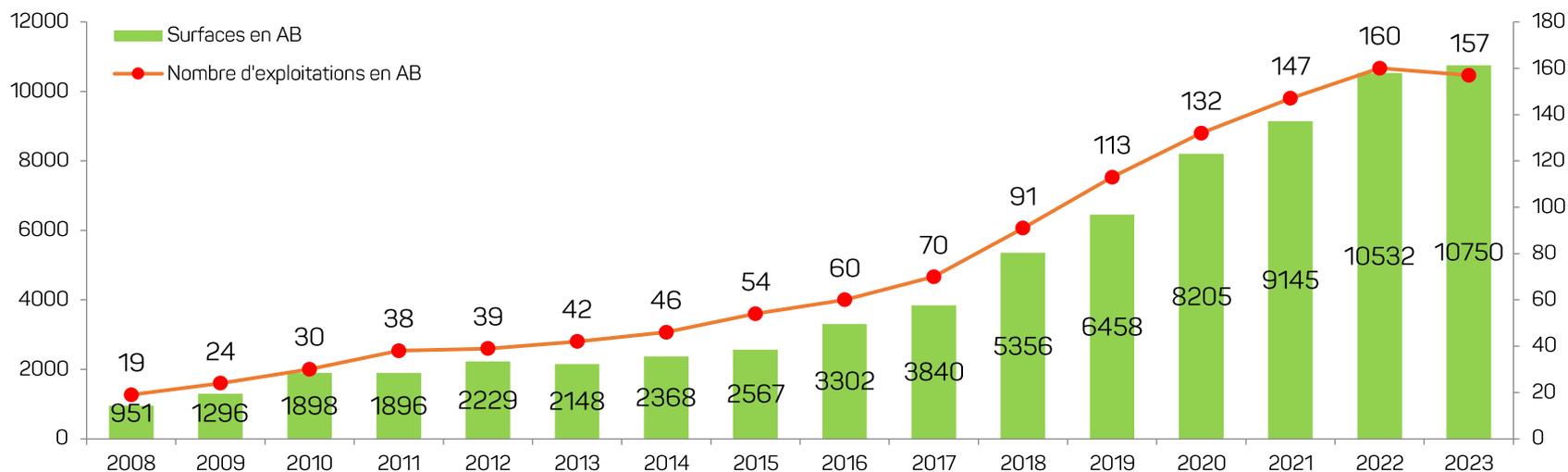
L'Essonne occupe la **1<sup>ère</sup> place** avec la part la plus élevée (12,9%) de surfaces engagées en AB par rapport au TMPC du département.

Les productions de céréales et de légumes y sont majoritaires avec respectivement 46,5% et 36,9% des exploitations du département. La catégorie légumes comprend le maraîchage, la cressiculture, les légumes de plein champ, les légumes secs, la culture de champignons et de plantes à parfum aromatiques et médicinales.

6 684 ha sont consacrés aux grandes cultures soit 62,2% des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et les prairies représentent 2 440 ha soit 22,7% des surfaces engagées en AB dans le département.



## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 91 (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



**+ 6 exploitations**

engagées en AB en Essonne en 2023 : **2 installations** en maraîchage, **2 installations sur fermes existantes** (1 en grandes cultures et 1 en viticulture) et **2 conversions** (1 en grandes cultures et 1 en « autre »). On dénombre **9 décertifications** au 31/12/2023. Ces arrêts sont liés à 4 arrêts de certification (pour des raisons techniques, personnelles et sur décision de l'OC), 4 clôtures de l'entité juridique dont les terres ont été reprises par des fermes engagées en AB et 1 arrêt dont la raison est inconnue.

**+ 218 ha**

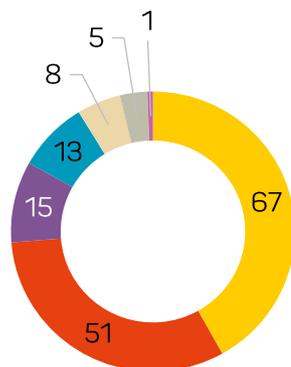
supplémentaires sont cultivés en AB dans le département en 2023. La progression des surfaces engagées en AB en Essonne est de +2 %, la 2<sup>ème</sup> progression régionale.



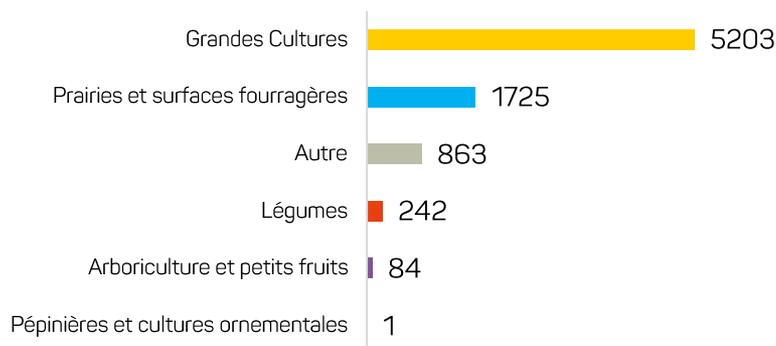
# Les Yvelines

## Exploitations engagées en AB dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- Grandes Cultures
- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Polyculture-élevage et élevage
- Apiculture
- Autre
- Pépinières et cultures ornementales



## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



**2ème** département francilien en nombre d'exploitations (160) et 3ème en surfaces engagées en AB (8118 ha).

**19,8%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 160 exploitations.

**9,1%**

de la SAU est en AB, soit 8118 ha (dont 43,1% en conversion)

### A retenir

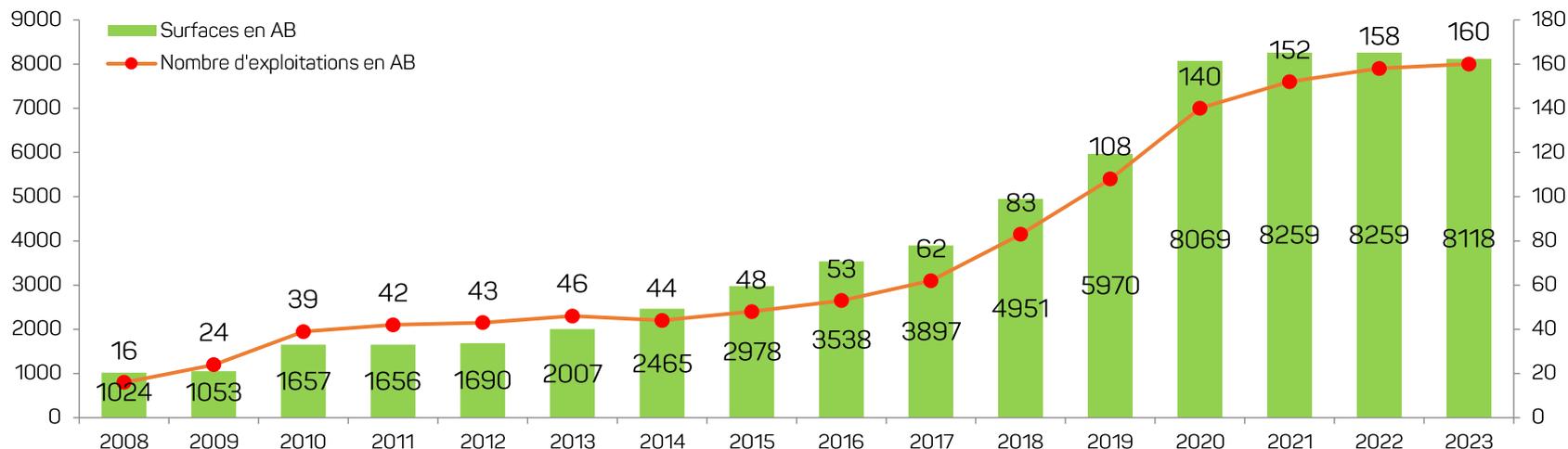
Les Yvelines comptent 160 exploitations engagées en AB, soit 24% des exploitations engagées dans la région. Les deux productions principales sont la production céréalière (41,9% des exploitations) et légumières (31,9% des exploitations du département).

5 203 ha sont consacrés aux grandes cultures dans les Yvelines : elles représentent plus de 64,1 % des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et prairies représentent 1 725 ha soit 1/5 des surfaces engagées en AB du département.



# Les Yvelines

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 78 (Source: GAB IdF, 31/12/2023)



**+ 7 exploitations**

se sont engagées en AB dans les Yvelines sur l'année 2023 : **5 installations** (1 en maraîchage, 1 en arboriculture, 1 en « autre », 1 en PPAM et 1 en élevage) et **2 conversions** (1 en grandes cultures et 1 en apiculture). On dénombre **5 arrêts** au 31/12/2023 : 3 décertifications dont 1 pour des raisons technico-économiques, 1 arrêt d'activité agricole et 1 arrêt dont la raison est inconnue.

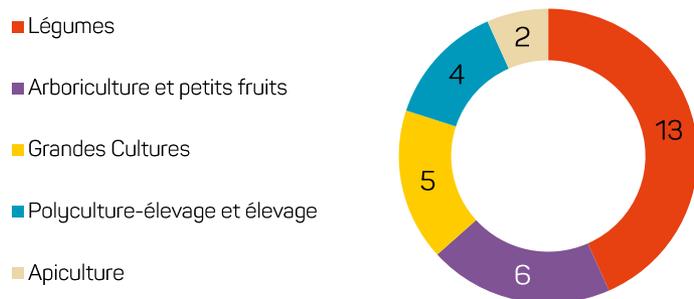
**-141 ha**

en moins sont cultivés en AB dans le département en 2023. On dénombre pour 2023 221,8 ha en plus dû aux nouvelles exploitations, poursuites et conversions, etc. mais on dénombre 362,7 ha en moins dû aux 5 arrêts donnant ce delta négatif.



# Le Val-d'Oise

## Exploitations engagées en AB dans le 95, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



**3<sup>ème</sup>**

département francilien en dynamique de croissance des surfaces (+1,6%) et 4<sup>ème</sup> en surfaces engagées en AB.

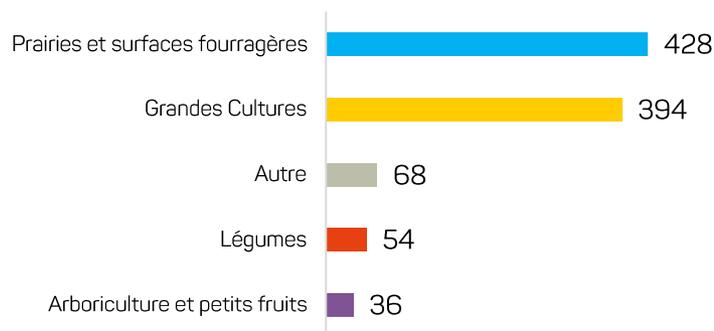
**5,8%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 30 exploitations.

**1,8%**

de la SAU est engagée en AB, soit 980 ha (dont 18,5% en conversion)

## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 95, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



### A retenir

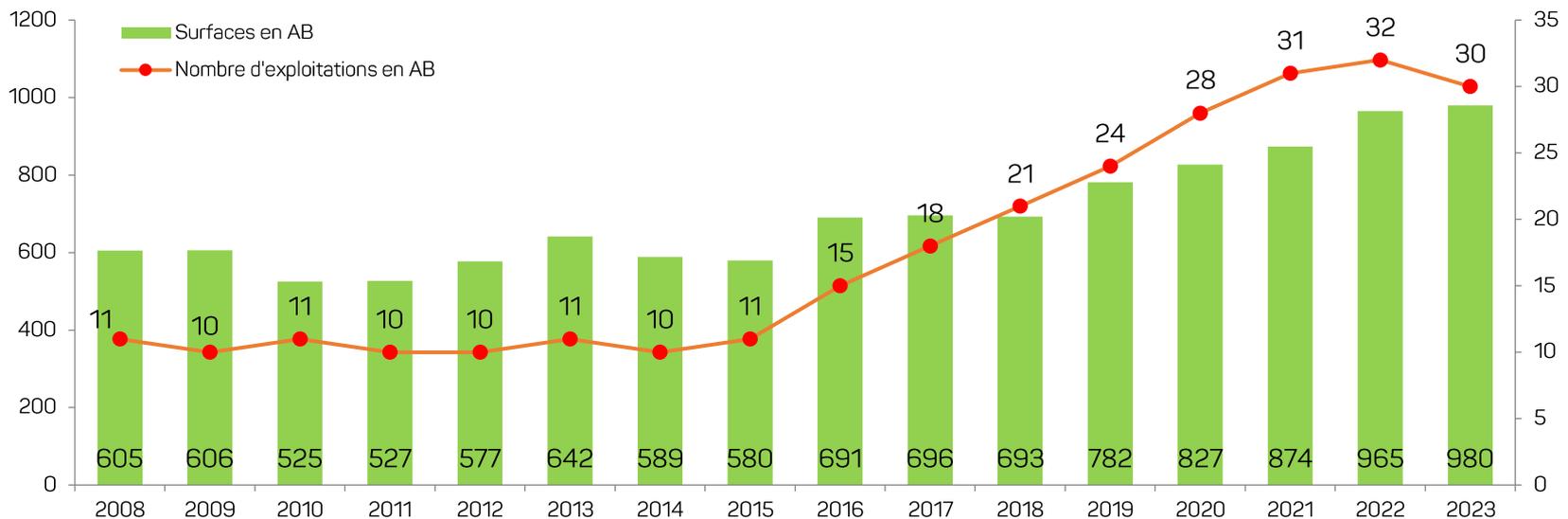
Le Val d'Oise compte 32 exploitations engagées en AB, soit 4,9 % des exploitations engagées dans la région francilienne.

On note la place importante des surfaces fourragères et prairies qui représentent 44,4% du total engagé en AB dans le département.

# Le Val-d'Oise



Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 95 [Source : GAB IdF, 31/12/2023]



## 2 poursuites de conversion

ont engagé des surfaces supplémentaires (15 ha) en AB dans le Val-d'Oise. Mais on déplore 2 décertifications au 31/12/2023. Ces arrêts sont liés à 2 arrêts de certification, 1 décidé par l'OC et 1 lié à la volonté d'arrêter la labellisation en AB, mais en gardant les pratiques.

## + 15 ha

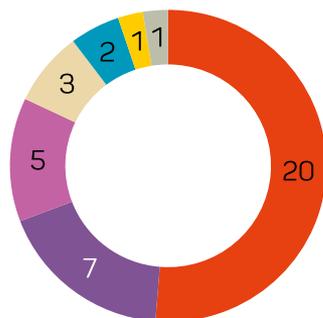
cultivés en AB dans le département en 2023 grâce aux poursuites de conversion.



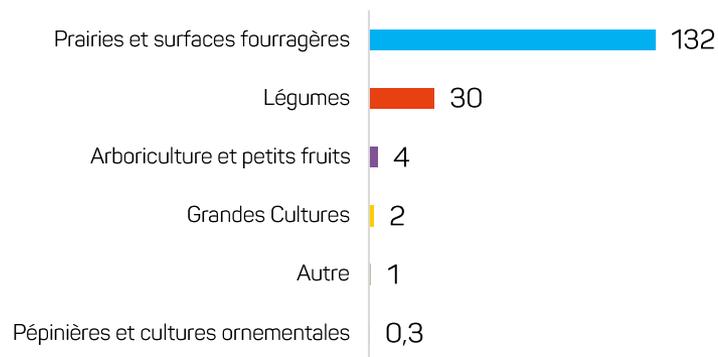
# La petite couronne (75, 92, 93, 94)

## Exploitations engagées en AB dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2023)

- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinières et cultures ornementales
- Apiculture
- Polyculture-élevage et élevage
- Grandes Cultures
- Autre



## Surfaces (ha) engagées en AB dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source: GAB IdF, 31/12/2023)



**1<sup>er</sup>** espace agricole en termes de représentation du mode de production biologique pour le nombre d'exploitations et 2<sup>ème</sup> en ce qui concerne les surfaces.

**54,2%**

des exploitations sont engagées en AB, soit 39 exploitations.

**9,9%**

de la SAU est engagée en AB, soit 169 ha (dont 8,7% en conversion).

### A retenir

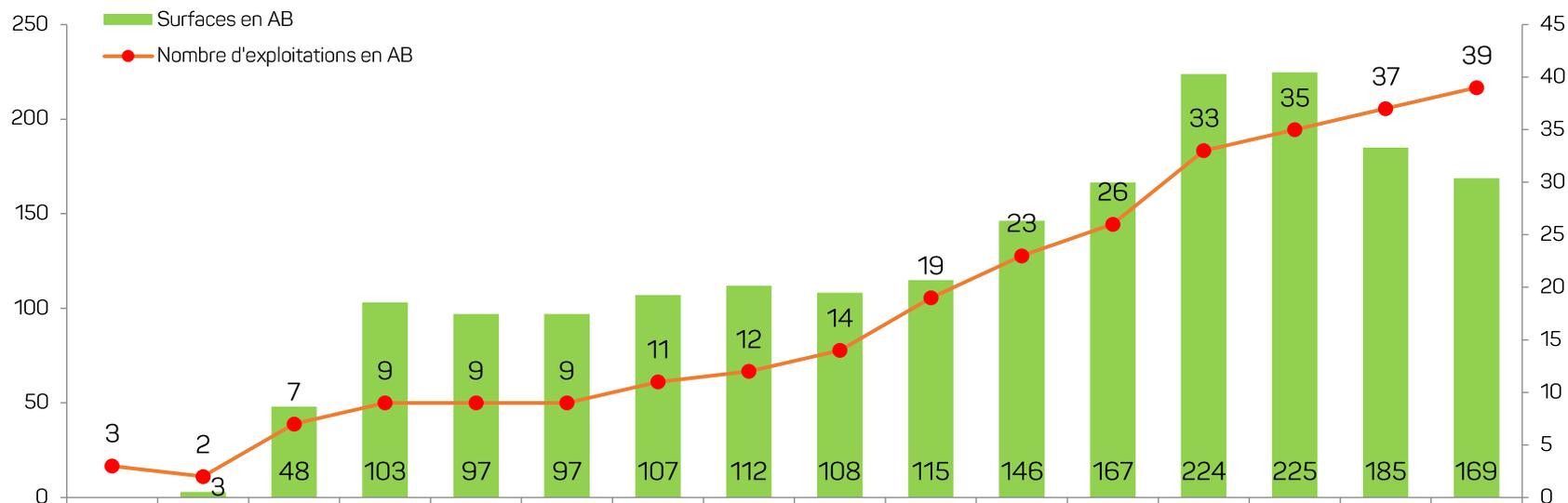
En petite couronne, 39 exploitations sont engagées en AB, soit 5,8% des exploitations engagées dans la région. La répartition des types de production est sensiblement différente de la tendance régionale avec 51,3% des fermes en AB de la petite couronne tournée vers la production de légumes.

En surface, les prairies et les surfaces fourragères représentent 132 ha, devant les surfaces en légumes (30 ha). Ces deux types de surface concentrent près de 95,9% des surfaces en AB de la petite couronne à contrario du 77, 78 et 91 dont les surfaces majoritaires sont les grandes cultures.



# La petite couronne (75, 92, 93, 94)

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans la petite couronne (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



**+ 5 exploitations**

se sont engagées en AB dans la petite couronne en 2023 : **3 installations** (2 en maraîchage et 1 en apiculture) et **2 conversions** (1 en arboriculture et 1 en pépinières et cultures ornementales). On note **3 arrêts** : 1 arrêt pour des raisons économiques et 2 arrêts dont l'origine est inconnue.

**-16,7 ha**

en moins sont cultivés en AB dans la petite couronne en 2023. Les 5 exploitations ont engagé 5,76 ha et 22,4 ha sont liés aux 3 arrêts.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

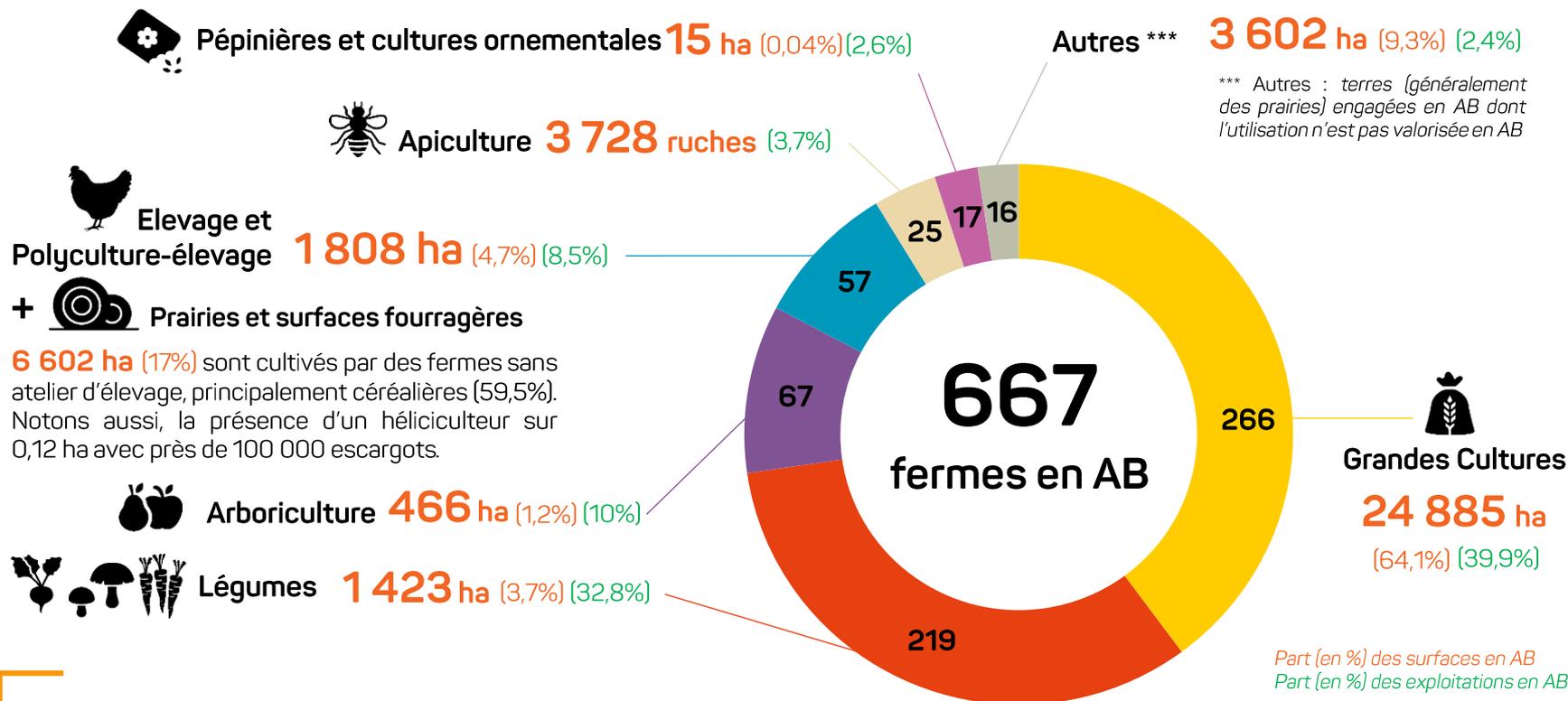
# 5. Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés

Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés .....	46
Arboriculture et petits fruits .....	47 - 48
Pépinières et Cultures Ornementales .....	49
Les « Légumes » .....	50
Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons .....	51 - 52
Maraîchage diversifié .....	53 - 54
Légumes de plein champ .....	55 - 56
Légumes secs .....	57
Grandes cultures .....	58 - 60
Surfaces fourragères .....	61
Elevages .....	62
Bovins, ovins, caprins .....	63
Poules pondeuses et volailles de chair .....	64 - 65
La distribution des produits biologiques .....	66 - 67
Les circuits de vente directe des fermes en AB en IdF .....	68
La vente en AMAP des fermes en AB en IdF .....	69



# Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés

Répartition du nombre d'exploitations par type de production principale et de surfaces par production en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



## Mieux comprendre

Qu'appelle-t-on « atelier de production » ?

Il s'agit d'une unité de gestion considérée comme autonome au quotidien, mais coordonnée dans le temps. Ainsi, on identifie un atelier de production par type de production différente dans une exploitation (grandes cultures, maraîchage, etc.).



# Arboriculture et petits fruits

## 466 ha

engagés en AB sont utilisés pour produire des fruits : 369 ha en arboriculture, 70 ha en viticulture et 27 ha en petits fruits (fraises, framboises, myrtilles, etc.). Cela représente 1,2% du total des surfaces en AB franciliennes. 29 exploitations font de la viticulture dont 22 en production principale.

## 34,8%

de ces surfaces sont en conversion à fin 2023.

## 149 exploitations

franciliennes font de l'arboriculture et/ou des petits fruits et/ou de la viticulture. 67 en production principale. Pour les autres, ce sont majoritairement des maraîchers ayant des surfaces arboricoles en cultures secondaires.

Le nombre d'ateliers peut-être supérieur au nombre d'exploitations car celles-ci peuvent avoir plusieurs ateliers. Par exemple, 1 atelier en petit fruit, 1 en arboriculture et 1 en viticulture donc 3 ateliers pour 1 exploitation.

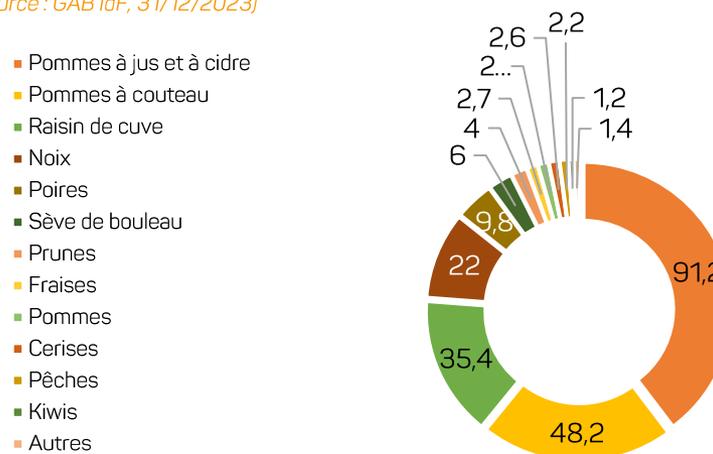
### Surfaces et ateliers en arboriculture et petits fruits par département

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total en AB (ha)
<b>77</b>	97	182	97	280
<b>78</b>	35	50	34	84
<b>91</b>	23	50	12	62
<b>95</b>	16	19	18	36
<b>Petite couronne</b>	12	3	1	4
<b>Région</b>	<b>183</b>	<b>304</b>	<b>162</b>	<b>466</b>

### Surfaces (ha) des principales productions arboricoles franciliennes

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



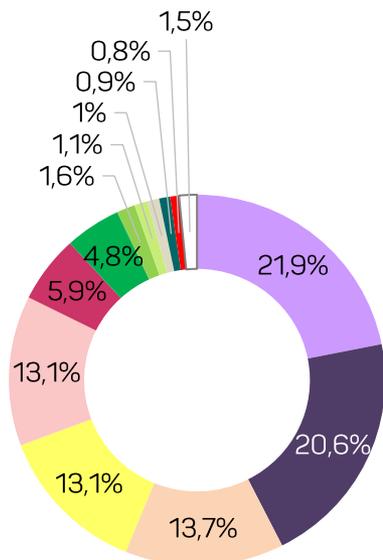


# Arboriculture et petits fruits

## Commercialisation des productions brutes arboricoles

(en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- AMAP
- Vente à la ferme
- Coopératives
- Transformation avant vente
- Magasins spécialisés
- Marchés hebdomadaires
- La Coopérative Bio Ile-de-France \*
- Agriculteurs
- Autoconsommation
- Revendeurs directs aux consommateurs
- Restauration Commerciale
- Grossistes
- Autres



\*Elle livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés en AB)



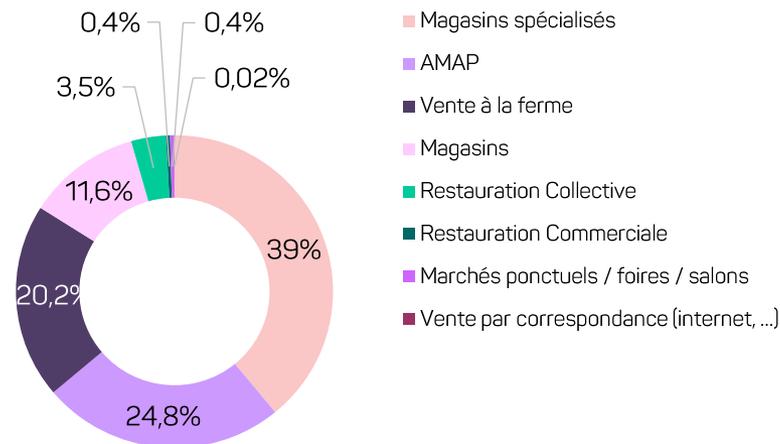
# 49%

de la commercialisation des produits arboricoles bruts se fait en vente directe : paniers en AMAP (21,9%), vente à la ferme (20,6%), marchés hebdomadaires (5,9%), vente par correspondance (0,5%) et les paniers hors AMAP (0,2%).

Enfin, la part de vente directe des produits transformés concerne 45,4% des circuits de commercialisation.

## Commercialisation des productions transformées arboricoles : jus et cidre principalement

(en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF, 31/12/2023)





# Pépinières et Cultures Ornementales

## 17

exploitations sont des pépinières et productrices de cultures ornementales en production principale et 4 fermes le sont en production secondaire.

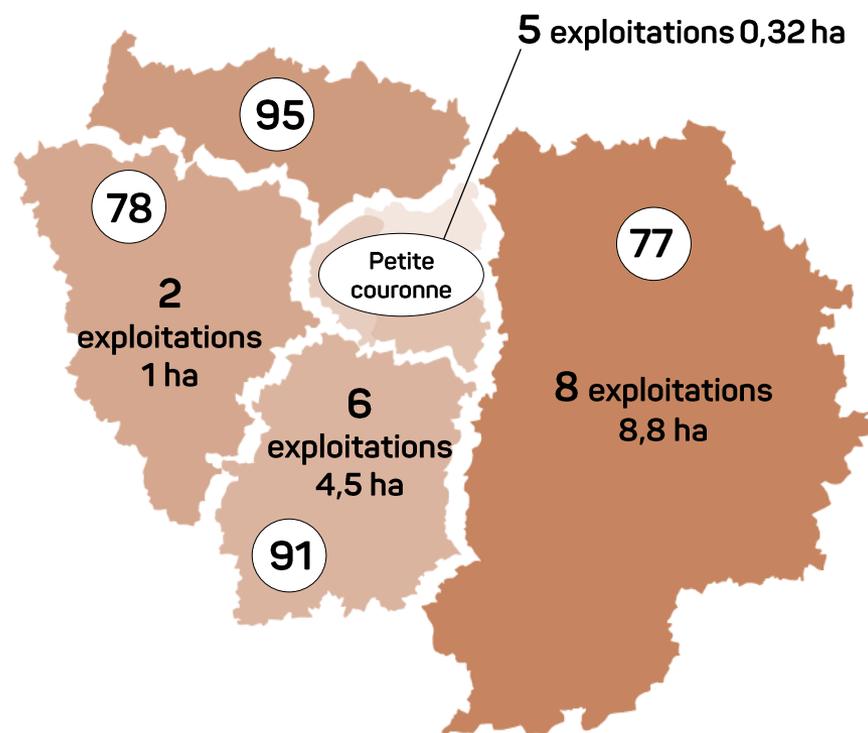
## 14,6 ha

engagés en AB en Ile-de-France, dont 17,4% en conversion.

### Le saviez-vous ?

La production de semences potagères, florales et aromatiques et de plants peut aussi faire l'objet d'une certification en agriculture biologique.

Elle est soumise à l'application d'un cahier des charges fixé par la réglementation.



# Les « Légumes »



**10** exploitations Légumes de Plein Champ sur **423,8 ha**

**+ 47** exploitations font des légumes secs en production  
secondaire sur **388 ha**



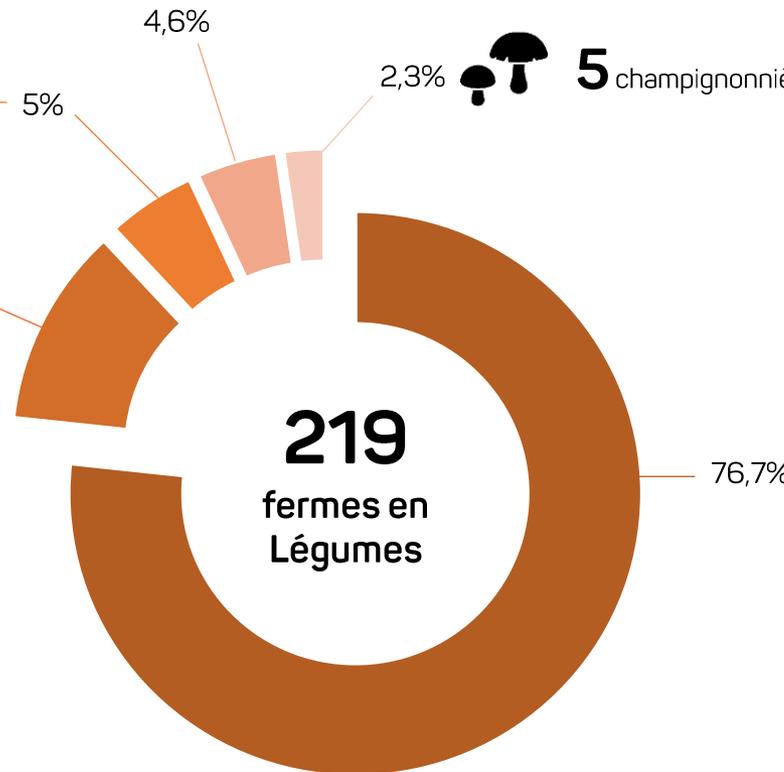
**11** exploitations de  
Cressiculture sur **11,3 ha**



**5** champignonnières sur **3,1 ha**



**25** exploitations en  
PPAM sur **76,2 ha**



**168**  
exploitations maraîchères  
sur **520,9 ha**

Pour rappel, la catégorie « Légumes » comprend les productions principales de type maraîchage diversifié, légumes de plein champ, légumes secs, champignons, cressiculture et plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM).



# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM)

# 25 exploitations

franciliennes font des PPAM en Agriculture Biologique en production principale et 21 en production secondaire (9 maraîchers, 5 arboriculteurs, 5 céréaliers et 2 polyculteur-éleveurs). A noter que 3 producteurs en AB de PPAM produisent du safran. Pour le reste, il s'agit principalement de thym, persil, basilic, houblon, coriandre, etc.

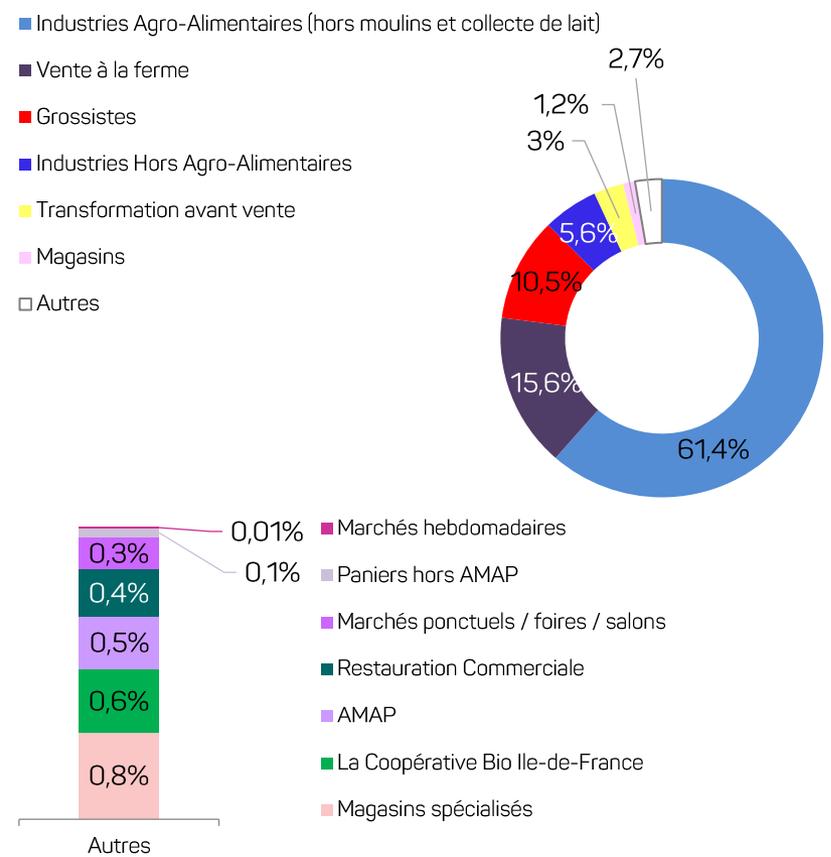
# 76,2 ha

engagés en AB sont utilisés pour la culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en Ile-de-France, dont 82,2% en bio et 17,8% en conversion.

# 3 structures

produisant des PPAM sont des établissements d'insertion.

## Répartition des productions brutes (en volume) en PPAM par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



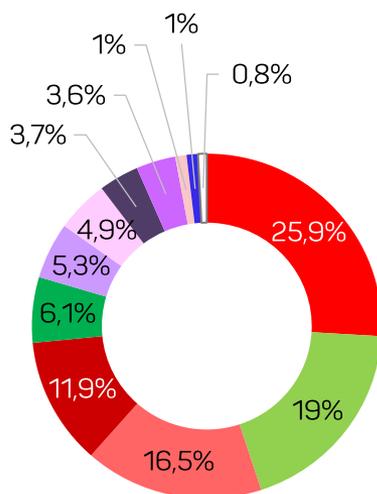


# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Le Cresson

### Répartition des productions brutes (en volume) de cresson par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- Grossistes
- Agriculteurs
- Plateforme de magasins spécialisés
- MIN de Rungis
- La Coopérative Bio Ile-de-France
- AMAP
- Magasins
- Vente à la ferme
- Marchés ponctuels / foires / salons
- Magasins spécialisés
- Industries Hors Agro-Alimentaires
- Autres



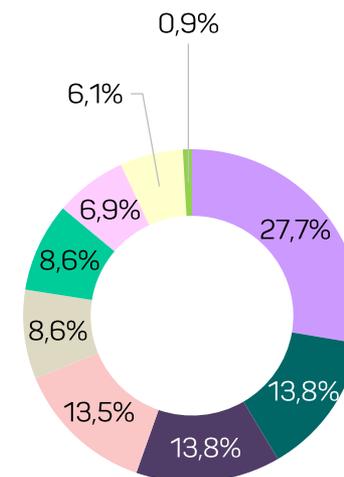
# 11 exploitations

produisent du cresson en AB en production principale dans la région et 2 en production secondaire, le total sur 11,3 ha. Elles sont toutes en Essonne où cette production est emblématique.

## Les Champignons

### Répartition des productions brutes (en volume) de champignons par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- AMAP
- Restauration Commerciale
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Revendeurs directs aux consommateurs
- Restauration Collective
- Magasins
- Ateliers artisanaux
- Agriculteurs



# 9 exploitations

produisent des champignons en AB en Ile-de-France à fin 2023 dont 5 en production principale. Cela représente 3,1 ha. Ils proposent deux références : shitaké et pleurotes.



# Maraîchage diversifié

# 192

exploitations franciliennes engagées en AB font du maraîchage diversifié dont 168 à titre principal.

# 32,2 ha

de cultures maraîchères engagées en AB sont cultivés sous abris soit 6,2% des surfaces maraîchères de la région.

# 520,9 ha

sont conduits en maraîchage diversifié en AB en Ile-de-France. Cela représente 1,3 % du total des surfaces AB régionales et 36,6 % des surfaces de « Légumes ».

# 2,7 ha

C'est la surface moyenne d'un atelier en maraîchage engagé en AB à fin 2023.

# 13%

des surfaces maraîchères sont en conversion à fin 2023.

## Ateliers et surfaces (ha) engagés en maraîchage en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	Nombre d'ateliers	Surface (ha)
<b>77</b>	76	165,6
<b>78</b>	44	116,4
<b>91</b>	38	175,5
<b>95</b>	15	34,3
<b>Petite couronne</b>	19	29,1
<b>Région</b>	<b>192</b>	<b>520,9</b>

## Répartition des surfaces (ha) maraîchères en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

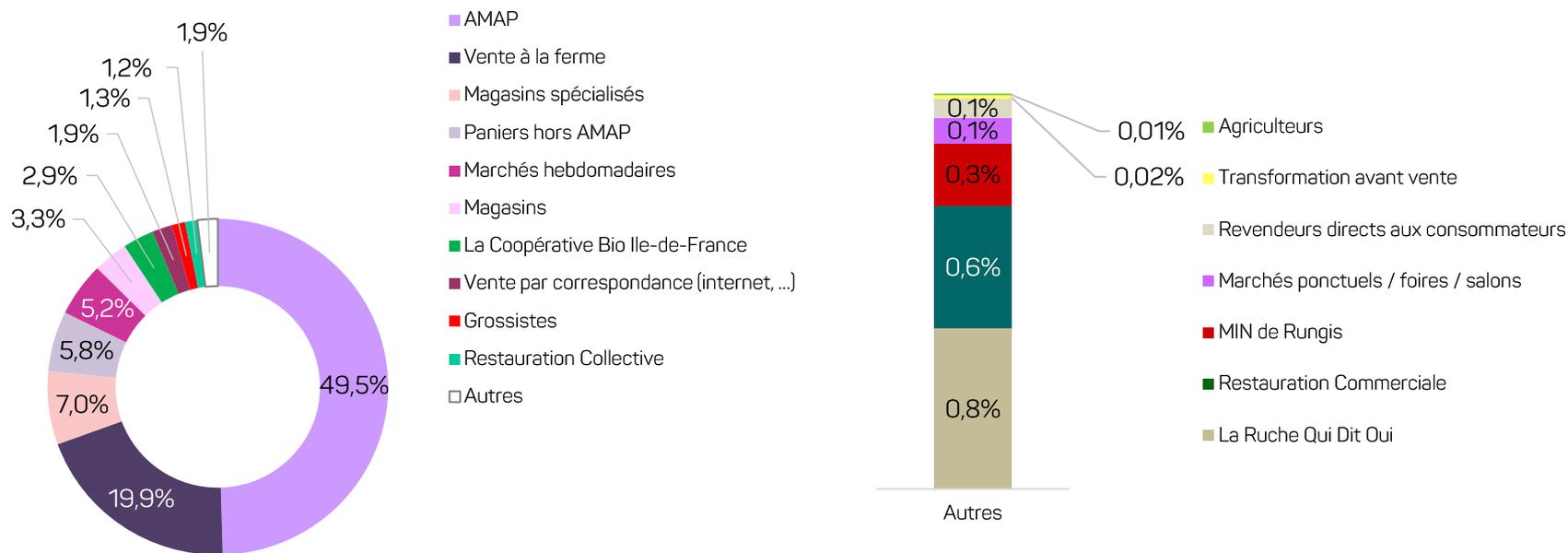
Département	Bio (ha)	En conversion (ha)
<b>77</b>	138,9	26,7
<b>78</b>	107,2	9,2
<b>91</b>	154,1	21,4
<b>95</b>	28,4	5,9
<b>Petite couronne</b>	24,2	4,8
<b>Région</b>	<b>453</b>	<b>67,9</b>



# Maraîchage diversifié

## Répartition des productions maraîchères brutes et préparées (en volume) par circuit de commercialisation

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



# 82,5%

des volumes du maraîchage diversifié conduit en AB sont commercialisés **en vente directe** : en AMAP (49,5%), sur la ferme (19,9%), via des paniers hors système AMAP (5,8%), sur les marchés ponctuels et hebdomadaires (5,3%) et par de la vente par correspondance (1,9%).

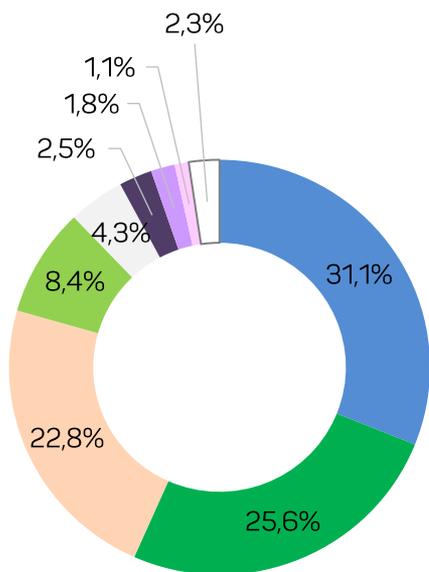
En 2023, le GAB Ile-de-France a mené pendant plusieurs mois une enquête auprès de tous les producteurs engagés en AB en Ile-de-France sur leurs circuits de commercialisation. Cela a permis de faire une mise à jour précise des circuits de vente franciliens.



# Légumes de plein champ

## 423,8 ha

sont utilisés pour des légumes de plein champ soit 1,1% du total des surfaces AB régionales et 29,8% des surfaces de « Légumes ». 10 exploitations cultivent des légumes de plein champ à titre principal et 39 à titre secondaire.



## Surfaces (ha) des légumes de plein champ et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
<b>77</b>	27	191,2	8,7	200
<b>78</b>	6	53,3	13,8	67,1
<b>91</b>	15	155	1,8	156,8
<b>95</b>	-	-	-	-
<b>Petite couronne</b>	1		0,03	0,03
<b>Région</b>	<b>49</b>	<b>399,5</b>	<b>24,3</b>	<b>423,8</b>

8,7 ha : surface moyenne par atelier de légumes de plein champ

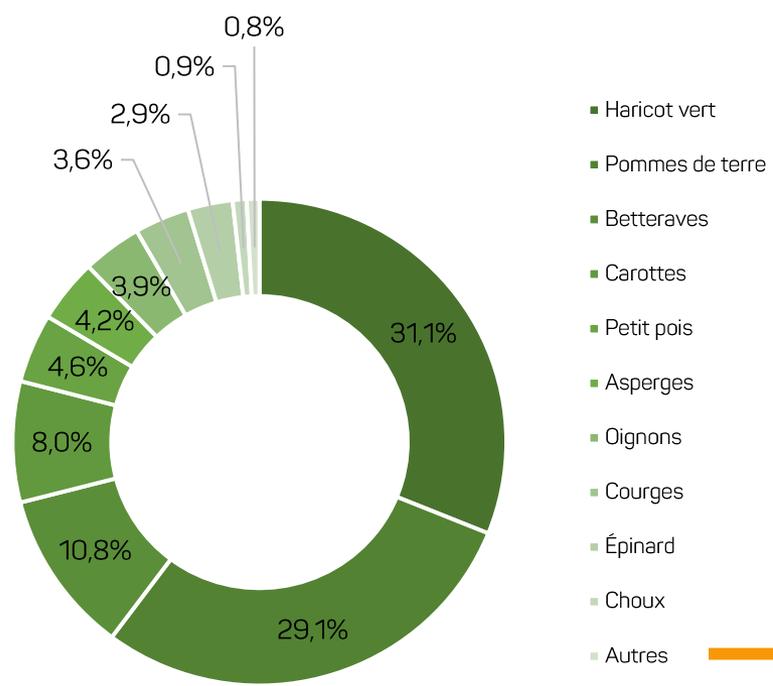
## Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes de plein champ bruts et préparés (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- Industries Agro-Alimentaires (hors moulins et collecte de lait)
- La Coopérative Bio Ile-de-France
- Coopératives
- Agriculteurs
- Négoces
- Vente à la ferme
- AMAP
- Magasins
- Autres

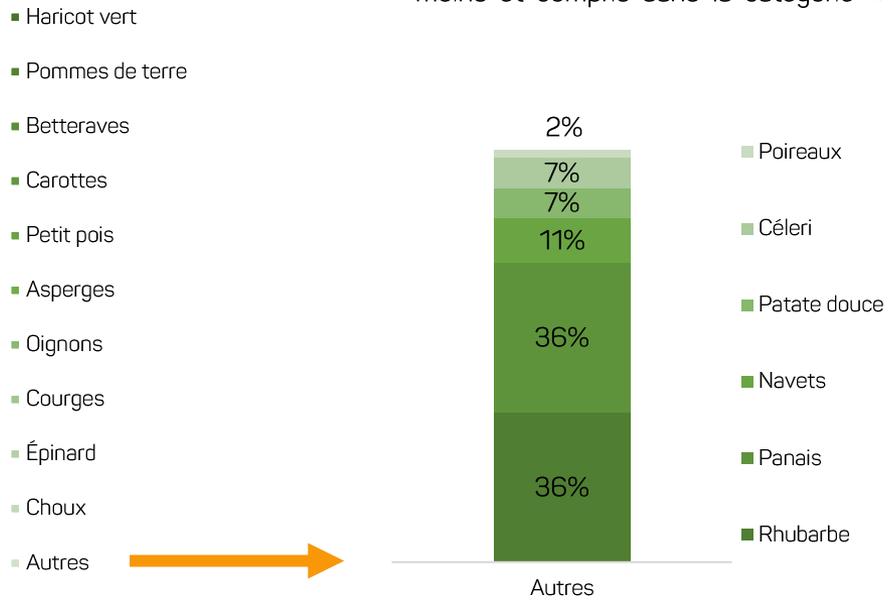


# Légumes de plein champ

Répartition des surfaces en fonction des légumes de plein champ bruts et préparés (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



Le graphique ci-dessous met en avant les légumes de plein champ dont les surfaces sont de 1 ha et moins et compris dans la catégorie « Autres ».



## A retenir

78,1% des surfaces de légumes de plein champ sont identifiées de manière détaillée, ce qui représente 331 ha sur les 424 ha.



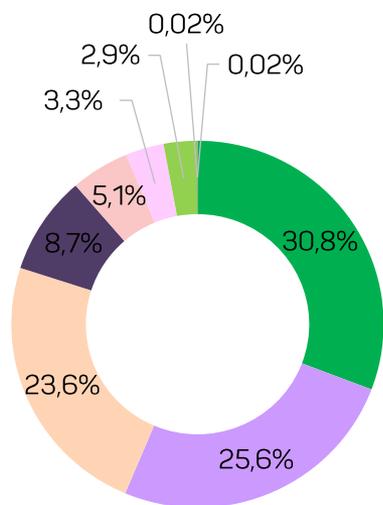
# Légumes secs

## 388 ha

sont utilisés pour des légumes secs soit 0,98% du total des surfaces AB régionales et 27,3% des surfaces de « Légumes », dont près de 52,6 % sont des lentilles. Les autres légumes secs sont les haricots blancs, pois chiches et flageolets.

### Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes secs bruts et préparés

(Source : GAB IdF, 31/12/2023).



- La Coopérative Bio Ile-de-France qui livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés en AB)
- AMAP
- Coopératives
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Magasins
- Agriculteurs
- Vente par correspondance (internet, ...)
- La Ruche Qui Dit Oui

### Surfaces des légumes secs et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
77	22	127	20	147
78	10	46	3	49
91	14	156	27	183
95	1	9	-	9
Petite couronne	-	-	-	-
Région	47	338	50	388

## 8,1 ha

c'est la surface moyenne par atelier de légumes secs. En grandes cultures, les exploitations qui produisent des légumes secs le font en rotation, en production secondaire.



# Grandes cultures

## 24 885 ha

sont engagés en grandes cultures en AB en Ile-de-France.

## 304

exploitations franciliennes cultivent des grandes cultures en AB sur 551 ateliers (291 en céréales, 192 en oléoprotéagineux et 68 en plantes à fibres). 266 d'entre elles en production principale et 38 en secondaire.

## 92,2 ha

c'est la surface moyenne en grandes cultures engagée par les exploitations qui les cultivent en production principale. Les exploitations qui les cultivent en production secondaire y consacrent en moyenne 46,8 ha.

### A retenir

**64,1%** des surfaces en AB sont des grandes cultures dont 75% de céréales.

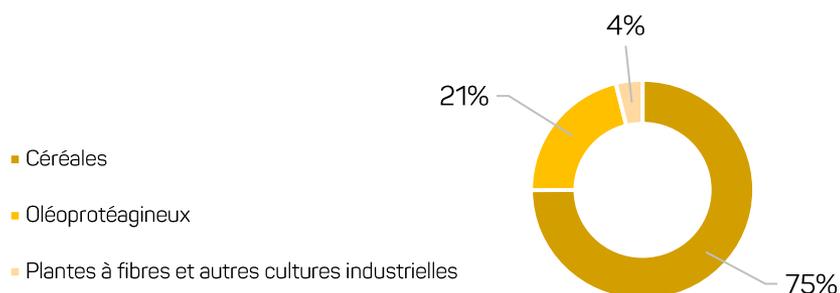
### Ateliers et surfaces de grandes cultures engagés en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	Nombre d'ateliers	Surfaces (ha)		
		Céréales	Oléoprotéagineux	Plantes à fibres
<b>77</b>	254	9579	2528	495
<b>78</b>	129	3934	1141	128
<b>91</b>	155	4793	1551	340
<b>95</b>	12	347	47	-
<b>Petite couronne</b>	1	2	-	-
<b>Région</b>	<b>551</b>	<b>18654</b>	<b>5267</b>	<b>964</b>

### Répartition des surfaces de grandes cultures engagées en AB

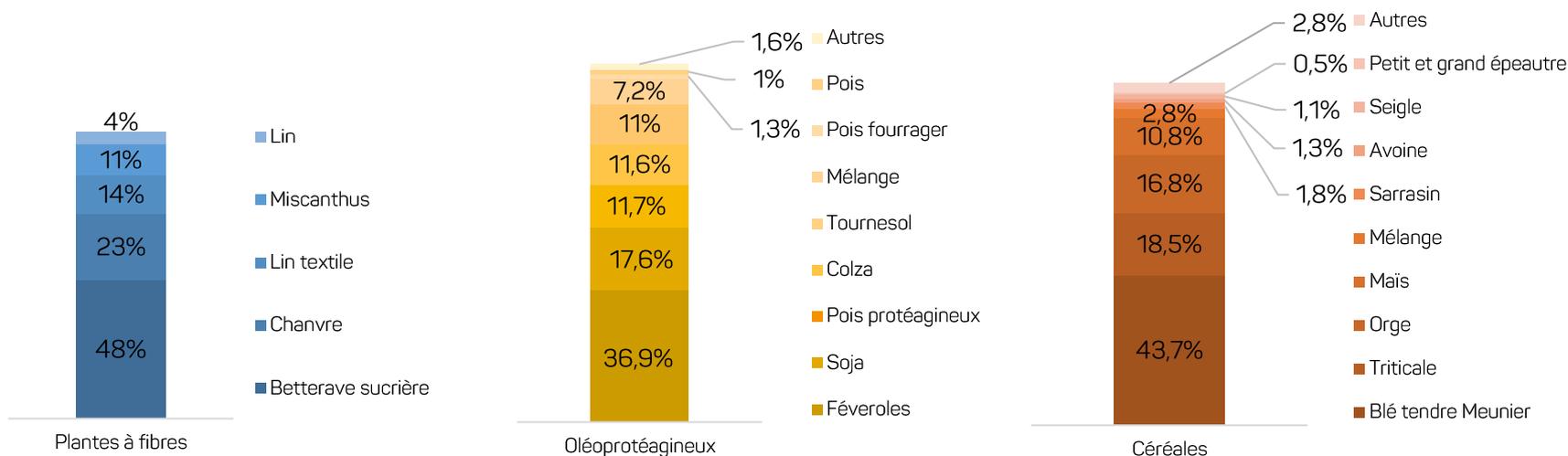
(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



# Grandes cultures



Part des produits par type de surface en grandes cultures en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



## Mieux comprendre

Un contexte de crise des céréales

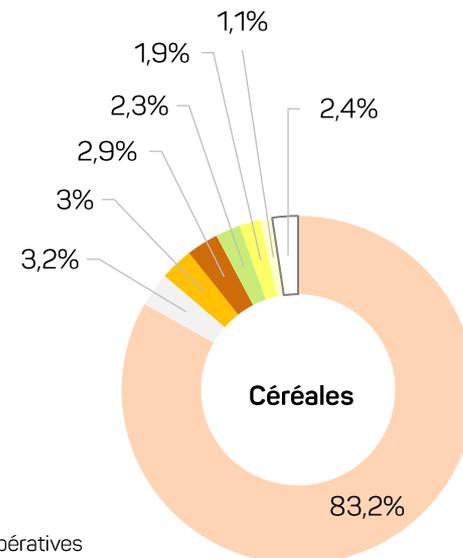
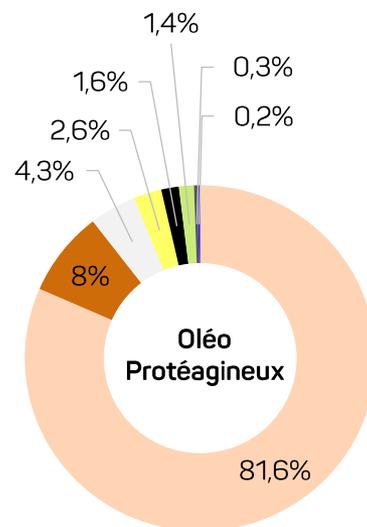
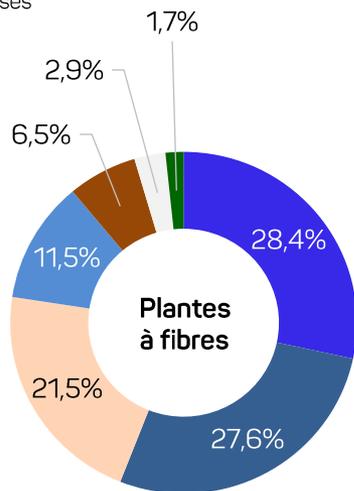
Après plusieurs années de forte croissance, les marchés des grandes cultures en AB ont ralenti en 2021, puis décliné en 2022/23. La baisse de la demande, une focalisation sur le blé, culture refuge, rémunératrice, en Ile-de-France notamment et la surabondance non anticipée ont entraîné une chute des prix, au niveau des céréales conventionnelles. Parallèlement les charges explosent. Déclassement en conventionnel : sur 2023/24, selon les prévisions de FranceAgrimer en décembre 2023, 123.000 tonnes de céréales produites en AB seraient déclassées en conventionnel, contre 30 503 tonnes pour 2022/23. Le stock de report de blé en AB pour la campagne de 2023/24 est annoncé à 151 828 tonnes, en hausse de 8 % par rapport à la campagne passée et de 20 % par rapport à 2021/22. Sans la mise en place d'outils de régulation du marché, la tentation d'un retour au conventionnel ou d'un moindre engagement de surfaces en AB est une réalité.



# Grandes cultures

Parts en volume des circuits de commercialisation des grandes cultures brutes et préparées (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

- Industries Hors Agro-Alimentaires
- Intégration verticale
- Coopératives
- Industries Agro-Alimentaires (hors moulins et collecte de lait)
- Unité de déshydratation
- Négoce
- Entreprises



- Coopératives
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Négoce
- Transformation avant vente
- Non déterminé
- Autoconsommation
- Semencier
- Industries Hors Agro-Alimentaires

- Coopératives
- Négoce
- Moulins
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Autoconsommation
- Transformation avant vente
- Ateliers artisanaux
- Autres

## Le saviez-vous ?

Le GAB IdF travaille à l'émergence d'une filière pain bio francilienne afin de répondre aux ambitions alimentaires du territoire tout en structurant un marché local, juste et rémunérateur.



# Surfaces fourragères

Surfaces (ha) fourragères par département (Source : GAB IdF, 31/12/2023)

Département	Légumineuses	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Surfaces fourragères autres	Total (ha)
77	2339	676	564	107	3685
78	1013	446	159	107	1725
91	1898	331	165	46	2440
95	89	127	154	58	428
Petite couronne	16	109	7	-	132
Région	5355	1690	1048	317	8410

## 8 410 ha

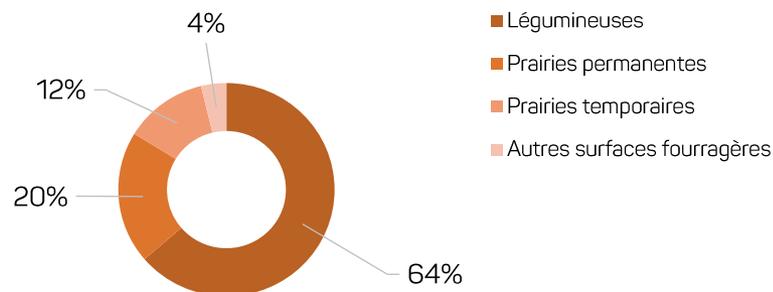
engagés en AB en IdF sont des prairies ou des surfaces fourragères, soit 21,7% des surfaces AB régionales.

## 331

exploitations franciliennes en AB cultivent des prairies, surfaces fourragères ou légumineuses. 59,5% de ces exploitations sont céréalières.

## Répartition des surfaces fourragères engagées en AB en IdF

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



### Le saviez-vous ?

La luzerne est la principale légumineuse produite en AB en Ile-de-France. On la retrouve chez 163 agriculteurs biologiques franciliens. Elle est cultivée principalement par des céréaliers qui l'introduisent comme tête de rotation : elle capte l'azote de l'air pour le restituer au sol, c'est un excellent fertilisant.

4 structures collectent la luzerne biologique en Ile-de-France dont une située sur une exploitation agricole en AB d'un département limitrophe.

# Elevages



## 93

exploitations ont un ou plusieurs ateliers d'élevage en Ile-de-France dont 57 en production principale.

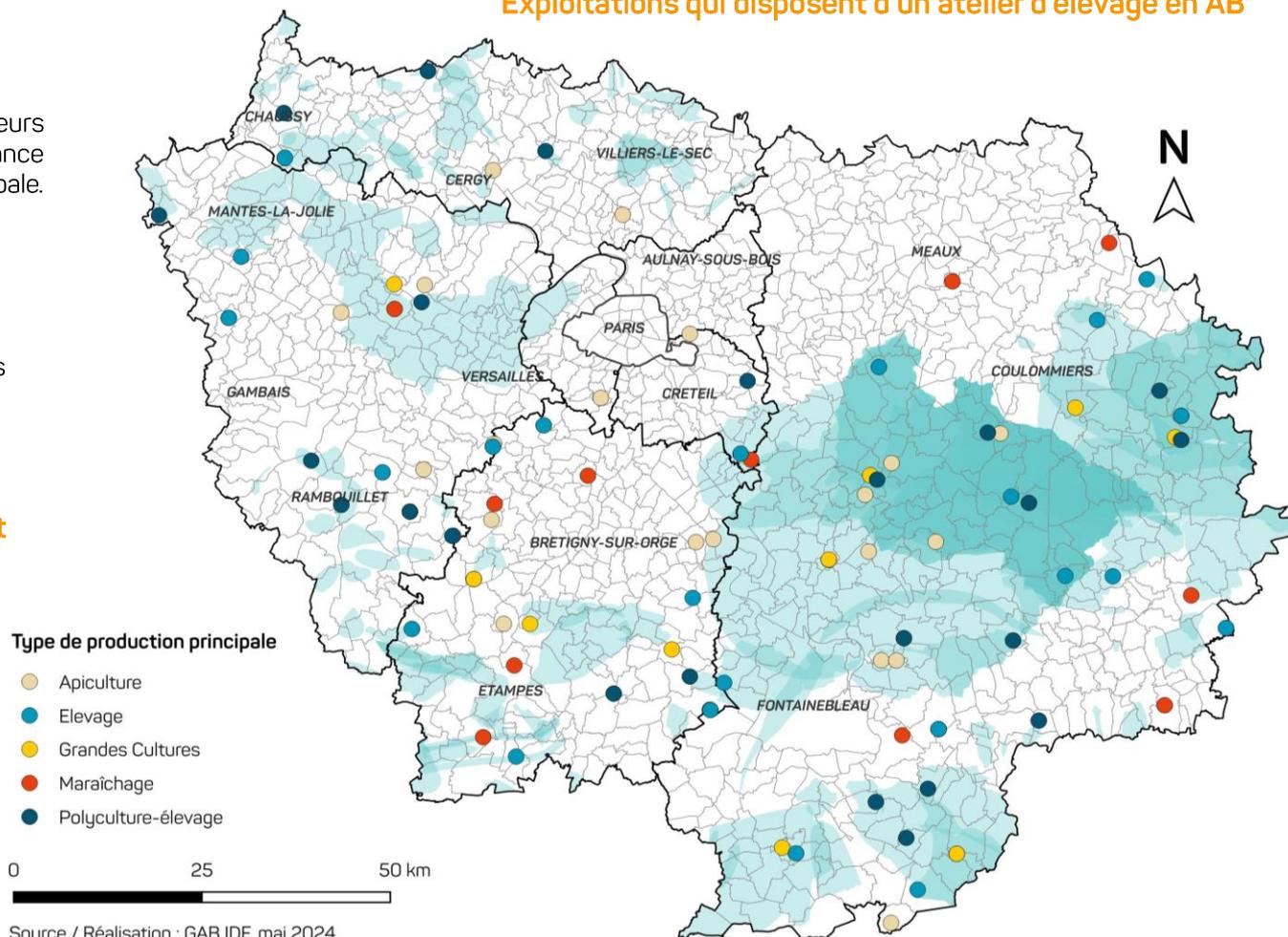
## 123

ateliers d'élevage sont conduits en AB dans la région.

### Répartition des ateliers d'élevage par département

Département	Nombre d'ateliers
77	54
78	27
91	26
95	10
Petite couronne	6
<b>Total général</b>	<b>123</b>

### Exploitations qui disposent d'un atelier d'élevage en AB





# Bovins, ovins, caprins

## Les bovins

### Elevages bovins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Lait produit (en L)
6	317	1 734 449

### Elevages bovins allaitants en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Veaux
6	182	98

Près de la moitié de la viande issue des bovins allaitants est vendue à la ferme.

## Les caprins

### Elevages caprins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de chèvres	Lait produit (en L)
3	112	76 404

### L'élevage en Ile-de-France, c'est aussi...

- 1 élevage d'escargots, le 1<sup>er</sup> et seul connu en Ile-de-France certifié en AB depuis 2021
- 2 élevages d'ânesses ;
- 4 éleveurs de porcs ;
- 25 apiculteurs et 4 autres fermes qui font de l'apiculture en atelier secondaire pour un total de 3 728 ruches.

Toutes ces données liées à l'élevage sont issues du GAB IdF au 31/12/2023

## Les ovins

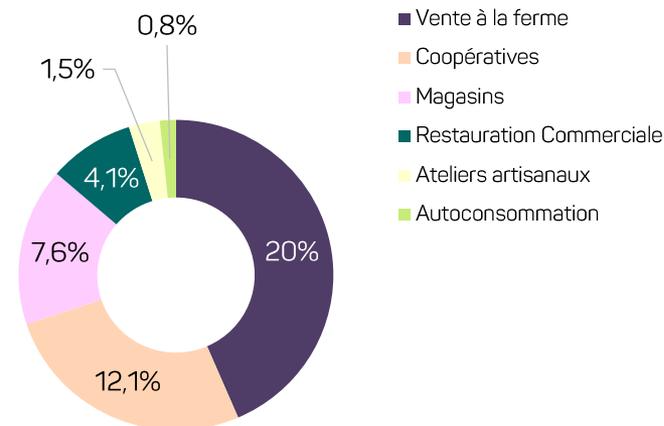
### Elevages ovins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Lait produit (en L)
3	267	49 800

### Elevages ovins allaitants en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Agneaux
8	991	1360

### Commercialisation de la viande ovine transformée





# Poules pondeuses et volailles de chair

## Elevages de volailles de chair

Nombre d'ateliers	Nombre de volailles produites
10	65 689

## Elevages de poules pondeuses et production d'œufs

Nombre d'ateliers	Nombre de poules	Nombre d'œufs produits
36	105 992	24 595 680

## Elevages de poules pondeuses par département

	77	78	91	95	Petite couronne	Total
Nombre d'exploitations	15	8	10	1	2	<b>36</b>
Nombre de poules pondeuses	88321	12926	3245	50	1450	<b>105992</b>

### A retenir

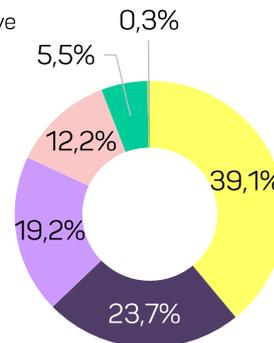
On compte 65 689 volailles de chair pour 10 ateliers, soit une moyenne de 6 569 bêtes par atelier. Parmi eux, 9 exploitations ont aussi un atelier de poules pondeuses. Entre 100 et 150 volailles en AB sont abattues chaque semaine sur chaque ferme.

Parmi les 36 ateliers de poules pondeuses : 9 ateliers comptent 3000 animaux ou plus (dont 2 avec 24 000), 4 en possèdent entre 700 et 1700 et les 23 autres possèdent en moyenne 186 poules pondeuses en activité de diversification.

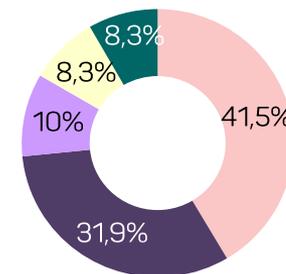
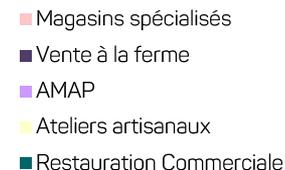
*Toutes ces données liées à l'élevage sont issues du GAB IdF au 31/12/2023*

## Distribution des volailles de chair par circuit en volume

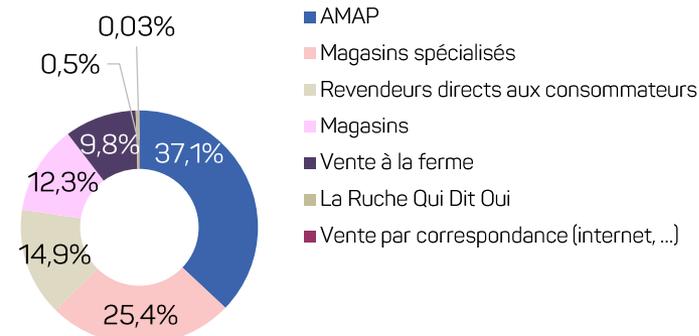
### Production brute



### Production préparée/transformée



## Distribution des œufs par circuit en volume

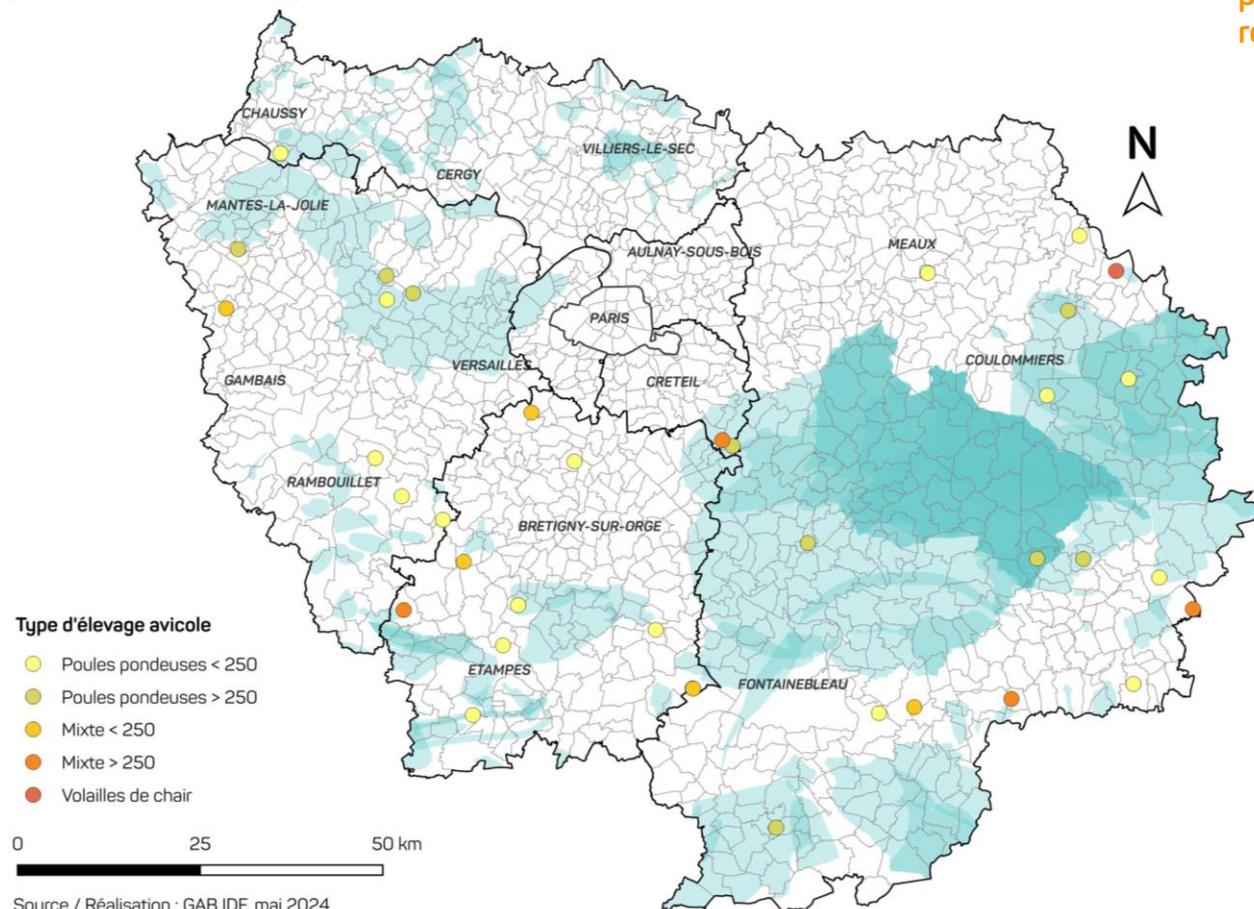




# Poules pondeuses et volailles de chair

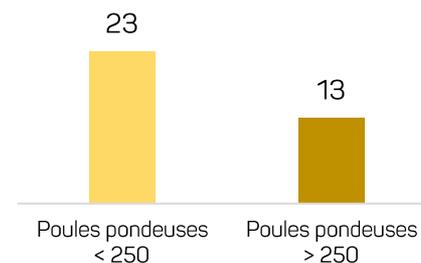
## Répartition des exploitations avicoles engagées en AB dans la région Ile-de-France

(Source : GAB IdF, 31/12/2023)



Source / Réalisation : GAB IDF, mai 2024

## Répartition des exploitations de poules pondeuses selon le seuil réglementaire (Source : GAB IdF, 31/12/2023)



### Le saviez-vous ?

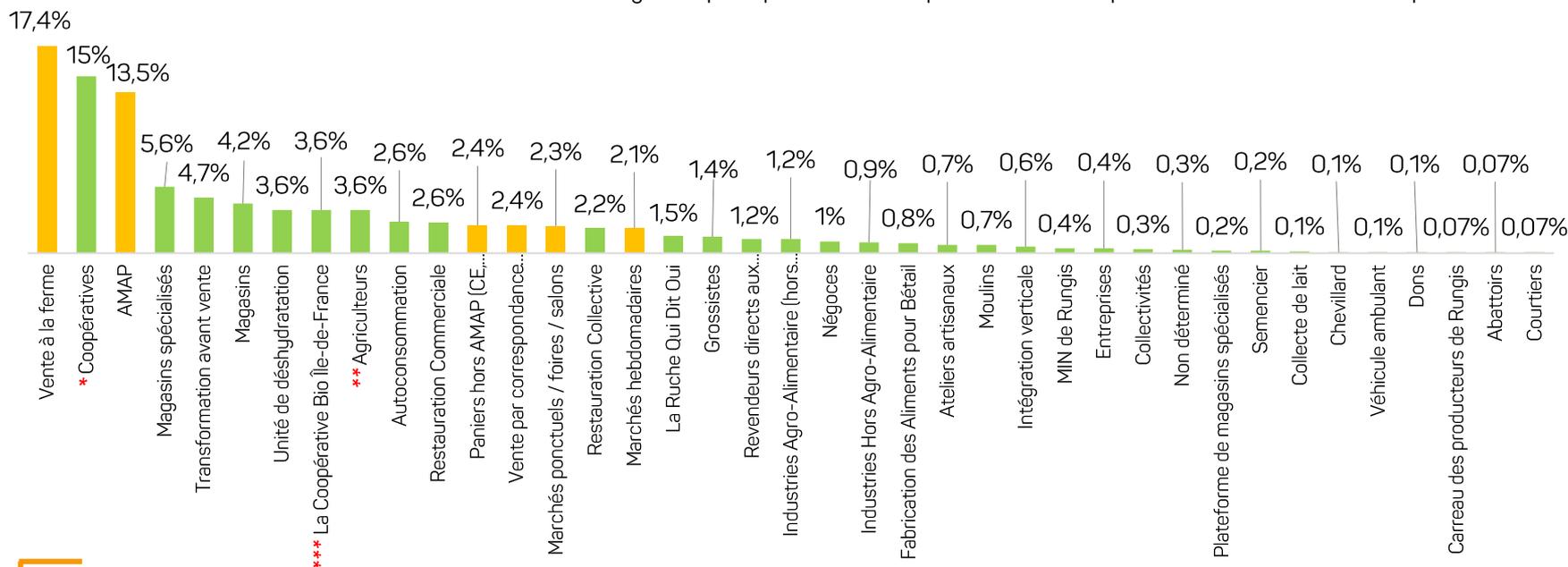
Tout élevage de plus de 250 volailles doit être déclaré à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et est soumis à des contraintes réglementaires strictes.

En dessous de ce seuil de 250 têtes, seul l'éleveur est habilité à effectuer la commercialisation, sans intermédiaire.



# La distribution des produits biologiques

**Selon les producteurs biologiques franciliens :** Ce graphique met en avant les circuits de distribution empruntés par les exploitations franciliennes engagées en AB pour les produits bruts et transformés tous types de production confondus. Exemple : 13,5% des agriculteurs vendent en AMAP, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'utilisent pas d'autres circuits en parallèle.



## A retenir

La vente directe représente plus d'un tiers (40,1%) des circuits choisis par les agriculteurs en AB en IdF. Par ailleurs, la vente en coopératives représente 15% de l'ensemble des circuits.

\* Les coopératives sont principalement céréalnières.

\*\* Vente d'un agriculteur à un autre, pour consommation ou revente au sein d'un magasin de producteurs

\*\*\* La Coopérative Bio d'Ile-de-France livre des magasins, la restauration collective (publique et privée) et commerciale.

 Circuit de vente directe



# La distribution des produits biologiques

## Selon la Coopérative Bio d'Ile-de-France :

(Source : La Coopérative Bio d'Ile-de-France, Mai 2024)

### Les 10 produits les plus vendus en 2023

(par rapport au chiffre d'affaires) :

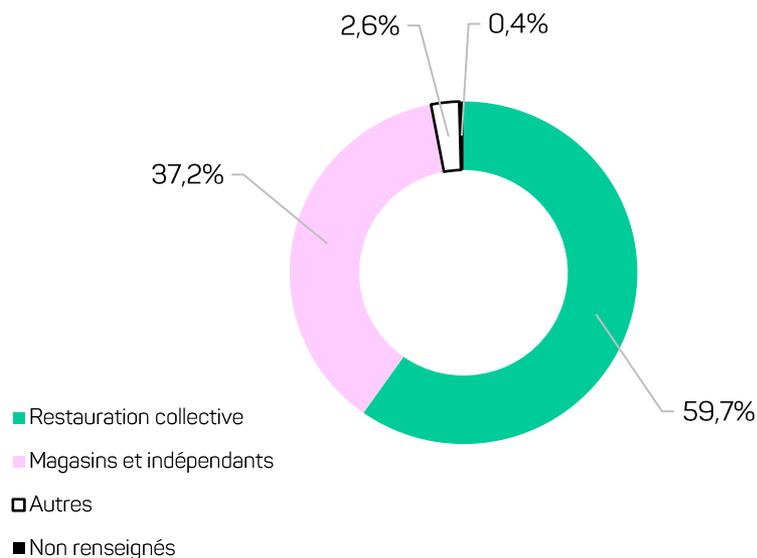
1. Pommes
2. Carottes
3. Pommes de terre
4. Yaourts au lait de vache aromatisés
5. Yaourt au lait de vache nature
6. Courges
7. Fromages blancs
8. Lentilles vertes
9. Surgelés
10. Œufs

## 99 producteurs

### et productrices en AB

livrent la Coopérative Bio d'Ile-de-France  
(+ 12 par rapport à 2022)

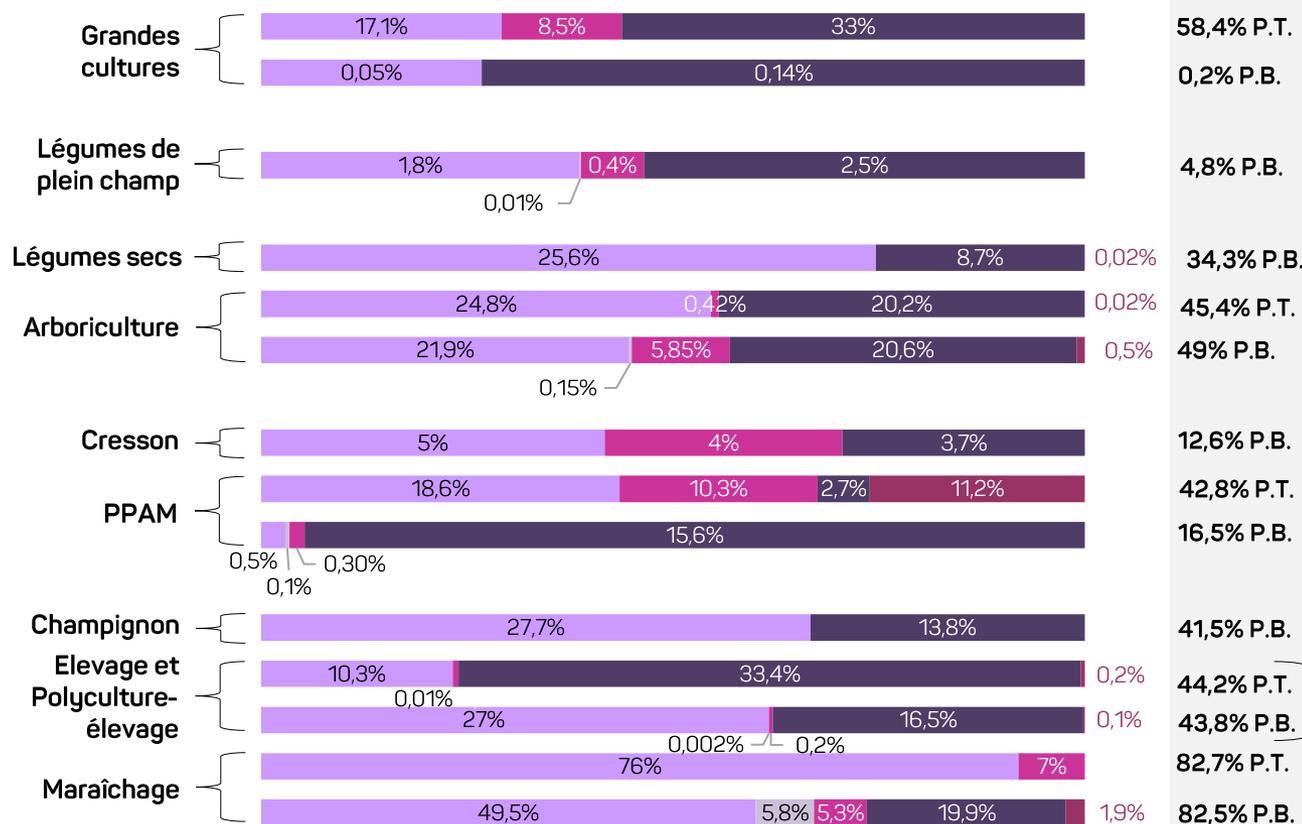
### Répartition du chiffre d'affaires de la Coopérative Bio d'Ile-de-France par familles de clients :



# Les circuits de vente directe des fermes en AB en IdF



Part totale de la vente directe  
par filière et par type de produit



## Légende

- Vente par correspondance
- Marchés ponctuels et hebdomadaires
- Paniers hors AMAP
- Vente à la ferme
- AMAP

*P.B. = produit brut/préparé, par exemple : blé, lait, etc.*

*P.T. = produit transformé, par exemple : farine, yaourts, soupe de légumes, pâtes à partir de blé, etc.*

*Exemple d'interprétation : 44,2% du volume transformé et 43,8% du volume produit brut en élevage et polyculture-élevage sont vendus en direct (Source : GAB IdF, mai 2024)*



# La vente en AMAP des fermes en AB en IdF

## 406 AMAP

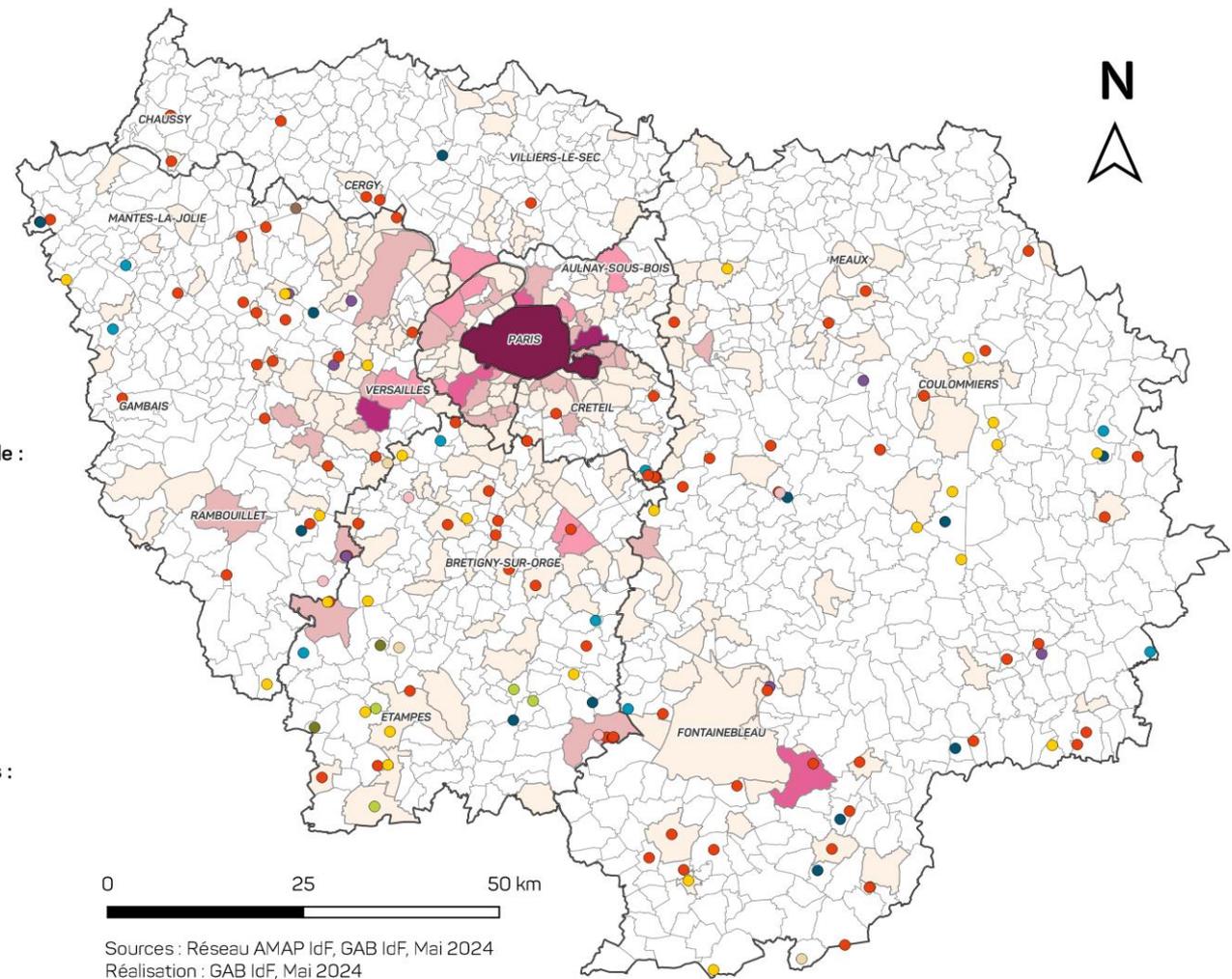
en Ile-de-France,  
approvisionnées par

## 159 producteurs en AB franciliens

Exploitations engagées en AB  
par type de production principale :

- Apiculture
- Arboriculture
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Polyculture-élevage
- PPAM

Nombre d'AMAP par communes :



Sources : Réseau AMAP IdF, GAB IdF, Mai 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

## 6.

# Les opérateurs de l'aval certifiés en AB en IdF

Éléments clés de l'aval .....	71
Le contexte francilien .....	72
Les typologies d'opérateurs franciliens .....	73-74
La méthodologie d'analyse par code NAF .....	75-76
La classification et sélection par code NAF .....	77-91



# Éléments clés de l'AVAL

**Les opérateurs de l'aval en Agriculture Biologique étudiés ici sont les producteurs et les acteurs économiques qui ont une activité de préparation, de distribution, de restauration et/ou d'importation de produits biologiques locaux ou non.**

L'**Agence Bio est la source la plus pertinente** lorsqu'il s'agit de les inventorier, car ils ont l'obligation légale de se notifier auprès d'elle. Pour autant, il n'existe pas de listing exhaustif des préparateurs, distributeurs, importateurs et/ou restaurateurs de produits bio locaux ou non. Certains peuvent par exemple être exemptés de certification et d'obligation de notification : c'est le cas des opérateurs qui vendent des produits bio préemballés directement aux consommateurs et sous certaines conditions (*Règlement UE 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, MAJ 02/2023*). Les restaurateurs n'ont pas d'obligation de certification à partir du moment où ils indiquent uniquement les ingrédients bio qu'ils utilisent dans leurs plats. S'ils souhaitent être certifiés, ils peuvent certifier leur restaurant en déclarant le pourcentage de bio en valeur d'achat mensuel ou bien ne certifier que certains plats et/ou menus bio. Ainsi, à ce jour, 34 opérateurs franciliens se sont notifiés auprès de l'Agence Bio avec une activité de restauration.

Au 31/12/2023, **3641 opérateurs de l'aval ont été recensés en Ile-de-France**, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration. Ils sont majoritairement concentrés sur Paris et la petite couronne.

**Les opérateurs de l'aval les plus nombreux sont les entreprises de commerce de détail (37,4%)** dont plus de la moitié (59,1%) sont des commerces de détail en magasins non spécialisés comme magasins et enseignes de la grande distribution. Parmi ces commerces de détails non spécialisés, 64% sont à la fois préparateurs et distributeurs.

**74,2%** des opérateurs référencés avec un code NAF correspondant aux industries alimentaires sont des fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et/ou de pâtes alimentaires. Parmi eux, 59,1% font uniquement de la préparation tandis que 37,7% sont à la fois préparateurs et distributeurs. Tous les maillons de la filière sont intégrés dans le territoire, depuis la production, en passant par la préparation jusqu'à la distribution.

**217 exploitations sont identifiées en Ile-de-France en tant qu'opérateur de l'amont et opérateur de l'aval** (parmi les 230 opérateurs notifiés avec un code NAF 01). Elles ont fait le choix de faire de la préparation et/ou de la distribution. Une majorité d'entre elles (73,3%) fait uniquement de la préparation tandis qu'une part moins importante prépare et distribue (16,6%) (*Données issues des notifications des opérateurs de l'aval auprès de l'Agence Bio*).



# Le contexte francilien

3 641

Opérateurs de l'aval engagés en bio, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration (soit - 6% par rapport à 2022).

2 371 préparateurs

2 508 distributeurs

211 importateurs

34 restaurateurs

*Ces chiffres ne s'additionnent pas : par exemple un opérateur peut être à la fois préparateur et distributeur*

**3 659** opérateurs de l'aval sont engagés en AB avec au moins une activité de distribution et/ou d'exportation et/ou d'importation et/ou de préparation et/ou de restauration et/ou de stockage et/ou de transport. Les opérateurs avec une activité de stockage et/ou de transport uniquement ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

## 1er bassin régional de consommation alimentaire

avec plus de **12,4 millions d'habitants** (estimation INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2024) et **47,5 millions de touristes** en 2023, +8% par rapport à 2022 (CRT Paris IDF, 2024).

## 3ème région en nombre d'opérateurs de l'aval

derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie, l'Ile-de-France concentre 12,2% des entreprises de l'aval certifiées bio en France, même si Paris reste le département français concentrant le plus d'opérateurs de l'aval (Agence Bio, juin 2024).

## 1er marché agro-alimentaire mondial

avec le Marché d'Intérêt National de Rungis qui accueille près de 1226 entreprises et 12 947 effectifs employés (Rapport d'activité 2022).

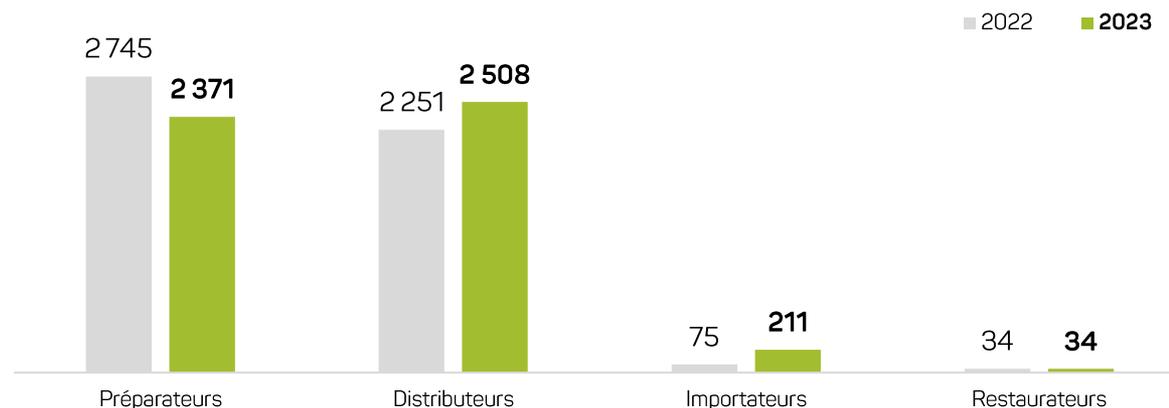
En Ile-de-France, **60% des franciliens consomment des produits biologiques au moins une fois par mois** et **8% tous les jours** (Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France – Consommation et perception, 2024).



# Les typologies d'opérateurs franciliens

## Opérateurs de l'aval engagés en Agriculture Biologique en Ile-de-France, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration

(Source : Agence Bio, avril 2024)



A noter que les chiffres de 2022 ont été réajustés, comparativement aux données publiées dans l'Édition 2023 de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique.

La nomenclature a changé pour les données depuis 2020, l'historique des chiffres n'est donc pas disponible. Les opérateurs étaient auparavant classés selon leur activité principale. Ils sont désormais comptabilisés dans chaque catégorie d'activité : un opérateur faisant de la préparation et de la distribution est compté dans chacune de ces catégories.

### Mieux comprendre (Source : les 4 définitions ci-dessus sont issues de l'Agence Bio)

**Préparateur** : Entreprise réalisant une activité certifiée regroupant le conditionnement, la conservation ou la fabrication ou transformation d'aliments à partir de produits issus de l'agriculture biologique.

**Distributeur** : Entreprise réalisant une activité certifiée qui comprend la vente en gros, au détail et en ligne de produits certifiés biologiques ou en conversion au consommateur final ou à des professionnels.

**Importateur** : Entreprise réalisant une activité certifiée donnant lieu à l'importation des produits issus de l'agriculture biologique en provenance de pays situés en dehors de l'Union Européenne.

**Restaurateur** : Entreprise réalisant une activité certifiée, concerne les restaurants utilisant au moins 50% de produits bio destinés à la conception des plats figurant sur leurs cartes.



# Les typologies d'opérateurs franciliens

Evolution des activités des opérateurs entre 2022 et 2023 (Source : Agence Bio, avril 2024)

	Préparateurs	Distributeurs	Importateurs	Restaurateurs
<b>Total Régional 2022</b>	<b>2 745</b>	<b>2 251</b>	<b>75</b>	<b>34</b>
Arrêt de l'activité en 2023	- 717	- 346	-12	- 9
Nouvelle activité en 2023	343	603	148	9
<b>Total Régional 2023</b>	<b>2 371</b>	<b>2 508</b>	<b>211</b>	<b>34</b>

## Mieux comprendre

Entre 2022 et 2023, 2 028 opérateurs ont gardé leur activité de préparation tandis que 717 l'ont arrêté. 343 opérateurs se sont notifiés en 2023 avec une activité de préparation alors qu'ils n'en avaient pas en 2022.



# La méthodologie d'analyse par codes NAF

La plupart des opérateurs de l'aval travaillant avec des produits bio qu'ils soient locaux ou non, ont l'obligation de se notifier auprès de l'Agence Bio. Des enquêtes complémentaires sont menées pour réduire les biais d'inventaires. Ici sont présentées des informations vérifiées et détaillées, tirées des opérateurs notifiés.

Une extraction des opérateurs de l'aval a été réalisée en avril 2024 depuis le portail des notifications de l'Agence Bio. Ces opérateurs sont notifiés avec au moins l'une des activités suivantes : préparation, distribution, importation, restauration, stockage, transport, exportation. Ils sont tous présents dans les 8 départements franciliens : Paris, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.

Pour l'analyse par code NAF, n'ont été gardées que les entreprises ayant une activité de **préparation**, de **distribution**, d'**importation** et/ou de **restauration**. Les entreprises avec une activité de stockage, de transport et/ou d'exportation ayant peu d'ancrage local, le choix a été fait de les exclure de cette analyse. Les « producteurs » sont intégrés s'ils préparent ou distribuent une partie ou la totalité de leurs productions en AB.

Types d'opérateurs de l'aval pour l'analyse par codes NAF :

- Production
- **Préparation**
- **Distribution**
- **Importation**
- **Restauration**
- Stockage
- Transport
- Exportation

Filtre 1

Certification engagée

Filtre 2

Lieu du siège d'activité

Seules les entreprises avec une **certification engagée** ont été considérées, c'est-à-dire validé par un organisme certificateur et en cours de validité. Certaines des entreprises de l'aval ont leur siège social en Ile-de-France, mais pas leur **siège d'activité**. Nous nous intéressons ici uniquement aux activités de la région et non pas aux sièges sociaux.

➔ **3 641** opérateurs de l'aval en Ile-de-France



# La méthodologie d'analyse par codes NAF

## Filtre 3

### Présence d'un code NAF

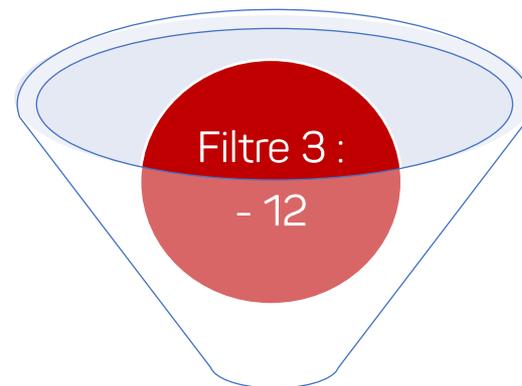
Deux codes NAF (Nomenclature d'Activité Française) peuvent être indiqués pour les opérateurs de l'aval : un **code NAF** correspondant à l'entreprise, disponible sur le site de l'INSEE grâce au SIRET et un **code NAF Bio** correspondant à l'activité certifiée bio, déclaré par l'Organisme Certificateur.

Lorsqu'un Organisme Certificateur déclare un code NAF Bio, il est préférentiellement choisi pour l'analyse par code NAF qui suit. Si aucun code NAF Bio n'a été déclaré, le code NAF de l'entreprise est utilisé.

Sur les 3 641 opérateurs de l'aval en Ile-de-France, 2 789 ont un code NAF bio déclaré par leur Organisme Certificateur et 840 ont un code NAF.

12 opérateurs n'ont aucun code NAF : ces 12 opérateurs sont comptabilisés dans l'Observatoire, mais ne sont pas pris en compte dans l'analyse par code NAF qui suit.

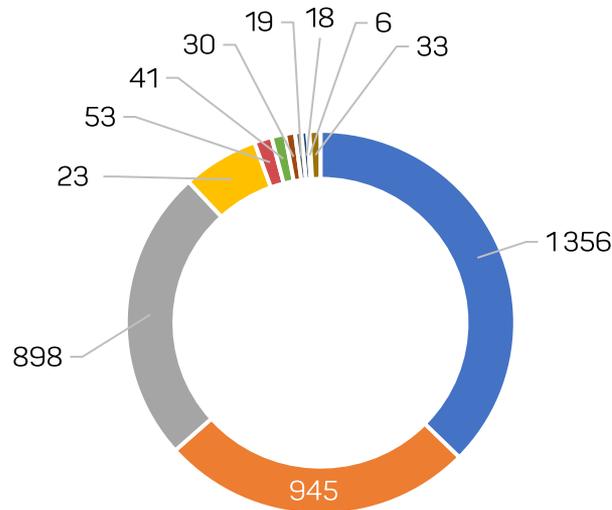
Base initiale : 3 641 opérateurs



Base finale pour l'analyse par code NAF

**→ 3 629** opérateurs pour l'analyse par code NAF

# La classification et sélection par code NAF



- Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 47)
- Industries alimentaires (NAF 10)
- Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 46)
- Culture et production animale, chasse et services annexes (NAF 01)
- Fabrication de boissons (NAF 11)
- Restauration (NAF 56)
- Entreposage et services auxiliaires des transports (NAF 52)
- Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (NAF 82)
- Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (NAF 70)
- Activités immobilières (NAF 68)
- Autres codes NAF ayant 5 opérateurs et moins

La Nomenclature d'Activités Française (NAF) est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Le classement INSEE des codes NAF offre l'organisation la plus pertinente des données pour permettre l'analyse.



Il y a 31 sections principales différentes pour les codes NAF des opérateurs étudiés. Nous avons fait le choix de regrouper les sections pour lesquelles il y a 5 opérateurs et moins, car cela n'est pas représentatif.

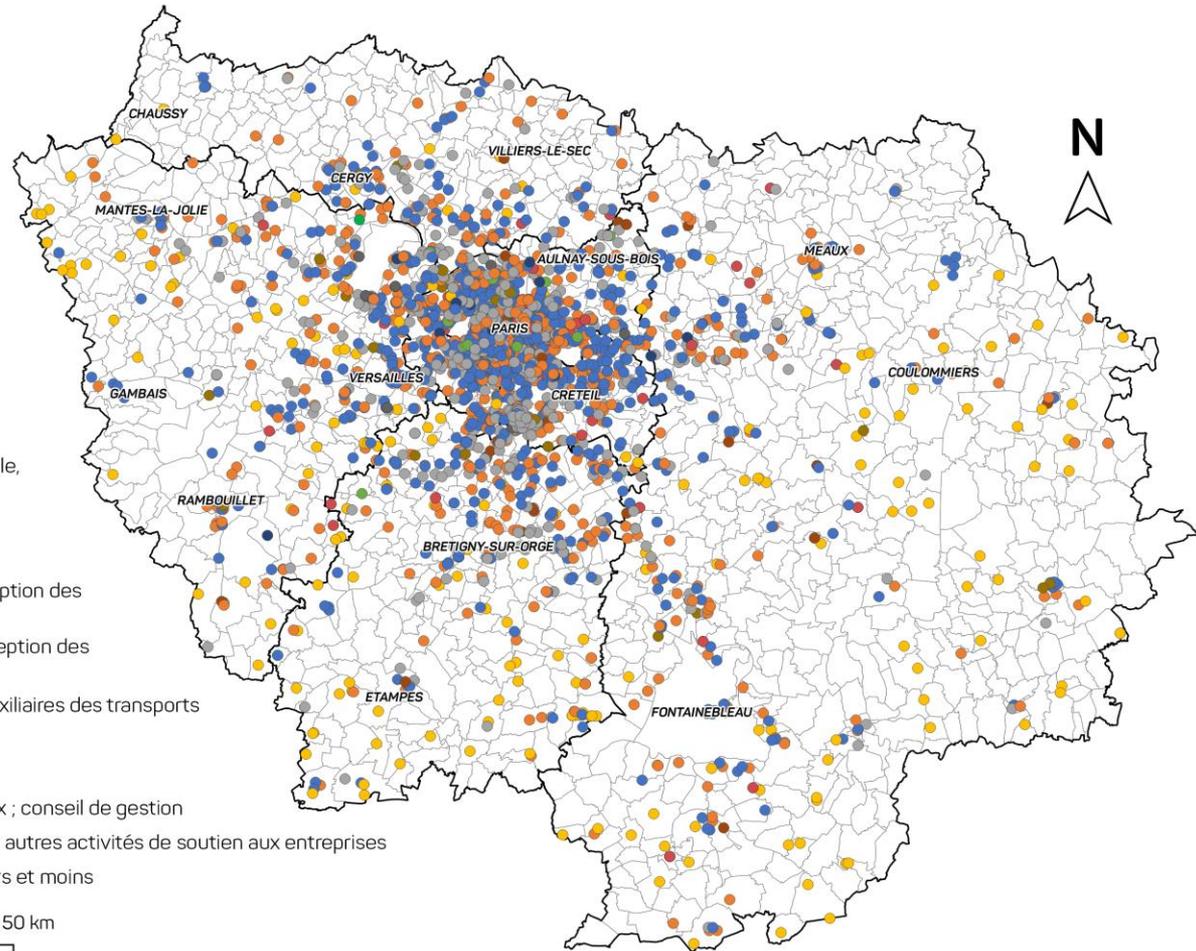
# La classification et sélection par code NAF



## Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

- NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes
- NAF 10 : Industries alimentaires
- NAF 11 : Fabrication de boissons
- NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports
- NAF 56 : Restauration
- NAF 68 : Activités immobilières
- NAF 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
- NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- Autres codes NAF ayant 5 opérateurs et moins

0 25 50 km



Source : Agence Bio, Avril 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024

# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles



Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>47</b>	<b>1 356</b>	<b>Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles</b>
<b>47.1</b>	<b>802</b>	Commerce de détail en magasin non spécialisé
47.11	793	Commerce de détail en magasins non spécialisé à prédominance alimentaire
47.19	9	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé
<b>47.2</b>	<b>460</b>	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
47.20	153	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
47.21	37	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
47.22	5	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
47.23	8	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
47.24	4	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
47.25	4	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
47.29	249	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
<b>47.5</b>	<b>1</b>	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé
47.59	1	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé
<b>47.7</b>	<b>17</b>	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
47.75	2	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
47.76	13	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
47.78	2	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé
<b>47.8</b>	<b>38</b>	Commerce de détail sur éventaires et marchés
47.81	33	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
47.89	5	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
<b>47.9</b>	<b>38</b>	Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés
47.91	36	Vente à distance
47.99	2	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés

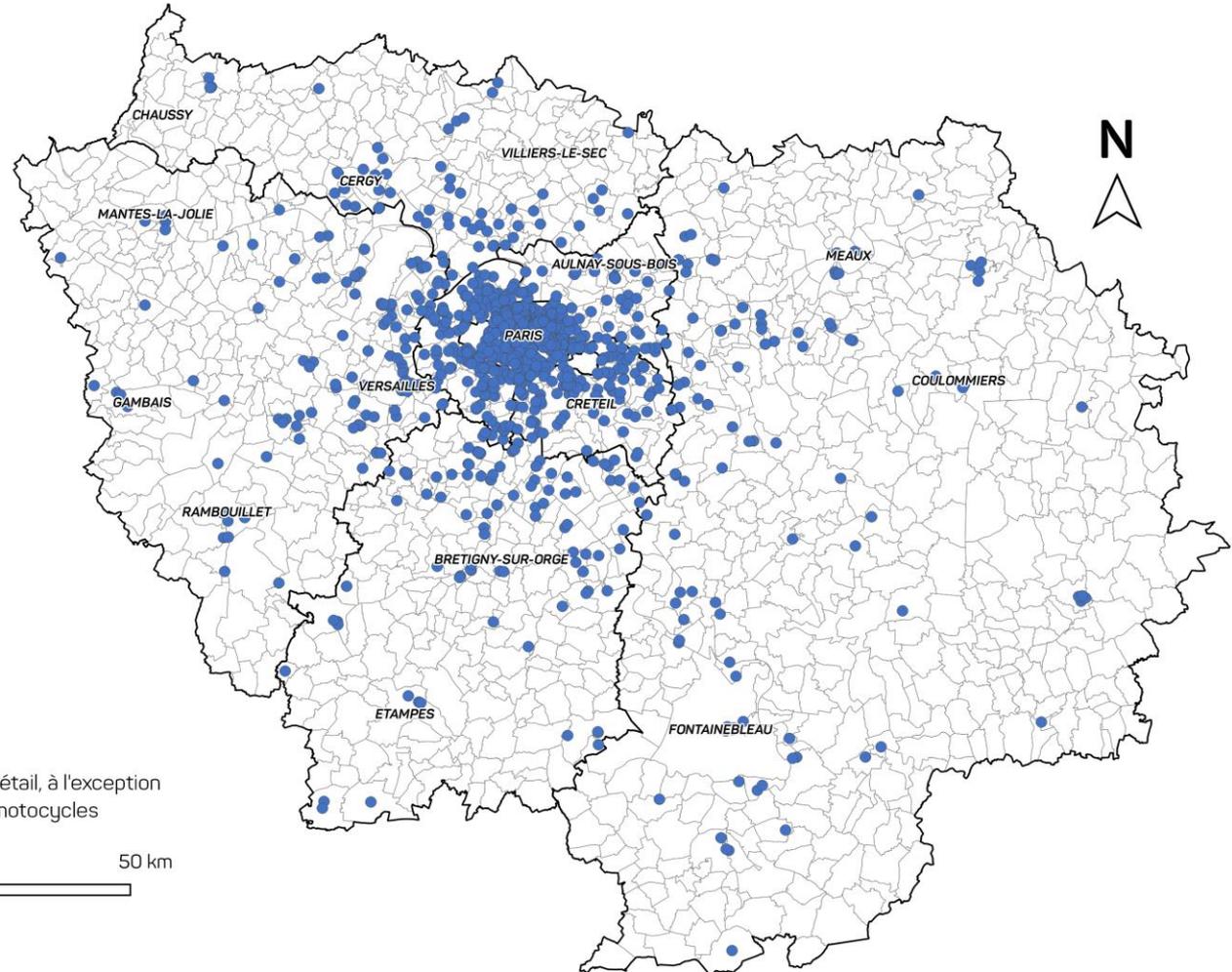
# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles



## A retenir

**1 356 opérateurs** franciliens sont notifiés auprès de l'Agence Bio avec un code NAF 47 : ce sont les opérateurs de l'aval majoritaires (37,4%).

Sur les 1 356 opérateurs, 698 déclarent ne pas être mixtes, c'est-à-dire avoir uniquement des activités en AB, soit plus de la moitié (51,5%). Ils sont plus d'un quart (32%) à se déclarer mixtes. La dernière part est non renseignée.



Source : Agence Bio, Avril 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024



# Code NAF 10 : Industries alimentaires

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>10</b>	<b>945</b>	<b>Industries alimentaires</b>
<b>10.0</b>	<b>1</b>	Industries alimentaires
<b>10.1</b>	<b>14</b>	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
10.11	11	Transformation et conservation de la viande de boucherie
10.13	3	Préparation de produits à base de viande
<b>10.2</b>	<b>7</b>	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
10.20	7	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
<b>10.3</b>	<b>44</b>	Transformation et conservation de fruits et légumes
10.31	2	Transformation et conservation de pommes de terre
10.32	7	Préparation de jus de fruits et légumes
10.39	35	Autre transformation et conservation de fruits et légumes
<b>10.4</b>	<b>6</b>	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
10.41	4	Fabrication d'huiles et graisses
10.42	2	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
<b>10.5</b>	<b>18</b>	Fabrication de produits laitiers
10.51	12	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
10.52	6	Fabrication de glaces et sorbets
<b>10.6</b>	<b>19</b>	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
10.60	8	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
10.61	10	Travail des grains
10.62	1	Fabrication de produits amylacés
<b>10.7</b>	<b>701</b>	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
10.71	688	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche
10.72	10	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
10.73	3	Fabrication de pâtes alimentaires
<b>10.8</b>	<b>134</b>	Fabrication d'autres produits alimentaires
10.80	3	Fabrication d'autres produits alimentaires
10.81	3	Fabrication de sucre
10.82	12	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
10.83	54	Transformation du thé et du café
10.84	7	Fabrication de condiments et assaisonnements
10.85	12	Fabrication de plats préparés
10.86	12	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
10.89	31	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
<b>10.9</b>	<b>1</b>	Fabrication d'aliments pour animaux
10.91	1	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme



# Code NAF 10 : Industries alimentaires

## A retenir

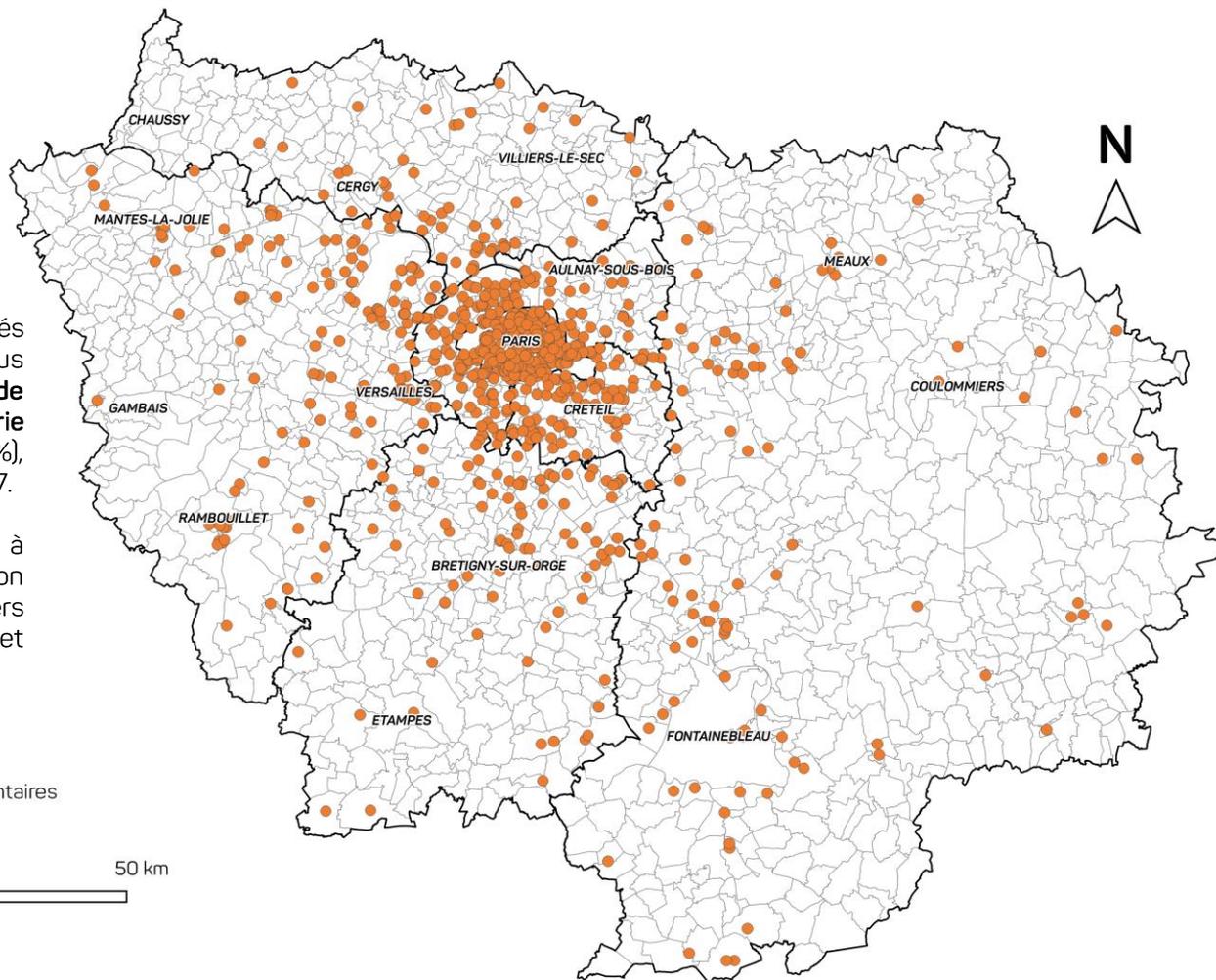
Parmi les **945 opérateurs** notifiés avec un Code NAF 10, les plus nombreux sont des **fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires** (74,2%), référencés avec le Code NAF 10.7.

Ces fabricants sont majoritaires à faire uniquement de la préparation (59,1%) tandis que plus d'un tiers sont à la fois préparateurs et distributeurs (37,7%).

● NAF 10 : Industries alimentaires



Source : Agence Bio, Avril 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024





# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>46</b>	<b>898</b>	<b>Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles</b>
<b>46.1</b>	<b>70</b>	<b>Intermédiaires du commerce de gros</b>
46.11	4	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
46.17	53	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
46.18	6	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
46.19	7	Intermédiaires du commerce en produits divers
<b>46.2</b>	<b>27</b>	<b>Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants</b>
46.21	21	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
46.22	4	Commerce de gros de fleurs et plantes
46.23	2	Commerce de gros d'animaux vivants
<b>46.3</b>	<b>772</b>	<b>Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac</b>
46.30	588	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
46.31	35	Commerce de gros de fruits et légumes
46.32	12	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
46.33	15	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
46.34	29	Commerce de gros de boissons
46.36	5	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
46.37	8	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices
46.38	38	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques
46.39	42	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac
<b>46.4</b>	<b>9</b>	<b>Commerce de gros de biens domestiques</b>
46.45	3	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
46.46	2	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
46.49	4	Commerce de gros d'autres biens domestiques
<b>46.6</b>	<b>2</b>	<b>Commerce de gros d'autres équipements industriels</b>
46.69	2	Commerce de gros d'autres machines et équipements
<b>46.7</b>	<b>5</b>	<b>Autres commerces de gros spécialisés</b>
46.75	5	Commerce de gros de produits chimiques
<b>46.9</b>	<b>13</b>	<b>Commerce de gros non spécialisé</b>
46.90	13	Commerce de gros non spécialisé

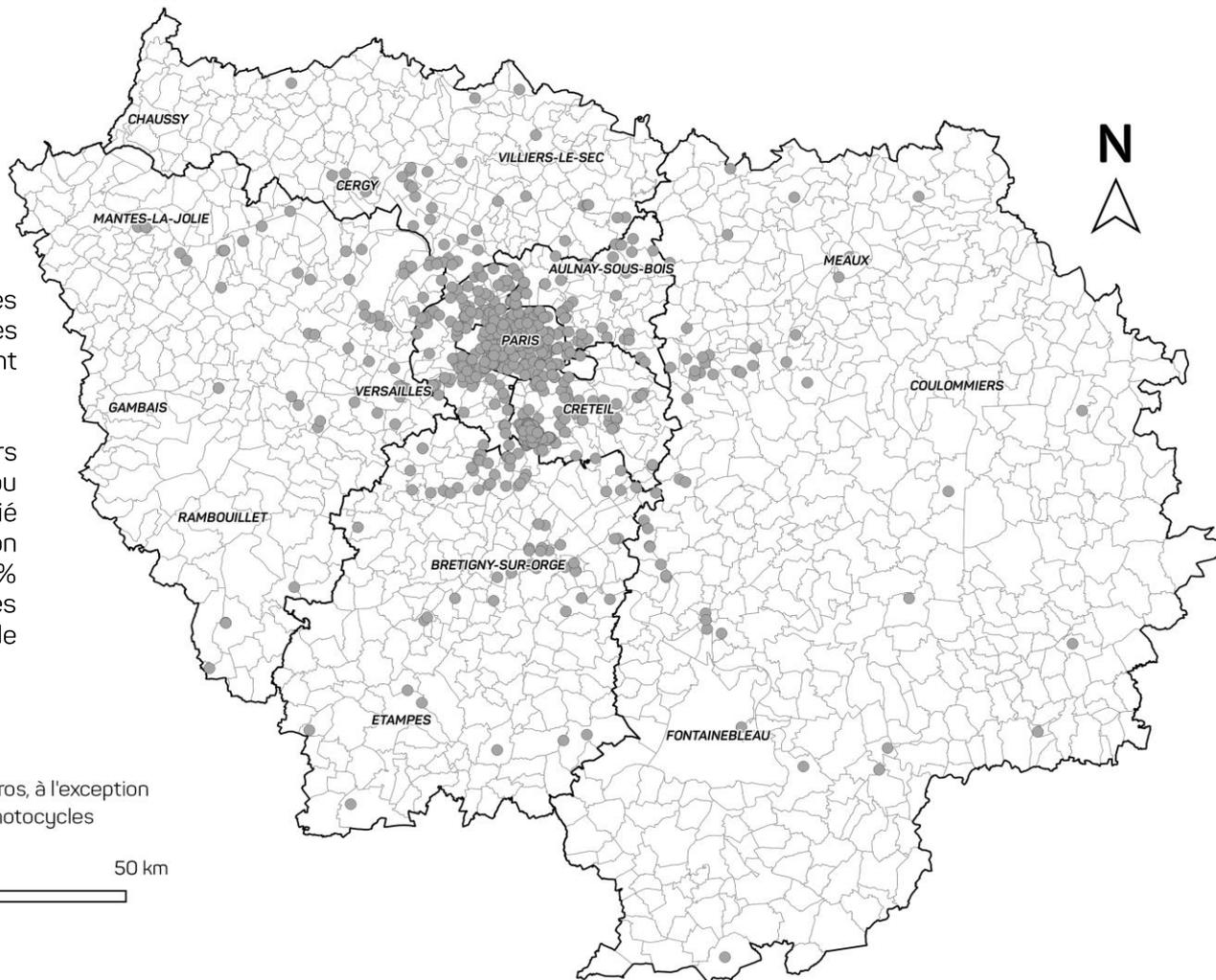
# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles



## A retenir

Le Code NAF 46 regroupe des grossistes et des coopératives présents en Ile-de-France. Ils sont **898 notifiés**.

La quasi-totalité de ces opérateurs a une activité de distribution et/ou de préparation (98,8%). La moitié fait uniquement de la distribution (54,9%) tandis que 16,04% combinent uniquement les activités de préparation et de distribution.



● NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Avril 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024



# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>01</b>	<b>230</b>	<b>Culture et production animale, chasse et services annexes</b>
01.1	141	Cultures non permanentes
01.11	73	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
01.13	66	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
01.16	1	Culture de plantes à fibres
01.19	1	Autres cultures non permanentes
01.2	46	Cultures permanentes
01.21	9	Culture de la vigne
01.24	13	Culture de fruits à pépins et à noyau
01.25	1	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
01.28	19	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
01.29	4	Autres cultures permanentes
01.3	2	Reproduction de plantes
01.30	2	Reproduction de plantes
01.4	32	Production animale
01.41	2	Elevage de vaches laitières
01.42	3	Elevage d'autres bovins et de buffles
01.43	2	Elevage de chevaux et d'autres équidés
01.45	6	Elevage d'ovins et de caprins
01.47	12	Elevage de volailles
01.49	7	Elevage d'autres animaux
01.5	5	Culture et élevage associés
01.50	5	Culture et élevage associés
01.6	4	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes
01.61	3	Activités de soutien aux cultures
01.64	1	Traitement des semences



# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Type de production principale	Nombre d'opérateurs
Apiculture	5
Autres productions animales	2
Autres productions végétales	2
Autres produits transformés	1
Boissons (hors jus)	1
Bovins lait	7
Bovins viande	1
Caprins	2
Commerce de gros	2
Fruits	15
Grandes Cultures	77
Huiles essentielles	1
Légumes	60
Œufs	5
Ovins lait	2
Ovins viande	4
PPAM et plantes à boissons	15
Préparations à base de fruits et légumes	1
Semences et plants	3
Surfaces fourragères	5
Surfaces non productives	5
Traitements primaires et services	3
Viticulture	7
Volaille de chair	4
<b>Total général</b>	<b>230</b>

Type d'activité	Nombre d'opérateurs
Distribution	24
Préparation	167
Préparation – Distribution	38
Préparation – Importation	1
<b>Total général</b>	<b>230</b>

Le type de production principale de ces 230 opérateurs provient de leur notification déclarative sur le portail de l'Agence Bio.

Parmi les 230 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, 206 ont une activité de préparation (89,6%).

168 opérateurs sont notifiés en tant de préparateurs, sans pour autant assurer de distribution.

Les opérateurs les plus nombreux à avoir une activité de préparation sont ceux notifiés avec une production principale Grandes Cultures (74 sur 206 soit 35,9%) et ceux avec une production principale Légumes (52 sur 206 soit 25,2%). Il s'agit des deux types de productions majoritaires en Ile-de-France.



# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Sur les 230 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, 4 ont une activité de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes, 2 sont en cours d'installation en 2023 et 7 n'ont pas de terres ou d'élevage en AB connus en Ile-de-France.

217 opérateurs sont identifiés avec des terres et/ou un élevage en AB en Ile-de-France. Ils sont donc opérateurs de l'amont et opérateurs de l'aval. Ci-contre, le tableau de répartition de ces exploitations par type de production principale.

Le maraîchage et les grandes cultures sont les productions les plus représentées, devant les productions de PPAM, la polyculture-élevage, l'arboriculture et l'élevage.

## Mieux comprendre

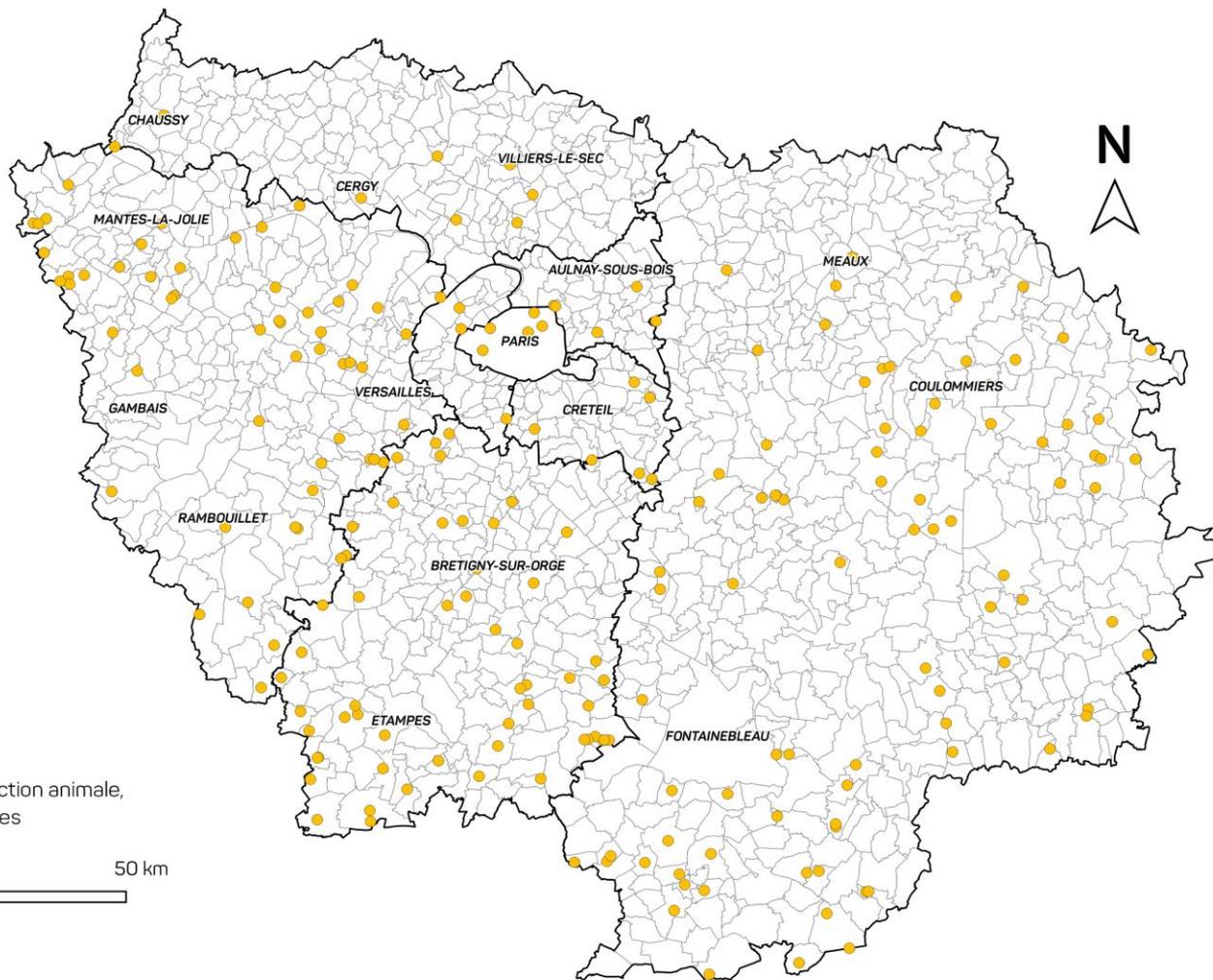
3 opérateurs sont notifiés avec le code NAF 01.61, qui correspond à des activités de soutien aux cultures exécutées pour le compte de tiers. Il peut s'agir de la préparation des terres, d'opérations de récolte, de semis, de plantations, etc.

1 opérateur est quant à lui notifié avec le code NAF 01.64, qui correspond au traitement primaire des récoltes et vise à améliorer la qualité des semences (séchage, nettoyage, triage, etc.).

Il s'agit donc d'activités annexes à la production agricole.

Type de production principale	Nombre de fermes
Maraîchage	67
Grandes cultures	59
PPAM	19
Polyculture-Elevage	18
Arboriculture	17
Elevage	12
Viticulture	7
Apiculture	5
Cressiculture	5
Pépinières et cultures ornementales	4
Légumes de plein champ	2
Autres	1
Champignons	1
<b>Total</b>	<b>217</b>

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



● NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

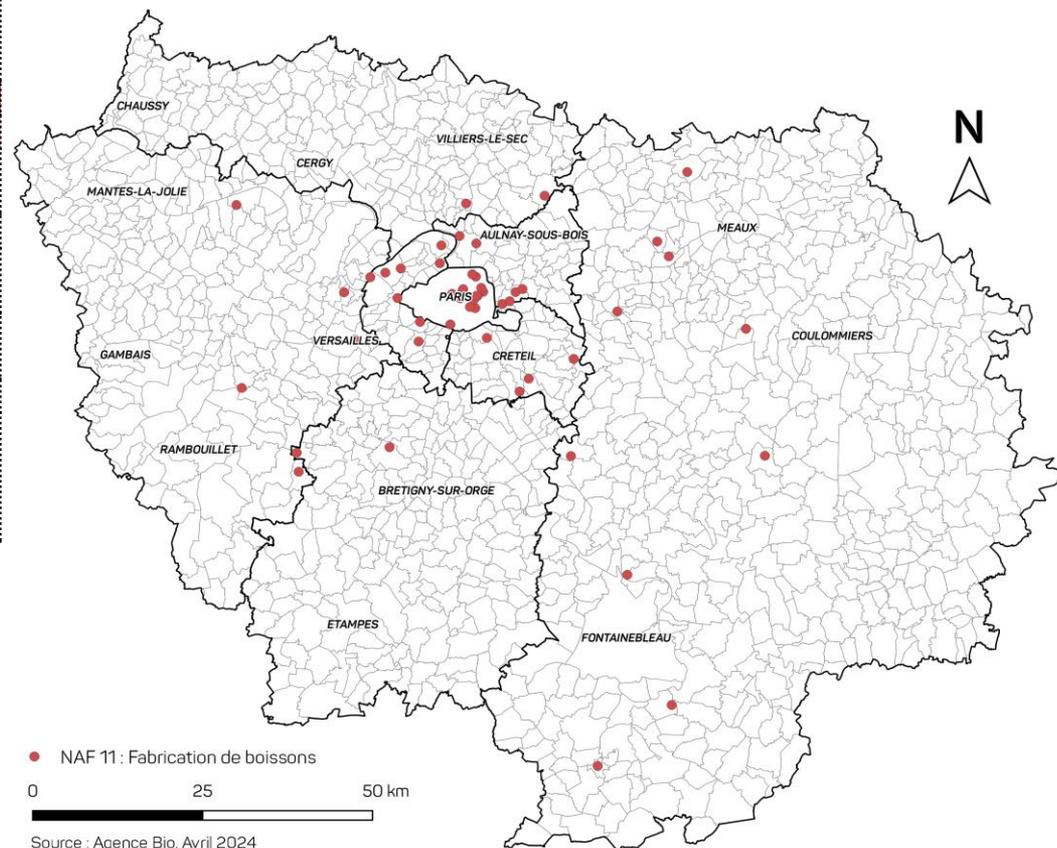


Source : Agence Bio, Avril 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024



# Code NAF 11 : Fabrication de boissons

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>11</b>	<b>53</b>	<b>Fabrication de boissons</b>
<b>11.0</b>	<b>53</b>	<b>Fabrication de boissons</b>
11.01	8	Production de boissons alcooliques distillées
11.02	3	Production de vin (de raisin)
11.03	2	Fabrication de cidre et de vins de fruits
11.04	5	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.05	25	Fabrication de bière
11.07	10	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraichissantes



Source : Agence Bio, Avril 2024  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2024

## À retenir

Les opérateurs notifiés en tant que fabricants de boissons sont près de la moitié (47,2%) à être répertoriés avec le Code NAF 11.05 qui correspond à la **fabrication de bière**.

Parmi ces fabricants de bière, la grande majorité ne fait que de la préparation (80%).

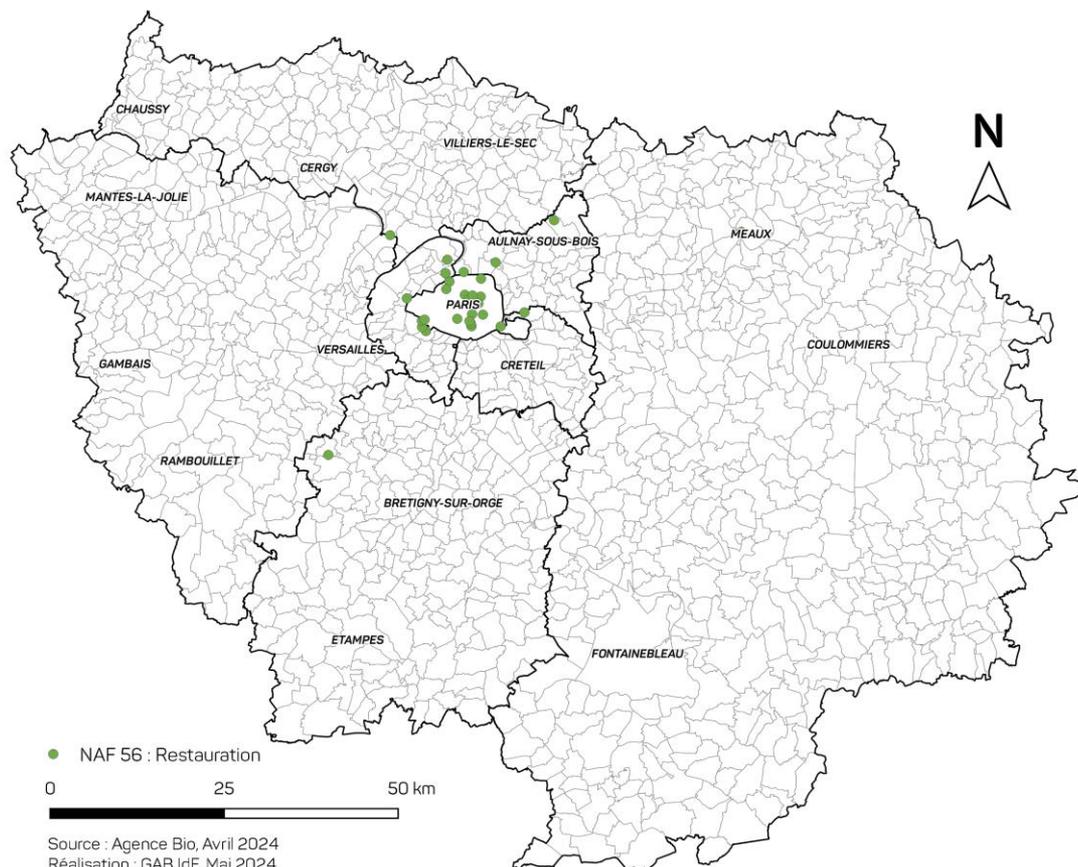


# Code NAF 56 : Restauration

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
<b>56</b>	<b>41</b>	<b>Restauration</b>
<b>56.1</b>	<b>31</b>	<b>Restaurants et services de restauration mobile</b>
56.10	31	Restaurants et services de restauration mobile
<b>56.2</b>	<b>8</b>	<b>Traiteurs et autres services de restauration</b>
56.20	2	Traiteurs et autres services de restauration
56.21	6	Services des traiteurs
<b>56.3</b>	<b>2</b>	<b>Débites de boissons</b>
56.3	2	Débites de boissons

## A retenir

41 opérateurs se sont notifiés avec une activité de restauration, principalement dans Paris et petite couronne.





# Codes NAF 52 - 68 - 70 - 82

## NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports

**30 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité d'entreposage et services auxiliaires des transports. Ces opérateurs peuvent avoir une activité d'entreposage et/ou pratiquer des services auxiliaires des transports, comme par exemple une activité de manutention de fret.

## NAF 68 : Activités immobilières

**6 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité immobilière. Ces opérateurs peuvent exercer une activité de vente, d'achat, de location ou tout autre prestation et/ou service liés à l'immobilier.

## NAF 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

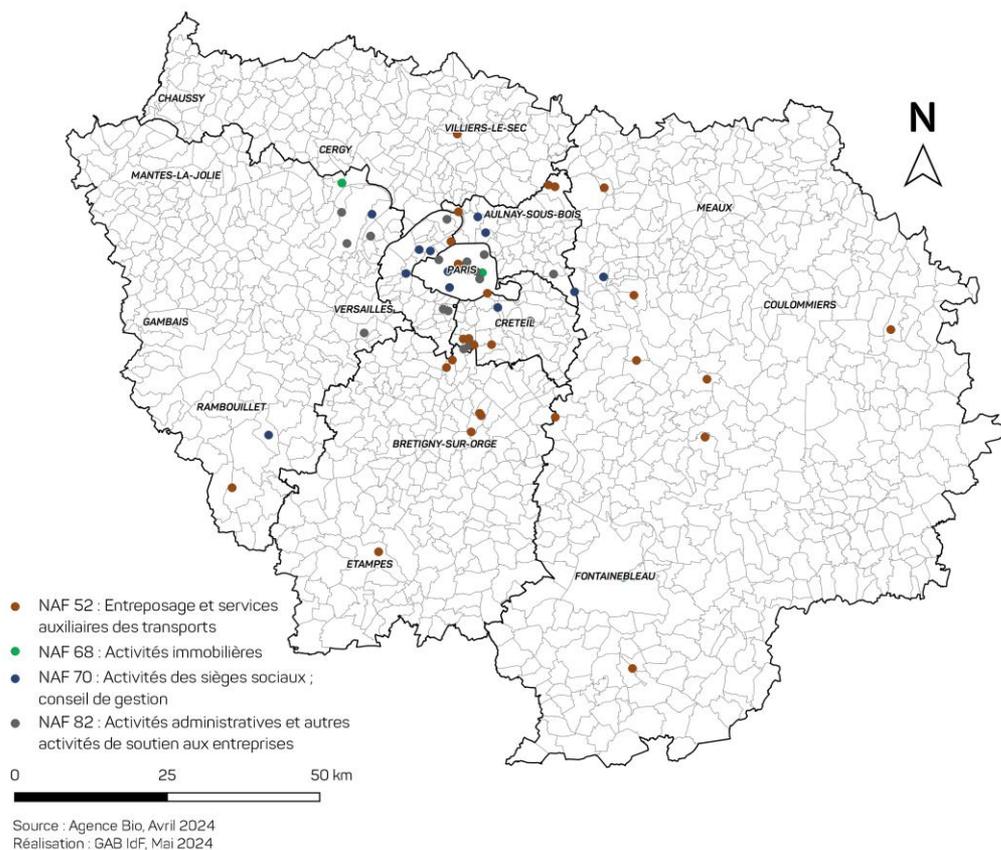
**18 opérateurs** ont un code NAF correspondant à des activités des sièges sociaux ou à une activité de conseil de gestion. Ces opérateurs peuvent prodiguer conseil et assistance à des entreprises et/ou des organisations sur divers sujets comme par exemple la planification stratégique.

## NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

**19 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité administrative et autres activités de soutien aux entreprises. Cela peut correspondre à des prestations de divers services administratifs de bureau et/ou à des fonctions de soutien.

*Ces opérateurs peuvent être référencés sans code NAF Bio, mais avec le code NAF correspondant à l'activité principale de leur entreprise. Celle-ci peut ne pas être en lien direct avec une activité agricole.*

*Pour retrouver les définitions complètes : Nomenclatures d'activités et de produits françaises, Réédition 2020*





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 7.

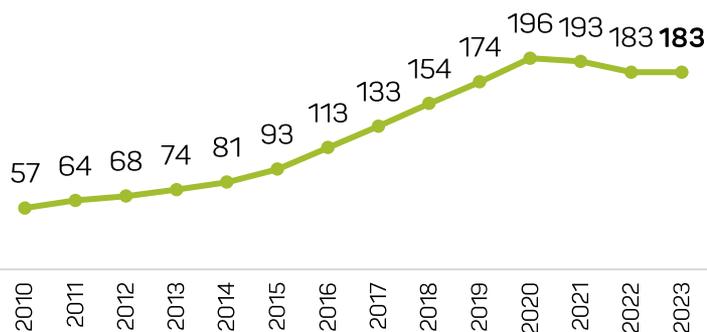
## La consommation des produits en AB en IdF

Consommation des produits en AB en Ile-de-France ...93 - 95



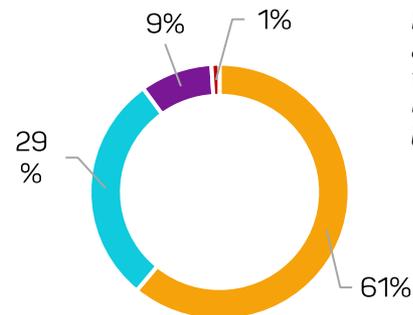
# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

Valeur de la consommation individuelle par circuit de 2010 à 2023 à l'échelle nationale (€/hab)



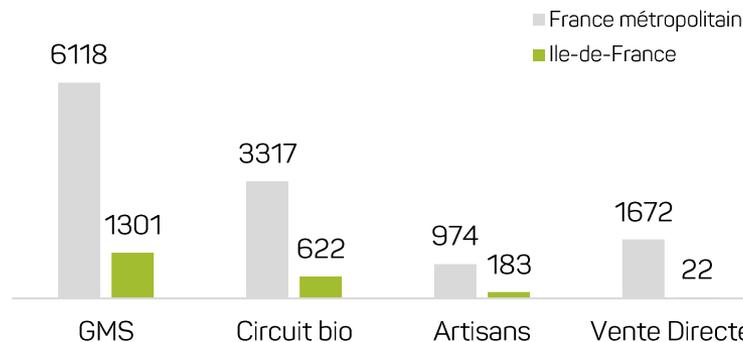
Répartition de la valeur des marchés bio par circuit pour l'Ile-de-France

- GMS
- Circuit Bio
- Artisans
- Vente Directe



Pour exemple : 61% des dépenses faites pour l'achat de produits en agriculture biologique se font dans des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

Répartition de la valeur des marchés (en millions d'€) bio par circuit



## A retenir

En 2023, un français aura dépensé en moyenne **183 euros** dans l'achat de produits biologiques, un francilien 171 euros. Toutes régions confondues, la dépense moyenne maximale est de 252 euros et minimale de 96 euros.

Source de ces graphiques : Agence BIO - AND-International 2024 d'après Nielsen, Biolinéaires, INSEE et Agence BIO

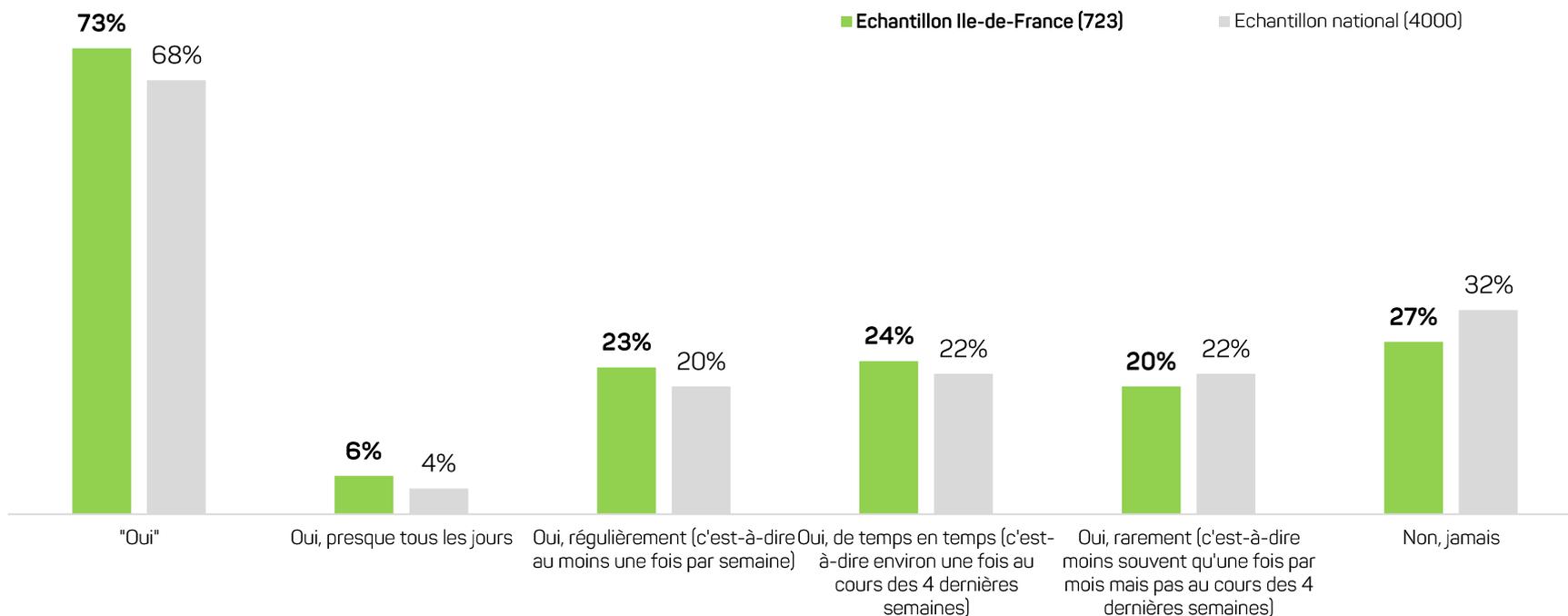


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

## Achat de produits biologiques

Avez-vous, vous-même ou quelqu'un de votre foyer, acheté un ou plusieurs produits biologiques au cours des 4 dernières semaines ?

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2024)



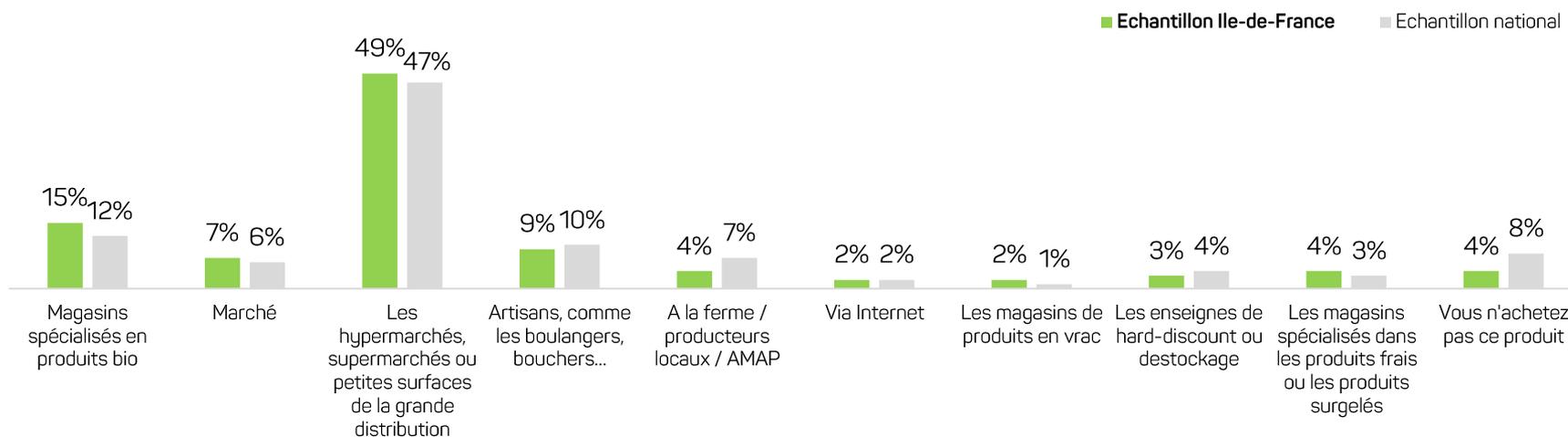


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

## Questionnaire auprès des consommateurs réguliers de produits biologiques

### Où achetez-vous principalement ce(s) produit(s) biologique(s) ?

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2024)



### Mieux comprendre

Ce graphique représente la moyenne (en %) des circuits d'approvisionnements privilégiés par les consommateurs pour les produits biologiques suivants : pain, céréales, légumineuses et produits associés, lait, fromages, yaourts, produits à base de soja, fruits frais, fruits à coque et fruits secs, légumes frais, légumes, légumes secs, steak haché, pièce de bœuf, veau, porc, charcuterie, agneau, volaille, poissons, coquillages et crustacés, œufs, huile, café, thé, infusion, biscuits, produits pour le petit déjeuner, pâtes, riz, autres céréales, autres produits d'épicerie, vins, jus de fruits, autres boissons, compléments alimentaires, plats préparés/cuisinés, bière, confiseries, bonbons.

Le groupe des GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) est constitué des GSA (Grandes Surfaces Alimentaires comme des hypermarchés ou hard discount, ex : Carrefour, Leclerc, Lidl...) et des GSS (Grandes Surfaces Spécialisées, ex : Grand Frais).



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 8. Sigles, abréviations et lexique

Sigles et abréviations .....	97
Lexique .....	98



# Sigles et abréviations

- **AAC** : Aire d’Alimentation de Captages
- **AB** : Agriculture Biologique
- **AESN** : Agence de l’Eau Seine Normandie
- **AMAP** : Association pour le Maintien d’une Agriculture Paysanne
- **ARMAB** : Aide Régionale pour le Maintien de l’Agriculture Biologique
- **ATABLE** : Aide pour une Transition vers une Agriculture Biologique Locale
- **CAD** : Contrat d’Agriculture Durable
- **CTE** : Contrat Territorial d’Exploitation
- **CE** : Communauté Européenne
- **DRIAAF** : Direction Régionale et Interdépartementale de l’Alimentation de l’Agriculture et de la Forêt
- **Dpt** : Département
- **ESAT** : Etablissement et Service d’Aide par le Travail
- **FAB** : Fabricants d’Aliments pour Bétail
- **GAB IdF** : Groupement des Agriculteurs Biologiques d’Ile-de-France
- **GC** : Grandes Cultures
- **GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces
- **GSA** : Grandes Surfaces Alimentaires
- **Ha** : Hectare
- **HCF** : Hors Cadre Familial
- **IdF** : Ile-de-France
- **ITAB** : Institut Technique de l’Agriculture Biologique
- **NC** : Non Connu
- **MAE** : Mesures Agro-Environnementales
- **MIN** : Marché d’Intérêt National
- **NS** : Non Significatifs
- **PPAM** : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- **PCO** : Pépinières et Cultures Ornementales
- **Q** : Quintal
- **RC** : Restauration Collective
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- **TMPC** : Tous Modes de Production Confondus
- **UTA** : Unité de Travail Annuel



# Lexique

- **Autres cultures** : catégorie regroupant les jachères, les bois et les friches.
- **Atelier de production** : une même exploitation peut avoir plusieurs ateliers. Par exemple, une exploitation à dominante grandes cultures peut aussi avoir des parcelles destinées à d'autres productions comme un verger de pommes ou du maraîchage. Chaque entité de production constitue un atelier.
- **Grandes cultures** : correspond ici aux céréales (dont mélanges de céréales et d'oléo-protéagineux tels que le triticale/pois par exemple), aux oléo-protéagineux, aux plantes à fibres et aux autres cultures industrielles.
- **Fruits** : regroupe les productions arboricoles (dont la production de sève de bouleau), de petits fruits et de raisins.
- **Légumes** : ils regroupent ici les produits issus du maraîchage diversifié, des cultures de plein champ, les légumes secs, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, le cresson et les champignons.
- **Légumes de plein champ** : légumes cultivés sur une parcelle relativement importante pendant toute une saison culturale (par opposition au maraîchage diversifié).
- **Légumineuses** : familles de plantes qui fixent l'azote de l'air et le restituent sous forme d'azote minéral assimilable par les plantes. Les associations de cultures en rotation avec des légumineuses permettent d'enrichir le sol en éléments fertilisants qui bénéficient aux autres plantes. Dans l'Observatoire, par « légumineuses », on entend légumineuses fourragères (luzerne, trèfle...), récoltées sous forme de fourrage ou directement pâturées. Les légumineuses récoltées pour leurs graines (pois, féveroles...) sont désignées par le terme « protéagineux » et sont comptabilisées dans les grandes cultures.
- **Maraîchage diversifié** : production d'une gamme diversifiée de légumes en plein champ et sous abris généralement sur petites surfaces selon des rotations planifiées sur toute l'année.
- **Oléoprotéagineux** : regroupe les oléagineux et les protéagineux qui ne sont pas récoltés en fourrages ou pâturés.
- **Plantes à fibres et autres cultures industrielles** : regroupe des cultures dont la production est principalement destinée à une valorisation non alimentaire (par exemple le chanvre) ou qui sont destinées à des valorisations industrielles (par exemple la betterave sucrière).
- **Surfaces biologiques** : surfaces dont la période de conversion en agriculture biologique est terminée.
- **Surfaces en conversion** : en agriculture biologique, l'obtention d'un certificat permettant de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres en fonction des types de production, en général de deux à trois ans. Pendant cette durée, les surfaces sont dites « en conversion ».
- **Surfaces engagées en agriculture biologique** : regroupe à la fois les surfaces biologiques et les surfaces en conversion. Ces surfaces sont également dites en mode de production biologique.
- **Surfaces fourragères** : comprend les cultures fourragères (la luzerne par exemple), les prairies, les parcours herbeux et les engrais verts.
- **UTA associés** : prend en compte les unités de travail annuelles des chefs d'exploitations et des co-exploitants d'une exploitation agricole.



Le GAB IdF produit chaque année un état des lieux détaillé de l'Agriculture Biologique de l'amont à l'aval pour l'ensemble de la Région Ile-de-France.

Cet outil, nécessaire à la bonne compréhension du développement de l'AB dans les territoires, est déclinable à l'échelle d'un département, d'une intercommunalité ou d'une collectivité, avec une augmentation de la valeur du zoom et de la précision des informations fournies.

Des analyses prenant en compte le contexte politique, économique et agricole sont également apportées, au bénéfice d'un développement harmonieux et durable de filières biologiques locales.

N'hésitez pas à nous solliciter !

### Contacts pour l'Observatoire

**Myriam RAFRAF**  
Chargée de mission  
06 82 57 27 00

**Marie KULICHENSKI**  
Analyste-Enquêtrice  
06 40 49 10 99

[observatoire@bioiledefrance.fr](mailto:observatoire@bioiledefrance.fr)

### Un projet soutenu par



**Etudes, conception :** Myriam RAFRAF, Marie KULICHENSKI

**Mise en page :** Pauline PELOUS

**Crédit Photos :** Istock

**Crédit Icones :** E.g.: Icon made by Freepik from [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

**Conditions de reproduction :** la reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source « GAB IdF, Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France, chiffres 2023 ».